



DEVELOPPEMENT DU CADRE CONTINENTAL  
AFRICAIN DES CERTIFICATIONS (ACQF)



**MODULE DE FORMATION**

**10**

**CADRES DE CERTIFICATIONS –  
LA PERSPECTIVE SYSTÉMIQUE**

**ACQF**  
African Continental  
Qualifications Framework

African  
Union 

THE AFRICA-EU PARTNERSHIP  
LE PARTENARIAT AFRIQUE-UE



## **Cette traduction sera révisée et améliorée au 2<sup>e</sup> semestre 2022**

Ce module de formation sur le référencement au Cadre continental africain des certifications (ACQF) est élaboré en 2022 dans le cadre du projet UA-UE Compétences pour l'employabilité des jeunes/Initiative pour les compétences en Afrique, Coopération technique - Développer le Cadre continental africain des certifications (ci-après : " le projet ").

Les points de vue et les opinions exprimés dans cette publication relèvent de la responsabilité du projet, de l'auteur et des contributeurs et ne doivent en aucun cas être attribués à l'Union africaine et aux institutions soutenant le projet (Union européenne, ministère fédéral du développement économique et de la coopération, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Fondation européenne pour la formation).

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce module, ainsi que les institutions et les experts qui ont partagé leurs points de vue, commentaires et recommandations au cours du processus de consultation, et qui ont soutenu l'auteur dans l'accomplissement de cette mission.

Prière d'adresser tous commentaires et demandes d'informations supplémentaires à : [ecb@etf.europa.eu](mailto:ecb@etf.europa.eu)

L'auteur de ce module de formation est : Andrea Bateman

Constitutrice : Eduarda Castel-Branco (a contribué aux sections sur les micro-crédits et sur les registres / bases de données des certification)

Réviseurs : Eduarda Castel-Branco, Eusebius J. Mukhwana

**Première édition : mars 2022**

# Table des matières

Liste des tableaux .....	5
Liste des figures .....	5
Acronymes .....	6
<b>1 Informations générales sur le module de formation .....</b>	<b>7</b>
1.1 VUE D'ENSEMBLE .....	7
<b>2 Vue d'ensemble du module de formation 10.....</b>	<b>8</b>
2.1 RESUME .....	8
2.2 OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE.....	9
2.3 DEFINITIONS CLES.....	9
<b>3 Les NQF dans le cadre d'un système de certification .....</b>	<b>10</b>
<b>4 Phases d'un NQF .....</b>	<b>11</b>
4.1 CONCEPTION ET ELABORATION D'UN NQF.....	11
4.2 MISE EN ŒUVRE D'UN NQF .....	14
4.3 SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET REVISION D'UN NQF.....	17
4.3.1 <i>Suivi de la mise en œuvre du NQF.....</i>	<i>17</i>
4.3.2 <i>Révision d'un NQF.....</i>	<i>18</i>
<b>5 Modalités de gouvernance d'un NQF .....</b>	<b>20</b>
<b>6 Structures clés d'un NQF .....</b>	<b>22</b>
6.1 BUT OU OBJECTIFS .....	22
6.2 DESCRIPTEURS DE NIVEAU ET DE DOMAINE.....	23
6.3 MESURE DE LA CHARGE D'APPRENTISSAGE .....	25
6.4 TYPES DE CERTIFICATIONS.....	27
<b>7 Logique et cohérence d'un NQF .....</b>	<b>27</b>
7.1 LOGIQUE ET COHERENCE INTERNES .....	27
7.2 LOGIQUE DES DESCRIPTEURS DE NIVEAU .....	29
7.2.1 <i>Base conceptuelle des descripteurs de niveau .....</i>	<i>29</i>
7.2.2 <i>Logique des descripteurs de niveau.....</i>	<i>30</i>
<b>8 Liens entre le NQF et les dispositifs d'assurance qualité.....</b>	<b>32</b>
8.1 LIENS AVEC LA FORMULATION ET L'ELABORATION DES CERTIFICATIONS.....	32
8.2 LIENS VERS DES PRESTATIONS DE SERVICE DE QUALITE.....	33
8.3 REGISTRES / BASES DE DONNEES DES CERTIFICATIONS .....	34
8.3.1 <i>Aperçu des bases de données/registres nationaux de certifications en Afrique .....</i>	<i>35</i>
8.3.2 <i>Registres et bases de données de certifications dans d'autres régions ou pays .....</i>	<i>41</i>
<b>9 Les Micro-titres de compétence.....</b>	<b>43</b>

9.1	LES MICRO-TITRES DE COMPETENCE DANS UN SYSTEME DE CERTIFICATIONS .....	43
9.2	LES MICRO-TITRES DE COMPETENCE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....	45
9.3	LES MICRO-TITRES DE COMPETENCE DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION PROFESSIONNELS .....	47
<b>10</b>	<b>Élaboration et formulation des certifications</b> .....	<b>48</b>
10.1	PROCESSUS D'ELABORATION ET DE FORMULATION .....	48
10.1.1	<i>Impliquer les parties prenantes</i> .....	48
10.1.2	<i>Proposition de recherche et de concept</i> .....	49
10.1.3	<i>Détermination de la structure de certification et des règles d'achèvement</i> .....	50
10.1.4	<i>Composants de rédaction</i> .....	50
10.2	LOCALISATION DE LA CERTIFICATION SUR LE NQF .....	51
<b>11</b>	<b>Validation des acquis de l'apprentissage</b> .....	<b>53</b>
11.1	APERÇU DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE .....	53
11.2	APPROCHE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE .....	54
11.3	OBSTACLES ET FACTEURS FAVORABLES A LA MISE EN ŒUVRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE.....	59
11.4	STRATEGIES POUR SOUTENIR LE PROCESSUS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE .....	59
11.4.1	<i>Soutien au candidat</i> .....	59
11.4.2	<i>Priorité aux stratégies de soutien</i> .....	61
<b>12</b>	<b>Résumé</b> .....	<b>61</b>
<b>13</b>	<b>Glossaire</b> .....	<b>62</b>
<b>14</b>	<b>Conseils aux formateurs et aux apprenants</b> .....	<b>66</b>
<b>15</b>	<b>Évaluation</b> .....	<b>68</b>
	APPROCHE DE L'EVALUATION .....	68
	ÉVALUATION N° 1 : COHERENCE ET LOGIQUE DU NQF .....	68
	ÉVALUATION N° 2 : LIENS AVEC L'ASSURANCE QUALITE .....	69
	ÉVALUATION N°3 : RPL.....	71
<b>16</b>	<b>Annexes</b> .....	<b>72</b>
	REFERENCES ET LECTURES COMPLEMENTAIRES .....	72
	<i>ACQF: 72</i>	
	<i>Autres: 73</i>	
	ANNEXE 1 : BUT OU OBJECTIFS DES NQF .....	76
	ANNEXE 2 : ÉTUDE DE CAS SUR LE NQF .....	82
	ANNEXE 3 : RESUME DES PRINCIPES ET DES INDICATEURS D'AQ - UNESCO ASIE-PACIFIQUE (UNESCO 2017b).....	83
	ANNEXE 4 : CADRE DE L'EQAVET (CERAQ) .....	91
	ANNEXE 5 : MODELES DE GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES D'UN NQF .....	96
	ANNEXE 6 : ÉTUDE DE CAS SUR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'APPRENTISSAGE.....	101

## Liste des tableaux

Tableau 1: Questions critiques dans la phase de conception.....	13
Tableau 2: Questions critiques de la phase de mise en œuvre .....	15
Tableau 3: Remise en question du NQF : des changements doivent-ils être apportés pour améliorer le NQF ? .....	18
Tableau 4: Six entités NQF dans le cadre d'un exercice de benchmarking .....	20
Tableau 5: Résumé des QF en Afrique .....	23
Tableau 6: Définitions du crédit.....	25
Tableau 7: Sous-domaines.....	31
Tableau 8: Aperçu des registres/bases de données des certifications (associés aux NQF) .....	35
Tableau 9: Maroc - Répartition des certifications dans l'EFTP par niveau de certification et par secteur (2019-2020) .....	40
Tableau 10: Pays de l'EQF : bases de données/registres nationaux de certifications .....	41
Tableau 11: Approches sélectionnées pour la description et le partage des micro-titres de compétence. ....	46
Tableau 12: Quatre phases de validation - questions principales .....	53
Tableau 13: Approches et modèles de RLP .....	55

## Liste des figures

Figure 1: NQF en tant que système (dans le système national des certifications) .....	10
Figure 2: L'élaboration de NQF/NQS est un processus de dialogue .....	12
Figure 3: Symboles du cadre.....	28
Figure 4: Logique verticale et horizontale de l'ACQF .....	31
Figure 5: Cap-Vert - Les certifications de l'EFTP dans le catalogue des certifications du NQF, par niveaux 38	
Figure 6: Cap-Vert - Les certifications de l'EFTP dans le NQF - Catalogue national des certifications, par secteur (15 familles professionnelles).....	39
Figure 7: Kenya - certifications dans le registre NQF, par niveaux .....	39
Figure 8: Kenya - certifications dans le registre NQF, par secteurs .....	40
Figure 9: Facteurs permettant de situer une certification sur le NQF .....	52
Figure 10: Phases du RPL.....	53

## Acronymes

ACQF	Cadre continental africain des certifications
ASG-QA	Lignes directrices et normes africaines pour l'assurance qualité
AU/UA	Union africaine
AUC/CUA	Commission de l'Union africaine
CEDEFOP	Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
CESA	Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique
EQAVET/CERAQ	Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels
EQF	European Training Foundation
ETF	Fondation européenne pour la formation
UE	Union européenne
NQF	Cadre national des certifications
NZQF	Autorité de Certifications de Nouvelle Zelande
QA/AQ	Assurance qualité
RPL / VAE	Validation des acquis de l'apprentissage
RQF	Cadre régional de certifications
SAQA	Autorité de Certifications d'Afrique du Sud
TVET	Enseignement et formation professionnels techniques
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VET	Enseignement et formation professionnels
ZAQA	Autorité de Certifications de Zambie

# 1 Informations générales sur le module de formation

Le Cadre continental africain des certifications (ACQF) est une initiative stratégique de l'Union africaine, sous-tendue par des politiques de coopération et d'intégration continentales allant de l'éducation à la libre circulation des personnes et au libre-échange. Le processus d'élaboration de l'ACQF actuellement en cours (2019 - 2022) comprend des aspects tels que l'analyse et la recherche, l'élaboration des politiques et des lignes directrices de l'ACQF, le réseautage et la sensibilisation des parties prenantes, et le programme de développement des capacités. Le [site Internet de l'ACQF](#) contient des informations sur toutes les composantes, activités et résultats du projet d'élaboration de l'ACQF.

## 1.1 Vue d'ensemble

### 1. Objectif et champ d'application

L'ensemble des dix modules de formation de l'ACQF soutient la diffusion et l'application des dix lignes directrices de l'ACQF, et aborde les mêmes thèmes pertinents dans le domaine des certifications et des cadres des certifications. La liste des modules de formation se présente comme suit :

- Module de formation 1 : Résultats de l'apprentissage
- Module de formation 2 : Les descripteurs de niveau
- Module de formation 3 : Référencement des cadres ou systèmes nationaux des certifications à l'ACQF
- Module de formation 4 : Validation de l'apprentissage
- Module de formation 5 : L'assurance qualité dans le contexte de l'ACQF
- Module de formation 6 : Registres / bases de données des certifications
- Module de formation 7 : Suivi et évaluation dans le contexte des cadres ou des systèmes de certification
- Module de formation 8 : Communication et sensibilisation
- Module de formation 9 : Innovation et technologie dans le contexte des cadres ou des systèmes de certification
- Module de formation 10 : Certifications et cadres des certifications - Une vue systémique

Ce module de formation développe le contenu de la ligne directrice 10 de l'ACQF intitulée "Certifications et NQFs (ou NQS) : Une vue systémique".

### 2. Utilisation du module de formation

Les modules de formation sont conçus pour :

- L'auto-apprentissage
- L'apprentissage dirigé par un enseignant, formateur ou animateur de cours, pouvant inclure l'apprentissage en groupe.
- Une combinaison de ce qui précède.

Les modules de formation sont librement accessibles en plusieurs formats pour une adaptation flexible aux différents contextes et aux besoins et possibilités des apprenants : sous forme de fichiers PDF à télécharger sur le site Internet de l'ACQF et à diffuser ; sous forme de contenu numérique accessible via le système de gestion de l'apprentissage numérique de l'ACQF, accessible en ligne ou hors ligne, notamment via une application pour téléphones mobiles.

Les utilisateurs intéressés (apprenants, enseignants / formateurs et organisations) peuvent utiliser l'ensemble des modules ou ne se concentrer que sur quelques-uns.

Les modules de formation de l'ACQF peuvent être utilisés dans une variété de situations, notamment :

- Par les ministères et départements chargés de l'élaboration et de la coordination des cadres des certifications, surtout aux premiers stades du processus d'élaboration, ou lorsque l'opérationnalisation commence et que davantage de personnel, de parties prenantes et de personnes ressources techniques sont impliqués.
- Les conseils de qualité et les agences d'assurance qualité - pour leur personnel, leurs membres et les personnes ressources techniques
- Les projets techniques visant à concevoir ou à réviser les cadres nationaux des certifications avec des groupes de travail et des taskforces nationaux.
- Les prestataires de services d'éducation et de formation, par exemple sous forme de modules de formation facultatifs ou réguliers sur les thèmes et les questions liés aux cadres et aux systèmes de certification : les instituts de formation des enseignants, les établissements d'enseignement supérieur (départements de l'éducation), les centres de formation pour le personnel des institutions du secteur public, les centres de formation des associations d'employeurs et des organismes professionnels, les conseils sectoriels de compétences participant à l'élaboration des certifications.
- Centres de formation et activités de développement des capacités des organisations internationales.

### **3. Concept et structure**

Les modules de formation :

- se fondent sur le contenu élaboré dans la ligne directrice technique et l'élargissent en explorant la littérature, les recherches récentes et les expériences.
- soulèvent des questions et problématiques qui n'ont pas pu être exprimés dans la ligne directrice technique, pour débat.
- fournissent des exemples et des cas illustrant les principaux concepts, les questions et l'application des approches et des méthodes.
- Les exemples et les cas sont tirés de pratiques et de développements pertinents dans le monde entier, en mettant l'accent sur les cadres et les systèmes ayant une expérience substantielle et pertinente pour les différents thèmes.

Les modules de formation comprennent

- Des questions de réflexion qui peuvent être abordées individuellement ou en groupe (par exemple, groupe d'atelier, groupe de travail)
- Des activités d'apprentissage qui peuvent être abordées individuellement ou en groupe (par exemple, groupe de classe/conférence, groupe de travail).
- L'accès à des études de cas ou à des exemples, des lectures, ou des points de vue différents (le cas échéant).
- Tâches d'évaluation

## **2 Vue d'ensemble du module de formation 10**

### **2.1 Résumé**

Le module de formation 10 aborde de manière détaillée la manière dont un NQF fait partie d'un écosystème, un système de certification, et est intégralement lié à ses dispositifs d'assurance qualité. Ce



module de formation se concentre sur la conception, la mise en œuvre et la révision d'un NQF ; les dispositions de gouvernance ; les structures clés d'un NQF ; comment analyser un NQF pour en déterminer la logique et la cohérence ; l'identification des liens avec l'assurance qualité ; et la mise en œuvre de stratégies connexes telles que la validation des acquis de l'apprentissage.

## 2.2 Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce module de formation, l'apprenant sera en mesure de :

1. Décrire les trois phases clés d'un NQF.
2. Comparer les différentes modalités de gouvernance d'un NQF
3. Identifier comment un NQF et son assurance qualité sont liés au sein d'un système de certification.
4. Identifier et comprendre les structures clés d'un NQF
5. Analyser la logique et la cohérence d'un NQF
6. Identifier les principales approches d'assurance qualité pour la formulation et la validation des certifications, et la fourniture de certifications par les prestataires de services d'éducation et de formation.
7. Identifier des stratégies de mise en œuvre visant à réduire les obstacles à la validation des acquis de l'apprentissages.

## 2.3 Définitions clés

Les définitions clés suivantes ont été utilisées dans le cadre de la ligne directrice 10 et sont incluses ici en tant qu'élément clé du module de formation 10.

Le **crédit** est la confirmation qu'une partie d'une certification, consistant en un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage, a été évaluée et validée par une autorité compétente, selon une norme convenue ; le crédit est accordé par les autorités compétentes lorsque l'individu a atteint les acquis d'apprentissage définis, attestés par des évaluations appropriées et pouvant être exprimés en une valeur quantitative (par exemple des crédits ou des points de crédit) démontrant la charge de travail estimée dont un individu a généralement besoin pour atteindre les acquis d'apprentissage correspondants.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

**Descripteur de niveau** : Une déclaration décrivant les acquis d'apprentissage à un niveau particulier du cadre national des certifications (NQF) qui fournit une indication générale des types d'acquis d'apprentissage qui conviennent à une certification à ce niveau.

Source : Ajusté à partir de SAQA NQFPedia 2017

**Système national des certifications** : Il comprend tous les aspects de l'activité d'un pays qui aboutissent à la reconnaissance d'un apprentissage. Ces systèmes comprennent les moyens d'élaboration et d'opérationnalisation de la politique nationale ou régionale en matière de certifications, les dispositions institutionnelles, les processus d'AQ, les processus d'évaluation et de délivrance des diplômes, la reconnaissance des compétences et d'autres mécanismes qui relient l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Les systèmes de certification peuvent être plus ou moins intégrés et cohérents. L'une des caractéristiques d'un système de certification peut être un cadre explicite des certifications.

Source : OCDE 2006

**Certification** : Désigne le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation qui est obtenu lorsqu'une autorité compétente détermine qu'un individu a atteint des résultats d'apprentissage selon des normes données.

Source : Conseil de l'Union européenne (2017)

Signifie une combinaison planifiée d'acquis d'apprentissage ayant un ou plusieurs objectifs définis, destinée à fournir aux apprenants qualifiés une compétence appliquée et une base pour un apprentissage ultérieur, et qui a été évaluée en termes d'acquis de niveau de sortie, enregistrée sur le NQF et certifiée et délivrée par un organisme reconnu.

Source : SAQA NQFPedia 2017

**Assurance qualité** : Processus et procédures visant à garantir que les certifications, l'évaluation et l'exécution des programmes répondent à certaines normes.

Source : Tuck 2007

**Validation de l'apprentissage non-formel et informel** : désigne le processus de confirmation par une autorité compétente qu'un individu a acquis des acquis d'apprentissage dans des contextes d'apprentissage non formel et informel, mesurés par rapport à une norme pertinente, et consistant en les quatre phases distinctes suivantes :

- l'identification par le dialogue des expériences particulières d'un individu,
- la documentation pour rendre visible les expériences de l'individu,
- une évaluation formelle de ces expériences, et
- la certification des résultats de l'évaluation qui peut conduire à une certification partielle ou totale.

Également connue sous le nom de validation des acquis de l'apprentissage (RPL), la RPL est la confirmation par une autorité compétente que les résultats d'apprentissage, qu'une personne a acquis dans des contextes d'apprentissage non formels et informels, ont été mesurés par rapport à une norme pertinente.

Source : Note thématique 1 2021a de l'ACQF, adapté de la recommandation 2017 de l'EQF.

### 3 Les NQF dans le cadre d'un système de certification

La ligne directrice 10 explique qu'un système de certification comprend des dispositifs d'assurance qualité (notamment en ce qui concerne les certifications, les dispositions relatives aux prestataires, les processus d'évaluation et d'attribution) et un cadre de certification implicite ou explicite. La Figure XX ci-dessous résume les liens qui existent au sein du système de certification.



Figure 1: NQF en tant que système (dans le système national des certifications)

Source : Adapté de la Note thématique 1.1 de l'ACQF sur les NQF. 2022. Auteur : Castel-Branco E. (à paraître)

Considérer le cadre national des certifications comme un dispositif de classification indépendant des dispositifs d'assurance qualité et de la gouvernance de ces dispositifs, signifie que le NQF peut soutenir les dispositifs d'assurance qualité mais qu'il n'en est pas nécessairement le pivot.

Une telle approche du NQF et des dispositifs d'assurance qualité permet une certaine souplesse dans le système des certifications quant à l'application de ces dispositifs dans les différents secteurs. Par exemple, il peut y avoir un seul NQF (qui couvre tous les secteurs) mais différents organismes responsables de superviser les dispositifs d'assurance qualité dans les différents secteurs.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Dans le système de certification de votre pays, existe-t-il un ou plusieurs NQF (sectoriels, par exemple dans l'enseignement supérieur) ou un seul NQF général?
2. Existe-t-il plusieurs organismes responsables assurant la supervision des multiples secteurs ou un seul ?

## 4 Phases d'un NQF

La ligne directrice 10 note que la "vie" d'un NQF peut être classée en trois phases distinctes :

1. Phase de conception et d'élaboration
2. Phase de mise en œuvre
3. Phase de révision.

Ces trois phases sont expliquées ci-dessous à l'aide d'exemples.

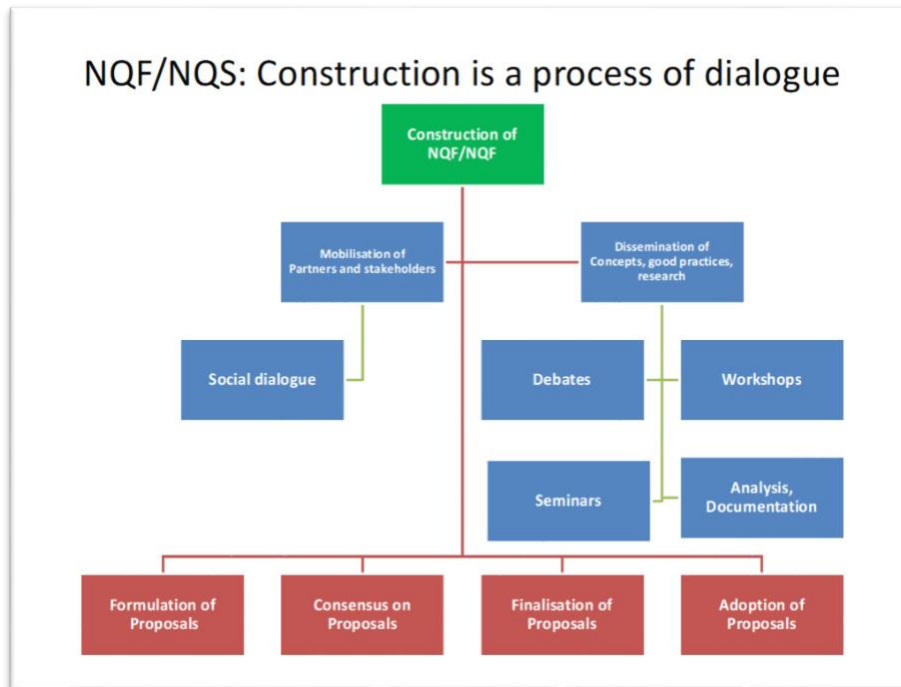
### 4.1 Conception et élaboration d'un NQF

Pour l'étape de conception et d'élaboration des NQF, la ligne directrice 10 propose 14 étapes clés dans le processus, qui sont décrites ci-dessous :

1. Définir la raison d'être du NQF : quels questions, problèmes et objectifs et quels liens avec les stratégies et politiques nationales/régionales pertinentes.
2. Définir le panorama des parties prenantes et des institutions intéressées
3. Former un groupe de travail représentatif des parties prenantes et des institutions principales, avec des tâches et des rôles définis en rapport avec le processus d'élaboration des NQF.
4. Définir une feuille de route / un plan d'action soutenant une approche coordonnée pour développer ou consolider le NQF.
5. Assurer un soutien expert et technique au processus, et les autres ressources requises.
6. Définir le champ d'application du NQF et les principaux éléments des documents stratégiques et techniques à élaborer.
7. Analyser la situation de base, dresser un inventaire de référence des certifications dans tous les sous-secteurs/niveaux du système existant, identifier les questions importantes et les lacunes en matière d'information.
8. Apprendre des processus similaires et des NQF des pays de la région et au-delà.
9. Informer et communiquer avec les institutions et les groupes de parties prenantes plus larges sur le processus du NQF, partager les principaux concepts et objectifs.

10. Mettre en œuvre les activités techniques, recueillir les réactions et les commentaires, faire le suivi du processus.
11. Tenir une consultation publique sur les projets de documents stratégiques et techniques du NQF.
12. Planifier les étapes liées à la consultation et à l'adoption des propositions au sein des canaux gouvernementaux / du processus législatif.
13. Mener des activités de développement des capacités pour les parties prenantes et les représentants des institutions qui seront impliqués dans la gouvernance du NQF.
14. Garantir des ressources publiques pour la mise en place d'une gouvernance initiale soutenant la mise en œuvre du NQF.

Correia (2021) propose une vue schématique de la dynamique, des étapes et de la participation à prendre en compte lorsqu'un pays décide de planifier et de s'engager dans l'élaboration d'un NQF.



**Figure 2: L'élaboration de NQF/NQS est un processus de dialogue**

Source : Correia O. 2021. Présentation au<sup>10e</sup> webinar d'apprentissage par les pairs de l'ACQF, 22 juillet 2021. [https://acqf.africa/capacity-development-programme/webinars/acqf-10th-peer-learning-webinar/session-2\\_en\\_acqf\\_plw-10\\_22jul2021\\_olavo-correia.pdf/@@display-file/file/session-2\\_fr\\_acqf\\_plw-10\\_22jul2021\\_olavo-correia.pdf.pdf](https://acqf.africa/capacity-development-programme/webinars/acqf-10th-peer-learning-webinar/session-2_en_acqf_plw-10_22jul2021_olavo-correia.pdf/@@display-file/file/session-2_fr_acqf_plw-10_22jul2021_olavo-correia.pdf.pdf)

Cette phase inclut :

1. La conceptualisation et la conception du NQF au cours de laquelle les pays analysent et définissent la raison d'être et les principaux objectifs du futur NQF. Il en résultera souvent une ébauche de NQF qui servira de base à une diffusion plus large et fera l'objet de discussions au sein d'un groupe plus restreint de parties prenantes clés. Les principales caractéristiques architecturales, telles que l'objectif, la portée et les structures, sont rédigées.
2. La phase de consultation et de test, au cours de laquelle le projet de NQF est présenté et discuté au sein d'un groupe plus large de parties prenantes, normalement dans le cadre d'un processus de consultation publique. Les pays peuvent choisir de tester les niveaux et les types de certifications proposés dans les NQF par le biais de projets ou de consultations ciblées.
3. Étape d'établissement/adoption officielle au cours de laquelle le NQF est officiellement documenté et approuvé par un décret/une loi ou un accord formel entre les parties prenantes.

Au cours de cette étape, certaines questions cruciales doivent être posées en ce qui concerne la documentation du NQF, les liens avec d'autres stratégies, les liens potentiels avec l'assurance qualité, ainsi que l'adoption d'un cadre juridique et de dispositions de gouvernance. Ce faisant, le processus d'élaboration doit être planifié et négocié et impliquer une série de parties prenantes. Le tableau ci-dessous présente certains domaines et questions critiques à poser lors de la phase de conception.

**Tableau 1: Questions critiques dans la phase de conception**

Focus	Questions
Plan d'élaboration	<p>Quelle est l'approche globale à adopter pour l'élaboration du NQF ? Qui sera l'organisme (ou le groupe) chargé de gérer l'élaboration du NQF ?</p> <p>Quelles sont les parties prenantes qui doivent être impliquées dans les consultations relatives au NQF ?</p> <p>Comment ces parties prenantes seront-elles informées et consultées ?</p> <p>Comment la conception du NQF sera-t-elle négociée ?</p> <p>Comment le NQF sera-t-il testé ?</p>
Conception du NQF : Objectif et champ d'application	<p>Quels sont les objectifs à atteindre ?</p> <p>Quel sera le champ d'application du QF ? Comment sera-t-il relié à d'autres QF dans le pays (le cas échéant) ?</p>
Conception du NQF : Structures	<p>Niveaux et descripteurs de niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment le nombre de niveaux et de domaines sera-t-il déterminé ? Quels sont les facteurs clés à prendre en compte ?</li> </ul> <p>Volume de la mesure d'apprentissage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quel sera le volume de la mesure d'apprentissage ?</li> </ul> <p>Descripteurs de type de certification :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment les descripteurs de certification seront-ils documentés ?</li> </ul> <p>Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conception du NQF favorise-t-elle l'utilisation des résultats d'apprentissage ?</li> <li>• La conception structurelle reflète-t-elle le "bon sens" en ce qui concerne les principaux types de certification ? Reflète-t-elle les besoins futurs, les besoins du marché du travail et les références internationales ?</li> <li>• La conception du NQF favorise-t-elle l'apprentissage tout au long de la vie et les parcours d'apprentissage ?</li> <li>• La conception du NQF favorise-t-elle les principes d'accès et d'équité pour tous les citoyens ?</li> </ul>
Base juridique	<p>Comment le NQF sera-t-il formalisé, par exemple par un décret, un règlement ou un accord dans le cadre d'une politique ?</p>
Gouvernance et financement	<p>Comment le NQF sera-t-il géré et gouverné ? Comment les parties prenantes s'approprient-elles le NQF ? Comment sera-t-il financé ? Comment sera-t-il doté en personnel ?</p>
Liens : RPL	<p>Comment le NQF servira-t-il de base stratégique et favorisera-t-il l'accès à la validation de l'apprentissage non formel et informel ?</p>

Focus	Questions
	Quels liens stratégiques faut-il établir avec les stratégies d'assurance qualité, par exemple en les intégrant dans des normes de qualité pour les spécifications des certifications et pour les services des prestataires ?
Liens : Système de transfert de crédits	Comment le NQF servira-t-il de base stratégique et favorisera-t-il l'accès à la validation de l'apprentissage formel ? Le transfert de crédits sera-t-il basé sur des conseils stratégiques ou sera-t-il lié à un système établi d'accumulation et de transfert de crédits ?
Liens : Registres	Quels registres doivent être établis pour les certifications identifiées et acceptées dans le NQF proposé ? Qui sera responsable de ces registres, par exemple l'organisme centralisé du NQF ou l'organisme sectoriel d'assurance qualité ?
Liens : Assurance qualité	Comment le NQF sera-t-il relié de manière cohérente à d'autres stratégies d'assurance qualité pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration, la conception et la validation des spécifications de certification</li> <li>• Approbation des prestataires et approbation des programmes menant à une certification NQF ?</li> </ul> Comment la cohérence des stratégies d'assurance qualité sera-t-elle déterminée pour soutenir les objectifs du NQF et les stratégies associées (par ex. RPL, transfert de crédits) ?
Liens : Autres lois et règlements	Quelles autres lois et réglementations seront affectées par le projet de NQF ? Qui sera chargé de veiller à la cohérence des lois et des règlements ?



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

Tableau 1 présente certaines questions essentielles à aborder lors de la phase de conception d'un NQF.

1. Réfléchissez aux stratégies d'engagement des parties prenantes qui pourraient être utilisées dans le processus d'élaboration.
2. Sélectionnez au moins deux domaines d'intérêt et réfléchissez à comment les principales parties prenantes peuvent aider les concepteurs de NQF à répondre à ces questions.

## 4.2 Mise en œuvre d'un NQF

La phase de mise en œuvre va de la conception initiale de la politique et du cadre juridique du NQF à l'opérationnalisation du cadre. Cette phase est axée sur :

- La consolidation de la gouvernance et des lois associées
- L'établissement et application concrètes des liens avec les structures associées et les dispositifs d'assurance qualité, et la mise en œuvre pratique et complète.
- La consolidation des capacités et de l'expertise administratives et techniques.

Au cours d'une période donnée, cette étape comprend des pratiques d'application à grande échelle du NQF et exige la mise en œuvre et le respect des dispositions en matière d'assurance qualité. La mise en œuvre complète demande du temps et toutes les stratégies et capacités ne seront pas disponibles au même moment.

Au cours de cette phase, les liens proposés entre le NQF et les stratégies et dispositifs d'assurance qualité qui lui sont associés doivent être déterminés, documentés, acceptés et formalisés. Les dispositions relatives à l'assurance qualité peuvent être contrôlées de manière centralisée en même temps que le NQF, mais pourraient être réparties entre des organismes sectoriels d'assurance qualité. Il est essentiel de garantir les liens et la cohérence de la conception du système de certification pour assurer le succès de la mise en œuvre du NQF, ainsi que pour renforcer la compréhension et la crédibilité du NQF auprès des parties prenantes.

Des questions cruciales liées à la conception du système de certification et au rôle du NQF dans ce système doivent être examinées et leur mise en œuvre doit être entreprise par les organismes responsables.

**Tableau 2: Questions critiques de la phase de mise en œuvre**

Focus	Questions
De la conception à la mise en œuvre complète	<p>Quels documents, par exemple un plan stratégique national, articuleront les objectifs et les aspirations du pays et feront le lien entre le NQF et le système de certification ?</p> <p>Qui élaborera le plan de mise en œuvre ? Qui doit approuver le plan de mise en œuvre ? Qui financera et fournira les ressources (y compris les ressources humaines) nécessaires à la mise en œuvre ? Quel est le calendrier prévu pour la mise en œuvre complète ?</p> <p>Comment la mise en œuvre sera-t-elle contrôlée ? Reportez-vous à la section 4.3 pour de plus amples informations.</p>
AQ des certifications	<p>Comment le lien sera-t-il établi entre le NQF et les normes ou critères d'élaboration des certifications et l'approbation sur le NQF ? Quels seront les processus d'élaboration, de validation et de localisation d'une certification sur le NQF ?</p>
AQ des services des prestataires	<p>Comment la fourniture par les prestataires de programmes menant à une certification du NQF sera-t-elle documentée ? Qui est responsable du contrôle des services des prestataires ? Comment le suivi des prestataires sera-t-il effectué ? Quelles récompenses ou sanctions liées aux performances des prestataires seront appliquées ?</p>
Évaluation et validation des résultats	<p>Qui est responsable de l'évaluation de l'atteinte des résultats d'apprentissage par les individus ? Comment les décisions d'évaluation seront-elles modérées ou validées ?</p>
La certification	<p>Qui est responsable de la délivrance des documents du NQF ? Qui assurera la qualité des processus de délivrance ?</p>

Focus	Questions
Registres	Comment les registres seront-ils rendus publics ? Quelles sont les informations qui doivent être accessibles au public ? Comment les registres seront-ils mis à jour ?
Collecte des données	Qui sera responsable de la collecte des données pertinentes du système de certification ? Quelles sont les données qui seront collectées ? Comment les données seront-elles organisées de façon cohérente ? Comment les données seront-elles utilisées pour le suivi de la mise en œuvre du NQF ?
Système de transfert de crédits	Comment le système d'accumulation et de transfert de crédits sera-t-il négocié ? Fera-t-il partie du NQF ou sera-t-il un système négocié distinct ? Comment sera-t-il opérationnalisé ?
Visibilité du NQF et engagement des parties prenantes	Les utilisateurs finaux doivent connaître le NQF et le service qu'il fournit. Comment le NQF, les structures associées et les dispositifs d'assurance qualité seront-ils communiqués aux parties prenantes ?  Comment le dialogue entre les parties prenantes sera-t-il facilité ?
Capacité technique	Comment l'expertise du personnel de l'organisme d'AQ sera-t-elle développée ?  Comment l'expertise des prestataires et des développeurs de certifications sera-t-elle développée ?



### Activité

Cette 'activité peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Tableau 2 présente certaines questions à prendre en compte lors de la phase de mise en œuvre d'un NQF.

1. Le dernier domaine d'intérêt est celui de la capacité technique du personnel des organismes d'assurance qualité, mais aussi des prestataires et des concepteurs de certifications. Dans le tableau ci-dessous, suggérez les domaines spécifiques dans lesquels chacune de ces trois entreprises aurait besoin de développer ses capacités.

Personnel de l'organisme d'AQ	Prestataires	Concepteurs de certifications



### 4.3 Suivi de la mise en œuvre et révision d'un NQF

La ligne directrice 10 explique que les NQF ne sont pas des constructions statiques et qu'ils évolueront (et doivent évoluer) au fil du temps pour répondre aux besoins changeants du pays. Ce faisant, la mise en œuvre du NQF doit être contrôlée et faire l'objet d'un examen périodique. Bien que le suivi ait lieu dans la phase de mise en œuvre, il est inclus ici car il est distinct de la mise en œuvre et se concentre sur la réflexion et l'évaluation.

#### 4.3.1 Suivi de la mise en œuvre du NQF

Alors qu'une révision est souvent entreprise après une période de plusieurs années après la mise en œuvre, de nombreux pays entreprennent un suivi et une évaluation continue de la mise en œuvre du NQF. Les informations obtenues grâce à ce suivi peuvent être utilisées lors de révisions périodiques ou pour "peaufiner" le NQF ou ses initiatives associées au fil du temps.

Les organismes d'assurance qualité ou les ministères compétents peuvent exiger des prestataires qu'ils collectent des données, conformément à une norme nationale en la matière. Les normes de données décrivent les définitions, les champs et les réponses potentielles qui doivent être collectés par le fournisseur et transmis à un dépositaire central, ou qui sont collectés au niveau national. Ces normes de données sont généralement liées au système de gestion des données des élèves.

En Afrique du Sud, le NQF et la National Learners' Records Database (NLRD) fournissent les informations suivantes : certains champs clés qui fournissent des données suffisantes pour le suivi de la mise en œuvre du NQF, notamment :

- *Les certifications et les certifications partielles (y compris les normes d'unité) enregistrées sur le NQF, leurs déclarations d'objectifs, les résultats du niveau de sortie et les critères d'évaluation, ainsi que le sous-cadre du NQF attribué à chaque certification et certification partielle.*
- *Fournisseurs accrédités*
- *Évaluateurs agréés*
- *Les dossiers des apprenants qui obtiennent des certifications ou des parties de certifications enregistrées dans le NQF et leurs résultats.*

Pour les dossiers des apprenants :

*Chaque prestataire de services d'éducation et de formation envoie les données relatives aux résultats des apprenants à l'organisme d'assurance qualité qui l'a accrédité pour offrir cette certification particulière. Ces ensembles de données sont envoyés dans le format spécifié par chaque organisme d'assurance qualité, et les prestataires sont encouragés à obtenir ces spécifications auprès de leurs organismes d'assurance qualité.*

*Les organismes d'assurance qualité soumettent leurs jeux de données au NLRD (dans le format spécifié par la SAQA) pour un chargement par lots sur le NLRD.*

Source : <https://www.saqa.org.za/nqf-and-national-learners-records-database-nlrd>

Il existe d'autres exemples régionaux que les organismes responsables pourraient utiliser pour faire le suivi de la mise en œuvre du NQF. Notamment celui proposé par l'UNESCO pour le secteur de l'EFTP en Asie-Pacifique et le cadre EQAVET<sup>1</sup> dans le secteur de l'EFTP de l'UE. Ces deux cadres pourraient également être

---

<sup>1</sup> [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020H1202\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32020H1202(01)&from=FR)

appliqués au secteur de l'enseignement supérieur. Ces deux cadres sont inclus dans l'annexe 3 et l'annexe 4.



#### Activité

Cette activité peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Examiner les lignes directrices de l'UNESCO pour l'EFTP en Asie-Pacifique (annexe 3) et le cadre de l'EQAVET (annexe 4).

1. Pour chaque cadre, principes et indicateurs (UNESCO) et Indicateurs (EQAVET Partie B), considérez et identifiez les indicateurs qui seraient utiles lors de l'examen de la mise en œuvre d'un NQF.
2. Si certains indicateurs sont exclus, expliquez la raison de cette exclusion.

### 4.3.2 Révision d'un NQF

Une révision majeure d'un NQF peut avoir lieu à tout moment, mais les révisions ont généralement lieu après une période de temps après la mise en œuvre du NQF et de ses fonctions d'assurance qualité connexes. Il est important de séparer la mise en œuvre du NQF de celle des fonctions d'assurance qualité.

La Zambia Qualifications Authority (*Autorité nationale des certifications de la Zambie*) procède actuellement à une révision de son NQF<sup>2</sup>. La principale motivation de cette révision est la suivante :

- a) *S'assurer que le cadre est maintenu à jour et continue de répondre aux demandes changeantes de l'éducation et la formation dans le pays, conformément à la loi ZAQA n° 13 de 2011 ;*
- b) *Assurer une comparabilité régionale et internationale continue des certifications et des normes zambiennes ;*
- c) *Répondre aux exigences de reconnaissance des certifications qui ne sont pas actuellement prises en compte par le cadre, par exemple le niveau avancé (A-Level), les Skills Awards (Prix de compétence), les Trade Certificates (Certificats de compétence) II et III, etc.*
- d) *Prévoir la mise en œuvre des systèmes d'accumulation et de transfert de crédits (CATS).*

La ligne directrice 10 indique que les cadres de certification sont utilisés pour promouvoir la confiance et la transparence des certifications individuelles et des systèmes de certification auxquels elles appartiennent. Ce faisant, ils :

1. Servent de dispositif de classification pour organiser les certifications en fonction du type et/ou du niveau.
2. Définissent (ou établissent un lien vers) les mesures de qualité des certifications à intégrer ou à accepter dans le cadre des certifications.
3. Servent de passerelle officielle entre les utilisateurs internationaux des certifications nationales et les titulaires de certifications internationales.<sup>3</sup>

Les organismes responsables contemplant l'opportunité d'une révision peuvent envisager d'utiliser ces trois fonctions clés et poser certaines questions critiques, incluses dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 3: Remise en question du NQF : des changements doivent-ils être apportés pour améliorer le NQF ?**

<sup>2</sup> <https://www.zaqa.gov.zm/about#zqf>

<sup>3</sup> Quality and Qualifications Ireland 2017.

Dispositif de classification	Définit des mesures de qualité (ou des liens vers celles-ci)	Passerelle entre les certifications nationales et internationales
<p>Le NQF contribue-t-il à accroître les aspirations en matière d'apprentissage ?</p> <p>Les citoyens utilisent-ils le NQF pour voir les possibilités de progression ?</p> <p>Le NQF aide-t-il à surmonter les obstacles liés aux certifications, notamment la validation de l'apprentissage non formel et informel ?</p> <p>Existe-t-il des certifications importantes actuellement hors du NQF qui devraient y être intégrées ?</p>	<p>Le NQF relève-t-il le niveau des qualifications en termes d'utilisation des résultats d'apprentissage, de contenu, d'évaluation et de processus de certification ?</p> <p>Le NQF exerce-t-il le type de pression requis sur les propriétaires de certifications pour qu'ils décrivent et gèrent leurs certifications de manière appropriée ?</p> <p>Le NQF contribue-t-il à accroître le potentiel des certifications à fournir des bénéfices sociaux et économiques à leurs détenteurs ?</p>	<p>Les personnes à l'étranger utilisent-elles le NQF pour évaluer des éléments de certifications nationales spécifiques ?</p> <p>Est-il facile de faire des comparaisons entre les certifications nationales et les certifications internationales ?</p> <p>Les liens avec les certifications internationales sont-ils clairs ?</p> <p>Les fonctions d'assurance qualité du NQF inspirent-elles la confiance envers les programmes nationaux d'éducation et de formation, de la part des usagers internationaux ?</p>

Source : Adapté de QQI 2017.

En entreprenant une révision majeure autre que le suivi continu, il est suggéré que l'organisme responsable de la révision :

1. Élabore des termes de référence de la révision
2. Identifie un comité de coordination (ou similaire) pour gérer la révision, et inclure les principales parties prenantes.
3. Identifier la portée et l'étendue de la révision
4. Élaborer une stratégie et un calendrier pour la révision et l'engagement complet des parties prenantes.

L'organisme responsable devra fonder une partie de ses recherches sur les données obtenues (comme mentionné dans la section ci-dessus relative au suivi de la mise en œuvre d'un NQF), mais aussi sur les consultations des parties prenantes.

Étant donné que les NQF évoluent au fil du temps, les organismes responsables pourraient envisager des modifications progressives du NQF pour atteindre un objectif final, plutôt que des changements majeurs sur une courte période.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Quel serait un délai raisonnable entre la création et la révision d'un NQF ?
2. Qu'est-ce qui pourrait déclencher la révision d'un NQF dans un pays que vous connaissez bien ?
3. Dans votre pays, quelles parties prenantes pourraient être identifiées pour participer à la révision ?

## 5 Modalités de gouvernance d'un NQF

La ligne directrice n° 10 note que l'interaction entre le NQF et les dispositifs d'assurance qualité propres à chaque pays donne à chaque pays un système de certification unique. Ce faisant, il existe des variations en termes de gouvernance des dispositifs d'assurance qualité et de gouvernance du NQF. Dans certains pays, la gestion du NQF ne relève pas d'une seule agence qui est également l'autorité chargée de l'assurance qualité ou des certifications.

Il n'existe pas de méthode unique pour établir les modalités de gouvernance d'un NQF, mais il convient de réfléchir à la manière dont la gestion du NQF rassemble toutes les parties prenantes susceptibles d'avoir un intérêt dans le NQF ou le système de certification au sens large, par exemple les employeurs, les étudiants, les organismes de validation [pour la reconnaissance des certifications internationales], les associations professionnelles et les prestataires d'éducation et de formation.

Le site Internet de l'ACQF comprend un exercice de benchmarking (étalonnage) de 6 pays,<sup>4</sup> et leurs fonctions clés. Ces six études de cas indiquent que les NQF relèvent de la compétence d'une entité centrale.

**Tableau 4: Six entités NQF dans le cadre d'un exercice de benchmarking**

Pays	Entité du NQF	Portée des fonctions de l'entité NQF
France	<u>Département des certifications professionnelles</u> : un des 5 départements opérationnels de France Compétences. Historique : depuis 1972 ; décret 2019 (nouveau NQF)	<u>Le département gère</u> : - Les registres nationaux des certifications : RNCP et RSCH - La liste actualisée des professions émergentes ou en forte évolution <u>Commission des certifications</u> : prise de décision sur l'enregistrement de nouvelles certifications (sur demande). Prise de décision autonome.
Bahreïn	Direction générale du NQF et des examens (GDQ), au sein de l'Autorité de l'éducation et de la formation (BQA) Institution indépendante	2 fonctions (Directions) : - Direction des examens - Direction des opérations du NQF
Namibie	Autorité namibienne des certifications (NQA) Loi sur l'AQN : 1996 ; Règlement du NQF : 2006 Financement combiné : budget de l'État, revenus des services, projets	- Élaboration de normes, certifications, enregistrement des certifications. - Accréditation des prestataires et des programmes de formation - Évaluation et validation des certifications
Irlande	1. Autorité nationale des certifications (2001-2012) 2. QQI (Quality and certifications Ireland) - depuis 2012 Loi de 2012 (certifications et AQ) Financement combiné : 11 millions EUR par an (budget de l'État, recettes des services - 50/50)	"Couteau suisse" - de nombreuses fonctions : - Assurance qualité (post-secondaire non tertiaire) - NQF - enregistrement, intégrité, référencement ; analyse d'impact et révision du NQF - Reconnaissance des diplômes, certifications - Promotion de <i>Qualifications Ireland</i>
Kenya	Autorité nationale des certifications du Kenya (KNQA) Loi KNQA 2014 + Règlement NQF 2018	Cinq services principaux : - Vérification, reconnaissance des certifications - Enregistrement des certifications - Validation des acquis de l'apprentissage

<sup>4</sup> <https://acqf.africa/capacity-development-programme/nqfs-learning-materials/6-nqfs-governance-models>

Pays	Entité du NQF	Portée des fonctions de l'entité NQF
	Financement combiné : budget de l'État, revenus des services, projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certificat d'équivalence des diplômes étrangers</li> <li>- Accumulation et transfert de crédits</li> </ul>
Portugal	ANQ (Agence nationale des certifications) : <sup>1er</sup> format ANQEP (Agence nationale des certifications et de l'enseignement professionnel) - depuis 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Catalogue national des certifications (CNQ) - en ligne : mise à jour, intégrité, développement</li> <li>- RVCC (RPL) : développer et gérer, coordonner les centres Qualifica.</li> <li>- Suivi, évaluation, réglementation de l'offre de cours d'EFEP pour les jeunes et les adultes</li> <li>- Conception de cours, normes, méthodologies</li> </ul>

Source : Adapté de Castel-Branco 2021, <https://acgf.africa/resources/library/publications-from-international-sources/etf-nqf-rqf-interplay-and-governance-models-2021>

Un NQF doit être considéré comme appartenant au système de certification et aux citoyens qui accèdent ou utilisent le système (ou souhaitent accéder ou utiliser le système). Le ou les dépositaires du NQF ne sont que des dépositaires, et la mise en place d'accords de gouvernance reflétant cette position est, dans la plupart des cas, primordiale pour le succès du NQF et la satisfaction des besoins du pays.

La manière dont les dispositions de gouvernance du NQF incluent ou sont dirigées par les parties prenantes varie selon les pays. Comme nous l'avons mentionné, dans la plupart des cas, l'organe directeur du NQF est également une agence de certification/assurance qualité, mais ce n'est pas toujours le cas. L'annexe 5 fournit des détails supplémentaires sur l'engagement des parties prenantes dans les dispositions de gouvernance de trois NQF sélectionnés en Afrique (Kenya, Namibie et Afrique du Sud), ainsi que trois exemples internationaux. Les modèles de gouvernance internationaux du NQF fournis comprennent :

- Hong Kong - qui utilise un ministère
- L'Écosse - qui dispose d'une organisation caritative pour gérer le NQF
- La Nouvelle-Zélande - qui dispose d'une autorité avec une commission assurant le suivi, similaire aux modèles présentés ici pour le Kenya, la Namibie et l'Afrique du Sud.

L'annexe décrit les fonctions plus détaillées des organes directeurs ainsi que le niveau d'engagement des parties prenantes dans ces arrangements, y compris l'adhésion à tout conseil d'administration ou bureaux directeurs.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

Examiner les différents modèles d'engagement des parties prenantes dans la gouvernance du NQF. L'Écosse a probablement l'approche la plus différente de celle des autres modèles, car elle a une entité légalement établie bien que n'étant pas une autorité chargée de l'assurance qualité ou des certifications.

1. Examinez les avantages et les inconvénients de l'approche adoptée par l'Écosse pour impliquer les parties prenantes dans la gestion de son NQF.
2. Dans le cadre des autres modèles énumérés à l'annexe 5, par exemple, comment les membres ont-ils encouragé le dialogue avec les parties prenantes ?

## 6 Structures clés d'un NQF

La ligne directrice 10 fournit des informations détaillées sur les structures clés du NQF. Il est important de comprendre l'interaction entre les différentes structures pour l'élaboration et la révision des NQF.

### 6.1 But ou objectifs

La ligne directrice 10 indique qu'en Afrique, les différents cadres de certification ont des buts ou des objectifs et une portée variables. Cependant, il existe des thèmes communs liés à la finalité ou aux objectifs, notamment la promotion de :

- L'accès, du parcours et de la progression
- La transparence
- L'harmonisation
- la reconnaissance à l'échelle locale et internationale
- la qualité et la réponse aux besoins du pays.

En ce qui concerne le champ d'application des cadres de certification, la base de données de l'étude cartographique et l'inventaire de l'ACQF indiquent que sur les 41 pays, 23 pays ont approuvé des NQF, dont certains sont sectoriels, mais la majorité ont un champ d'application complet.

L'annexe 1 présente un résumé des pays africains sélectionnés (Afrique du Sud, Botswana, Cap-Vert, Lesotho, Mozambique, Namibie, Rwanda, Seychelles, Zimbabwe). Le résumé révèle que la finalité ou les objectifs sont variés, certains NQF ayant une liste très détaillée et d'autres moins. Certains objectifs ont changé au fil du temps, par exemple au Rwanda, et les objectifs ont pu être actualisés en raison de l'évolution du contexte dans le pays et du niveau de maturité du système de certifications.

Le fait de garder le but ou les objectifs clairs et concis facilite l'élaboration des aspects techniques du NQF.



#### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

Examinez l'annexe 1, et réfléchissez aux questions suivantes.

1. Le Mozambique dispose à la fois d'un cadre pour l'enseignement supérieur et d'un cadre pour l'EFTP, et s'apprête à passer à un NQF complet en mars 2022. Les objectifs du cadre de l'enseignement supérieur et du cadre de l'EFTP sont différents. Réfléchissez à ces objectifs et examinez comment l'orientation de chaque secteur a influencé les buts ou les objectifs.
2. Pour le Mozambique, examinez ensuite les objectifs révisés du nouveau NQF dans l'annexe 1. Comparez ces objectifs avec la nouvelle version révisée de l'annexe 1. Quel est le changement ou l'élargissement du champ d'application que l'on peut discerner ?
3. Le cadre des certifications de l'éducation du Rwanda 2016 (l'itération précédente du NQF) avait les objectifs suivants. Comparez ces objectifs avec la nouvelle version révisée de l'annexe 1. Quel est le changement ou l'élargissement du champ d'application que l'on peut discerner ?

#### **Mozambique :**

##### Enseignement supérieur QF

- *Établir des paramètres et des critères communs pour la conception des certifications et pour faciliter leur comparabilité*



## Questions de réflexion

- *Établir la cohérence et la transparence, en aidant à la compréhension et à l'articulation des différentes certifications dans un système uniforme et harmonisé*
- *Faciliter l'harmonisation avec les systèmes d'enseignement supérieur de la région en vue d'améliorer la mobilité, l'employabilité et la compétitivité.*

### TVET QF

- *Réactivité aux exigences du marché du travail et aux besoins de développement du pays*
- *Garantir des mécanismes de dialogue permanent, de participation active et d'articulation entre les parties prenantes.*
- *Établir un cadre pour l'équivalence entre la formation professionnelle acquise dans les institutions et en dehors de celles-ci*
- *Fournir des ressources humaines qualifiées et élargir l'offre de main-d'œuvre pour le développement*
- *rendre opérationnel le principe de l'apprentissage tout au long de la vie, en facilitant la reconnaissance des cours de courte durée et des compétences acquises en dehors des établissements de formation*
- *Encourager les parcours d'apprentissage flexibles et la formation continue de la main-d'œuvre.*
- *Fournir un cadre pour l'équivalence entre les certifications professionnelles et générales*
- *Établir le cadre d'évaluation et des certifications, en termes de résultats professionnels.*
- *Fournir une base pour l'accumulation et le transfert de crédits dans et entre les certifications*
- *Aligner le système national d'enseignement professionnel aux exigences internationales et régionales, notamment celles de la SADC.*

Source : Étude cartographique de l'ACQF : Document de travail sur le rapport pays du Mozambique

### **Le REQF est conçu pour :**

- *Promouvoir une approche plus intégrée du système rwandais d'éducation et de formation couvrant l'éducation des adultes, l'éducation de base, l'EFTP et l'enseignement supérieur.*
- *Améliorer et coordonner la qualité de l'éducation et de la formation en fixant des normes pour tous les niveaux de qualification.*
- *Créer des certifications et des prix comparables à ceux d'autres NQF, tant au niveau régional qu'international.*
- *Promouvoir des pratiques d'évaluation et des certifications basées sur les compétences dans tous les sous-secteurs de l'éducation du pays.*
- *Offrir des voies multiples qui encouragent les apprenants à améliorer leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs compétences afin de répondre aux besoins changeants de l'éducation et du marché du travail.*
- *Promouvoir la validation des acquis d'apprentissage afin d'intégrer l'apprentissage expérientiel et l'expérience professionnelle.*

Source : Cadre des certifications de l'éducation au Rwanda 2016

## 6.2 Descripteurs de niveau et de domaine

La ligne directrice 10 indique que sur le continent africain, il y a une prédominance de NQF à 10 niveaux, dont 13 dans une région qui dispose d'un cadre régional de certifications à 10 niveaux.

Tableau 5: Résumé des QF en Afrique

QF	Nombre	Commentaires
NQF à 10 niveaux	16	13 dans la SADC, 1 au Kenya, 1 au Rwanda, 1 en Gambie,
NQF à 8 niveaux	6	en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Nord
NQF à 7 niveaux	1	Tunisie
QF sectoriel à 6 niveaux	1	Nigeria (NSQF - TVET)
QF sectoriel à 5 niveaux	1	Sénégal (EFTP)

Source : ACQF 2021a, ACQF 2021b

La ligne directrice n° 10 explique que la détermination des niveaux dans le système des certifications d'un pays dépendra très probablement du nombre de types de certifications (et de leurs niveaux implicites de complexité) qui doivent être traités. En outre, le souhait d'établir un lien avec d'autres NQF ou cadres régionaux de certifications aura également une influence majeure.

Un cadre des certifications ne doit pas nécessairement refléter l'ensemble du système d'éducation et de formation, mais uniquement les secteurs où des qualifications (ou des certifications) sont délivrées. Cela signifie que la carte ou le tableau du NQF ne doit pas nécessairement inclure tous les secteurs, mais uniquement les secteurs qui délivrent des certifications formelles et qui sont donc pertinents pour un cadre de certifications. En outre, les NQF ne doivent pas nécessairement s'aligner sur la classification ISCED<sup>5</sup>. L'ISCED n'est pas directement pertinente pour un NQF, car les niveaux de l'ISCED se rapportent aux étapes de l'apprentissage dans un système d'éducation et de formation et servent un objectif différent, à savoir la collecte de statistiques sur l'éducation.

Dans tous les NQF mentionnés sur le site Tableau 5: Résumé des QF en Afrique, les domaines communs sont presque universellement les connaissances et les compétences, avec des variations sur un troisième domaine ou plus, par exemple l'autonomie, la responsabilité, les attitudes, la compétence, le travail avec les autres et les comportements. D'autres domaines qui pourraient être pris en compte dans un futur NQF sont ceux de l'inclusion des compétences vertes et numériques, ainsi que l'innovation, la résilience et les compétences sociales.

La ligne directrice 10 explique que les pays traitent les descripteurs de niveaux de deux manières distinctes :

- En tant que domaines distincts
- Des domaines fusionnés en un seul descripteur global.

En outre, la ligne directrice 10 explique également que les descripteurs de niveaux sont rédigés :

- En tant qu'énoncés de la complexité d'apprentissage à laquelle un type de certification est attribué, à l'aide d'une carte ou d'un tableau, et/ou d'un descripteur textuel.
- Comme énoncé de la complexité de l'apprentissage pour un type de certification spécifique.



### Questions de réflexion

<sup>5</sup> <http://uis.unesco.org/en/topic/international-standard-classification-education-isced>



Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Examinez quels sont les avantages et les inconvénients de l'élaboration de descripteurs de niveaux dans des domaines distincts.
2. Examinez les avantages et les inconvénients de l'élaboration de descripteurs de niveaux auxquels un type de certification est attribué, à l'aide d'une carte ou d'un tableau, et/ou d'un descripteur textuel.
3. Considérez un NQF que vous connaissez bien. Comment intégreriez-vous des domaines (ou sous-domaines) supplémentaires, tels que les compétences vertes, numériques, l'innovation, la résilience et les compétences sociales au NQF?

### 6.3 Mesure de la charge d'apprentissage

La ligne directrice n° 10 utilise un terme générique, " mesure du volume d'apprentissage ", pour désigner la manière dont les NQF décrivent la " taille " du type de certification en termes de durée (généralement définie en années) ou d'effort de l'apprenant (généralement défini en heures ou en points de crédit). Si les NQF comprennent une valeur de crédit, ils peuvent être utilisés pour contribuer à la cohérence de la taille d'un type de certification, ou être utilisés dans le cadre d'un système de transfert et d'accumulation de crédits, que ce soit au niveau national ou international.

Lors de l'élaboration d'un NQF, la question est souvent de savoir "combien d'heures correspondent à un point de crédit", et beaucoup d'efforts sont souvent déployés pour discuter et explorer ce calcul. Cependant, la définition d'un point de crédit est une discussion plus complexe et plus intéressante, qui a un impact direct sur la compréhension d'une certification dans un pays. Le tableau ci-dessous résume un certain nombre de définitions de pays africains.

**Tableau 6: Définitions du crédit**

Pays	Définition
Lesotho	Activité d'apprentissage à laquelle un apprenant <b>moyen</b> est censé participer. Cela comprend le temps de cours, d'atelier, de conférence, d'étude et d'évaluation, et est basé sur ce qui peut être accompli dans ce temps par un apprenant moyen. Par conséquent, cette durée est <b>théorique</b> et doit être prise en compte lors de la conception des certifications et des programmes.  Source : Cadre des certifications du Lesotho 2019
Namibie	Temps d'apprentissage <b>théorique</b> incluant l'apprentissage dirigé, l'auto-apprentissage et l'évaluation.  Source : Règlement établissant le cadre national des certifications pour la Namibie 2006
Rwanda	Les heures d'apprentissage <b>théorique</b> comprennent le temps de contact direct avec les enseignants ou les formateurs ("apprentissage dirigé"), le temps consacré à l'étude, aux devoirs et aux travaux pratiques ("auto-apprentissage") ainsi que le temps consacré à l'évaluation. Le nombre de crédits est calculé sur la base du temps qu'un apprenant " <b>moyen</b> " à un niveau d'étude donné devrait prendre pour atteindre les résultats d'apprentissage attendus.  Source: Rwanda Qualifications Framework 2021

Pays	Définition
Seychelles	Les heures <b>théoriques</b> font référence au contact direct avec les enseignants et les formateurs et au temps sans contact qui correspond au temps consacré à l'étude indépendante, au travail sur les devoirs et à d'autres formes d'évaluation.  Source : Règlement établissant le cadre national des certifications pour la République des Seychelles 2008
Afrique du Sud	"Heures <b>théoriques</b> d'apprentissage" : <b>estimation</b> convenue du temps d'apprentissage qu'il faudrait à un apprenant <b>moyen</b> pour atteindre les résultats définis. Elles incluent la prise en compte du temps de contact, de la recherche, de la réalisation des devoirs, du temps passé en apprentissage structuré sur le lieu de travail, de l'apprentissage individuel, du travail de groupe, des projets et autres. Dix (10) heures hypothétiques équivalent à un (1) crédit.  Source : Politique d'accumulation et de transfert de crédits dans le cadre national des certifications 2021

Un examen des définitions indique que le volume de l'apprentissage dans ces exemples est basé sur :

- Les heures hypothétiques ou estimées ne sont pas un chiffre "fixe".
- Un apprenant moyen. Dans cette notion d'apprenant moyen, on considère également que l'apprenant a des connaissances et des compétences limitées dans le domaine d'étude/de pratique. Certains cadres indiquent que l'apprenant moyen ne possède "aucune connaissance ni compétence de base dans le domaine d'étude".

Il est tout aussi important dans ces définitions de déterminer ce qui constitue l'apprentissage théorique, et ce qu'est le temps dirigé et non dirigé.

Bien que de nombreuses définitions du temps d'apprentissage hypothétique incluent le temps d'autoformation, il est important que celui-ci soit également identifié et que la raison de son inclusion soit claire. L'inclusion du temps non structuré ou non dirigé dans une mesure du volume d'apprentissage reflète l'apport d'un étudiant individuel plutôt que le temps estimé calculé pour la conception, l'apprentissage et l'évaluation d'un programme afin de répondre aux exigences du type de certification ou de la qualification.

Il est suggéré qu'une définition exclue la notion d'attribution de points de crédit supplémentaires pour une éventuelle réussite individuelle exceptionnelle, ou pour un temps supplémentaire consacré à l'apprentissage, puisqu'il s'agit de la "moyenne". Le temps passé en dehors du temps dirigé de l'enseignant peut encore être calculé comme temps dirigé si l'approche inclut le temps passé à entreprendre des activités d'apprentissage qui ont été dirigées par l'enseignant en dehors du temps de classe.

De plus amples informations concernant les valeurs de crédit et la manière de les déterminer sont incluses dans la section 8 de ce module de formation.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Dressez la liste des activités d'apprentissage et d'évaluation qui, selon vous, devraient être incluses dans une définition du temps dirigé ?
2. Le temps consacré à l'apprentissage sur le lieu de travail (comme un stage) pourrait-il être inclus dans la définition du temps dirigé ? Si non, pourquoi ? Si oui, des exigences supplémentaires doivent-elles être mises en place dans la modalité d'apprentissage pour qu'il soit inclus ?

3. Pensez-vous que le temps non dirigé, par exemple lorsque l'apprenant entreprend des études supplémentaires pour obtenir une meilleure note, devrait être pris en compte dans la définition ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

## 6.4 Types de certifications

Les descripteurs de type de certifications rassemblent les deux principaux paramètres d'un cadre de certification : le niveau de complexité et le volume. Certains pays (par exemple, le Rwanda) résumant le type de certifications dans une carte ou un tableau qui place le titre du type de certification sur un niveau et inclut une mesure de volume (par exemple, des points de crédit), tandis que d'autres incluent des informations textuelles spécifiques (par exemple, le Botswana et la Namibie). Enfin, certains pays utilisent le descripteur de niveau pour décrire également un type de certification (par exemple, l'Éthiopie, le Lesotho et le Zimbabwe).

La ligne directrice 10 suggère que l'approche utilisée par le Botswana et la Namibie offre la plus grande flexibilité. Cette approche permet d'inclure plusieurs types de certifications à un même niveau et permet au pays d'inclure des informations supplémentaires qui peuvent être pertinentes pour le type de certification concerné, par exemple l'objectif, les conditions d'entrée, les liens vers d'autres types de certifications.

La ligne directrice 10 propose que les domaines à prendre en compte dans un descripteur de type de certification basé sur le texte devraient inclure:

- Les conditions d'entrée (uniquement pour les bachelors et plus afin de promouvoir l'accès aux certifications)
- L'objectif qui permet notamment de distinguer deux types de certifications au même niveau.
- Les liens avec d'autres types de certifications, ce qui favorise les discussions sur les parcours.
- Valeur des crédits.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Êtes-vous d'accord avec l'inclusion des conditions d'entrée dans un descripteur de certifications ou non ? Si oui, pourquoi ? Limiteriez-vous l'inclusion à certains types de certifications ? Si non, pourquoi ?
2. Y a-t-il d'autres domaines qui doivent être inclus dans un descripteur de type de certifications ?

## 7 Logique et cohérence d'un NQF

### 7.1 Logique et cohérence internes

La ligne directrice 10 traite à la fois de la finalité ou des objectifs et du champ d'application d'un NQF, ainsi que des descripteurs de niveau, des types de certification et des liens avec d'autres stratégies telles que la validation des acquis de l'apprentissage (RPL) et le transfert de crédits, éventuellement dans le cadre d'un système de transfert et d'accumulation de crédits.

Un NQF, en tant que principal instrument stratégique d'un système de certification, doit être clair, sans ambiguïté et cohérent. Il convient d'établir des liens entre les structures des NQF et les stratégies, notamment en ce qui concerne la RPL, le transfert de crédits et l'apprentissage tout au long de la vie. Par exemple :

- Si la valeur du crédit est attribuée dans un NQF, est-elle liée à la formulation et à l'élaboration d'une certification, et/ou est-elle liée à un système de transfert et d'accumulation de crédits.
- Si le NQF est axé sur la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance internationale, est-il nécessaire d'inclure l'éducation de base, en particulier si aucune certification n'est délivrée dans ce secteur.

Dans leur NQF, certains pays essaient souvent de ne pas utiliser une carte ou un tableau qui implique une relation hiérarchique avec seulement un axe de progression verticale, et donc une séparation sectorielle. Ces pays utilisent un diagramme pour mettre l'accent sur le fait que toutes les certifications sont importantes. Les trois exemples de NQF ci-dessous offrent une représentation visuelle des parties prenantes. Le diagramme en éventail du cadre irlandais est probablement l'un des plus connus. Le cadre de certifications du Rwanda, récemment révisé, comprend un diagramme en éventail, et le dernier de la série ci-dessous est un simple diagramme en roue du cadre de certifications australien, qui n'indique aucune division sectorielle.

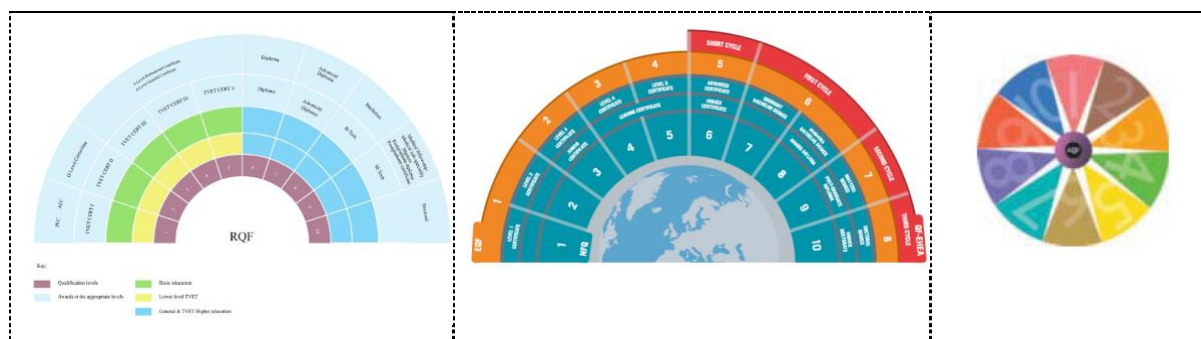


Figure 3: Symboles du cadre

Source: Rwanda Qualifications Framework 2021, <https://gazettes.africa/archive/rw/2021/rw-government-gazette-dated-2021-10-20-no-Special.pdf>, Irish National Framework of Qualifications <https://nfq.qqi.ie/>, Australian Qualifications Framework <https://www.aqf.edu.au/>

Il est primordial d'étudier soigneusement la terminologie, les diagrammes, les cartes/tableaux et les symboles/logos et de s'assurer qu'ils reflètent les besoins, les aspirations et la compréhension des parties prenantes dans le document final de conception et de politique des NQF.



### Questions de réflexion

L'annexe 2 comprend un extrait sélectif d'un NQF qui ne se trouve pas sur le continent africain. Examinez l'étude de cas et répondez aux questions suivantes.

1. Les deux énoncés de l'exposé des motifs sont-ils cohérents l'un par rapport à l'autre en termes de champs d'application ?
2. L'énoncé de la justification 1 s'aligne-t-il sur la carte/le tableau de la portée ?
3. La carte/le tableau implique-t-il qu'il existe des entrées de secteur pour lesquelles aucun type de certification n'est apparent, et donc qu'aucune certification n'est délivrée à ce niveau (et dans ce secteur) ?



## Questions de réflexion

4. Les niveaux d'enseignement primaire et secondaire inférieur sont-ils conformes à l'énoncé d'objectif n° 2 et à l'énoncé de portée n° 2 ?
5. Si l'un des objectifs est le parcours d'apprentissage et le mouvement latéral, la séparation des types de certifications en colonnes contribue-t-elle à la notion de système intégré de certifications, ou crée-t-elle des distinctions entre les secteurs qui pourraient constituer des obstacles aux parcours d'apprentissage et au mouvement latéral ?
6. Si un objectif clé est de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, la carte/le tableau favorise-t-il cet idéal, étant donné qu'il semble mettre l'accent uniquement sur la progression verticale/latérale ?

## 7.2 Logique des descripteurs de niveau

### 7.2.1 Base conceptuelle des descripteurs de niveau

La ligne directrice 10 indique qu'il y a très peu d'écrits sur la base conceptuelle des descripteurs de niveau. Elle note que des recherches importantes ont été menées lors de l'élaboration de l'EQF et que les domaines de connaissances et de compétences ont été approuvés en partie grâce aux taxonomies d'apprentissage existantes basées sur les taxonomies d'apprentissage révisées de Bloom (Anderson et al., 2001). Le domaine de la compétence a été plus difficile à développer et des recherches supplémentaires ont été entreprises. D'autres taxonomies liées aux différents niveaux de développement de la compétence ont été envisagées, comme les travaux de Dreyfus et Dreyfus (1986).

La récente révision des niveaux de QF de la SADC (Keevy et al 2017) et le rapport cartographique pour l'élaboration de la proposition de Cadre Continental Africain des certifications (ACQF) (ACQF 2021g) ont utilisé les taxonomies suivantes pour l'analyse de l'EQF et d'autres cadres :

- Domaine de connaissances : taxonomie révisée des connaissances de Bloom (Anderson et al 2011), allant des connaissances factuelles, conceptuelles, procédurales et métacognitives.
- Domaine des compétences : Taxonomie SOLO (Biggs et Collis 1982) pour cinq niveaux de performance et de compréhension de l'apprenant.
- Domaine de la responsabilité et de l'autonomie : Taxonomie du novice à l'expert de Dreyfus et Dreyfus (1986)/Dreyfus and Dreyfus (1986) novice to expert taxonomy.

Cependant, d'autres chercheurs (ETF 2021) affirment que la taxonomie SOLO et les taxonomies de Dreyfus et Dreyfus pourraient ne pas convenir au développement des taxonomies dans les domaines des aptitudes et des compétences (autonomie et responsabilité), car :

- SOLO (1982) signifie Structure of the Observed Learning Outcome (structure du résultat d'apprentissage observé). Il s'agit d'une taxonomie permettant de décrire la complexité croissante des performances et de la compréhension d'un apprenant lors de la maîtrise de tâches spécifiques. Les niveaux de performance comprennent : le pré-structurel, l'unistrukturel, le multi-structurel, le relationnel, l'abstrait élargi.
- Dreyfus et Dreyfus (1986) proposent une taxonomie de l'acquisition des compétences qui trace la progression d'un individu à travers cinq niveaux : novice, débutant avancé, apte, compétent et expert. Ce modèle est lié au niveau d'acquisition d'une tâche spécifique par un individu.

Ces deux taxonomies (SOLO et Dreyfus et Dreyfus) se concentrent sur l'acquisition de compétences ou la performance d'un individu dans le cadre de tâches spécifiques. Elles ne sont donc pas nécessairement

applicables aux niveaux de complexité de l'apprentissage d'un NQF ou d'un RQF et peuvent ne pas être appropriées pour former la base de certains domaines de niveaux de complexité de l'apprentissage.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Pensez-vous que les taxonomies liées aux niveaux individuels de compétence (acquisition et démonstration des compétences) peuvent être utilisées pour aider à la formulation des descripteurs de niveau ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

## 7.2.2 Logique des descripteurs de niveau

Les concepteurs des descripteurs de niveau s'attachent généralement à garantir que les descripteurs de niveau sont techniquement solides. Cependant, cela dément la notion selon laquelle, à certains égards, les cadres de certification sont des constructions sociales qui font partie d'une stratégie de gestion du changement au sein du système de certification, et sont le résultat d'échanges et de négociations avec les parties prenantes.

L'élaboration des descripteurs de niveau comporte deux dimensions. La ligne directrice 10 fait référence à :

1. La dimension verticale qui décrit le niveau de complexité de l'apprentissage implicite dans le système de certification et auquel sont liés les types de certification (ou les certifications).
2. LA dimension horizontale qui décrit les domaines d'apprentissage. Au sein d'un NQF, les domaines reflètent généralement ce qui est important pour la nation et ce qu'elle souhaite refléter dans les certifications. Les domaines sont presque universellement décrits comme des connaissances et aptitudes, et s'accompagnent d'autres domaines tels que l'application, la compétence, l'autonomie et la responsabilité, et l'innovation. Déterminer le nombre de domaines à inclure consiste donc à faire l'équilibre entre "ce qui est raisonnable" et "ce qui ne complique pas trop le cadre".

Les descripteurs de niveau dans un NQF doivent :

- Saisir les domaines et sous-domaines (dimension horizontale), et il doit y avoir un degré général de comparabilité du niveau de complexité des différents domaines.
- Être de nature hiérarchique, du niveau inférieur au niveau supérieur (dimension verticale) :
  - Avec suffisamment de détails pour permettre de différencier un niveau de l'autre. Plus il y a de niveaux, plus le degré de différenciation entre eux est difficile à atteindre.
  - Avec une progression diagonale ; une progression ascendante claire tout au long des niveaux.

En ce qui concerne la dimension verticale, l'analyse des descripteurs de niveau dans la révision du QF de la SADC (Keevy et al 2017, p. 33) affirme que " en situation idéale, la progression devrait être diagonale ", ce qui signifie qu'il devrait y avoir une progression claire vers le haut, et celle-ci permettrait par conséquent de différencier les niveaux de complexité.

Cependant, de nombreux cadres ne montrent pas nécessairement une "structure" claire des niveaux de complexité à travers tous les niveaux d'une taxonomie dans un domaine ou sous-domaine particulier, certains n'étant "construits" que sur un nombre de niveaux inférieur à celui du cadre (ETF 2021). Il existe peu de recherches permettant d'établir quelle est la meilleure approche, mais les pays en phase

d'élaboration des descripteurs de niveaux devraient confirmer que les parties prenantes voient la logique et les avantages de ne pas étendre les taxonomies à travers tous les niveaux du cadre.

La ligne directrice 2 explique plus en détail comment la logique verticale et horizontale peut être abordée, et la figure ci-dessous résume la logique horizontale et verticale dans l'ACQF.

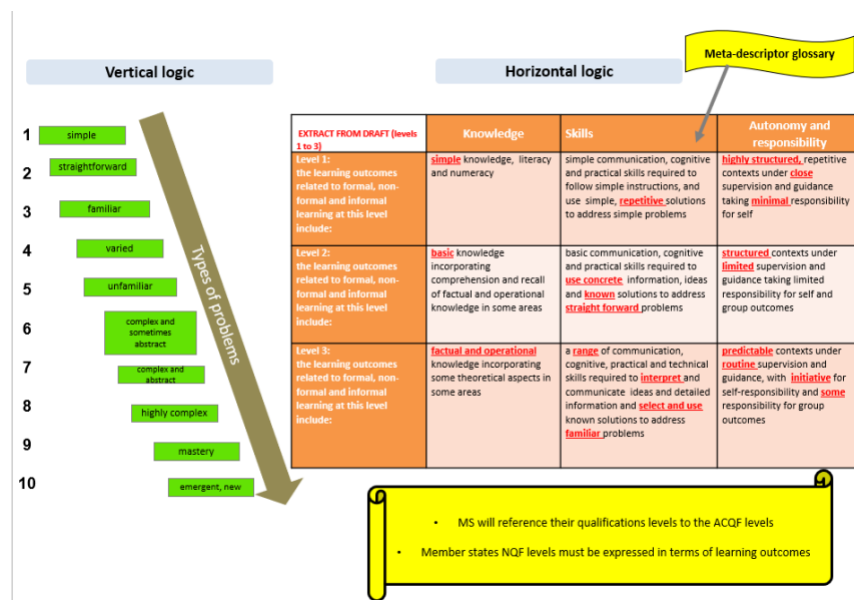


Figure 4: Logique verticale et horizontale de l'ACQF

Source : Présentation de Coleen Jaftha 2022 à la réunion du groupe consultatif de l'ACQF le 13 janvier 2022

Vous pouvez voir dans le diagramme ci-dessus que le développement vertical dans le domaine de la connaissance comprend les termes suivants, de *simple*, à *basique*, à *factuel et opérationnel*. Pour la dimension horizontale, le niveau 2 utilise des termes tels que *basique*, *concret*, *direct*, *limité*, *structuré*.

En ce qui concerne les sous-domaines, certains NQF regroupent les taxonomies en un seul domaine global, ce qui est souvent le cas pour l'autonomie et la responsabilité. Dans l'exemple de l'ACQF ci-dessus, le domaine "autonomie et responsabilité" est composé du :

1. Contexte
2. Niveau d'autonomie, tel que le niveau de supervision et d'orientation
3. Niveau de responsabilité.

Lorsqu'il y a plusieurs sous-domaines et que les développeurs ou les réviseurs vérifient la logique des descripteurs, il est utile de répartir les sous-domaines en colonnes distinctes. Comme dans l'exemple ci-dessus extrait de l'ACQF de la figure 2 ci-dessus. Cet exemple sépare les sous-domaines du domaine "autonomie et responsabilité".

Tableau 7: Sous-domaines

Niveau	Contexte	Autonomie	Responsabilité
2	Contextes structurés	Supervision et orientation limitées	Responsabilité limitée en ce qui concerne les résultats individuels et du groupe



### Activité

Cette activité peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Sélectionnez un NQF qui vous est familier, de préférence avec des descripteurs de niveau catégorisés en domaines distincts. Déterminer si les domaines ont des sous-domaines. Vous aurez peut-être à séparer ces sous-domaines en colonnes distinctes.

1. Vérifiez la logique des dimensions verticales et horizontales. Y a-t-il des lacunes ? La progression verticale est-elle répartie sur l'ensemble des niveaux ou non ? La progression verticale apparaît-elle dans le désordre ?

## 8 Liens entre le NQF et les dispositifs d'assurance qualité

La force d'un NQF réside dans ses liens avec l'assurance qualité. Les exigences du NQF peuvent être abordées à l'échelle du système de certifications, mais l'assurance qualité peut être faite au niveau sectoriel. Les principales stratégies d'assurance qualité sont les suivantes :

- Liens avec la formulation, l'élaboration, l'adoption et la révision des certifications
- Liens avec les prestataires et l'offre de programmes menant à une certification.
- Registres des certifications et des fournisseurs ayant fait l'objet d'une assurance qualité
- Suivi et évaluation dans l'ensemble du système

### 8.1 Liens avec la formulation et l'élaboration des certifications

Le NQF est intrinsèquement lié à l'assurance qualité des spécifications des certifications, à leur formulation, leur élaboration, leur adoption et leur révision.

L'adoption des spécifications d'une certification est distincte et n'est pas la même chose qu'un programme conçu par un prestataire pour répondre aux exigences d'une certification. Dans certains pays, les deux processus d'adoption sont fusionnés, mais dans certains systèmes, notamment les systèmes d'EFTP qui utilisent des spécifications de certification nationales, l'adoption du programme est une étape distincte qui est liée à l'offre des prestataires. Le fait de séparer l'adoption de la spécification des certifications, de la conception du programme par le fournisseur et sa capacité à l'administrer, offre une plus grande flexibilité dans le système des certifications.

Étant donné que le NQF met l'accent sur les résultats d'apprentissage, les pays devraient promouvoir une approche des certifications fondée sur les résultats d'apprentissage. Les acquis d'apprentissage peuvent être appliqués au niveau du NQF, du niveau de profil de la qualification et de la composante (à la fois en tant que déclaration finale et comme acquis d'apprentissage intégrés). La ligne directrice 1 et le Cedefop (2017) fournissent des informations sur l'élaboration des résultats d'apprentissage.

La ligne directrice 10 indique que les agences d'assurance qualité ont pour objectif de définir les exigences relatives à la soumission des spécifications de certification, principalement pour garantir la cohérence de la documentation et gérer le format dans lequel les spécifications de certification sont soumises. Le contrôle du format des spécifications de certification peut se faire par le biais de normes de qualité, de formulaires ou de modèles. Les thèmes communs qui seront abordés sont les suivants :

- Titre et objectif de la certification
- Niveau et nombre de crédits (ou autre mesure de volume pertinente pour le NQF)



- Les résultats, par exemple l'énoncé des résultats de la certification, les permis ou licences, ou les résultats issus d'associations professionnelles.
- Les critères de reconnaissance des acquis (RPL) et le transfert de crédits
- La structure et les règles d'achèvement (par exemple, tronc commun, cours optionnels)
- Les méthodes d'enseignement et d'évaluation (et le processus d'assurance qualité des verdicts des évaluateurs)
- Les Ressources nécessaires
- Processus d'évaluation ou de révision
- La liste des composantes (par exemple, modules, unités de compétence)
- Les spécifications des composantes (pour tous ceux qui sont énumérés).



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Un format standard pourrait-il, et devrait-il, être appliqué aux spécifications de certification dans tous les secteurs ? Quelles autres options s'offrent aux responsables de l'assurance qualité ?
2. Y a-t-il des champs supplémentaires qui devraient être ajoutés aux champs de format énumérés ci-dessus ?
3. Quels champs pourraient être inclus dans une spécification de composante ?
4. Quels sont les formats de composantes utilisés dans votre pays (par exemple, modules, sujets, compétences) et quels sont les champs qui y sont inclus ?
5. Dans votre pays, comment les résultats d'apprentissage sont-ils promus et utilisés dans l'élaboration des certifications ?

## 8.2 Liens vers des prestations de service de qualité

Assurer la qualité de l'offre de certifications est essentiel pour susciter la confiance dans les résultats des certifications figurant dans le NQF. La ligne directrice 10 explique que la plupart des agences d'assurance qualité ont tendance à fonder les critères relatifs aux prestataires sur la législation (lois ou règlements), les normes de qualité ou la politique. Les critères relatifs aux prestataires portent généralement sur les thèmes communs suivants :

- La gouvernance (institutionnelle et académique)
- La viabilité financière et la probité
- La gestion des données et des processus de certification
- L'assurance qualité interne et l'amélioration continue
- Le soutien aux apprenants
- La capacité d'exécution du programme.

La capacité d'exécution du programme se concentre généralement sur la capacité des prestataires à :

- Concevoir un programme spécifique aux résultats de la certification et au mode de prestation, par exemple en face à face, en ligne ou mixte.
- Disposer des installations et des équipements requis pour le programme.
- Disposer du matériel de formation et des outils d'évaluation nécessaires au programme.
- Avoir un nombre et un profil suffisants d'enseignants avec des certifications et une expérience professionnelles, notamment des certifications et une expérience pédagogiques.

Dans certains systèmes de certification, l'approbation de l'offre de programmes est combinée au processus de validation des certifications. Cependant, l'autorisation d'exécution du programme relève clairement des capacités des prestataires. La distinction entre la validation des spécifications de certification et l'approbation du programme donne lieu à processus en deux étapes. La première étape consiste à vérifier si les spécifications de certification répondent aux exigences du NQF et à tout dispositif d'assurance qualité relatif à la conception, et la deuxième étape se focalise sur la capacité du prestataire.

Le manuel de procédures du cadre des certifications du Lesotho<sup>6</sup>, prévoit cette distinction claire entre certification et programme.

When considering the design of a programme of learning, a clear distinction must be made between a programme and a qualification:

*A programme of learning is a course, curriculum, training package, units of study, or structured workplace learning that leads to the award of a qualification.*



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Dans votre système de certifications (et votre secteur), quelle est l'approche appliquée :
  - a. certification mixte et approbation du programme
  - b. Processus en étapes distinctes ?
2. Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients de ces deux approches ?

## 8.3 Registres / bases de données des certifications

Les registres sont un outil essentiel pour assurer la transparence et la confiance envers le système des certifications. La fourniture d'informations publiques comprend :

- des registres de certification qui répondent aux exigences du NQF et des registres de fournisseurs agréés de certifications du NQF, qui pourraient contenir des informations sur leur conformité à des exigences spécifiques (par exemple, normes de qualité, critères de qualité) ainsi que sur les performances de ces fournisseurs (telles que le nombre de programmes et de composantes achevés et la satisfaction des étudiants et des employeurs).
- Des évaluations à travers l'ensemble du système.

Les registres des certifications sont des instruments importants pour la transparence du panorama des certifications des différents pays. La qualité, l'exhaustivité et l'accessibilité de ces informations sont fondamentales pour les utilisateurs finaux (apprenants, prestataires de formation, employeurs et travailleurs). Les registres des certifications offrent également un aperçu de l'état réel de la mise en œuvre des NQF.

Un registre peut être à la fois un outil de conformité et un outil de marketing. Par exemple, un registre peut ne répertorier que les certifications qui répondent aux exigences du NQF, et être lié à un registre qui

---

<sup>6</sup> <https://acqf.africa/resources/nqf-inventory/countries/lesotho>

ne répertorie que les prestataires qui ont satisfait à des exigences spécifiques (par exemple, des normes de qualité, des critères de qualité) et les certifications pour lesquelles ils sont autorisés à fournir des services d'éducation et de formation. Le fait de ne pas figurer sur la liste publique signifie que les parties prenantes, y compris les éventuels apprenants, savent que le prestataire et ses programmes certifiables ne font pas l'objet d'une assurance qualité et qu'il y a donc un risque potentiel lié à ce prestataire. Dans certains pays, le fait de ne pas satisfaire aux exigences spécifiées et de ne pas figurer sur le registre entraîne une réduction ou une absence de financement ou de soutien de la part du gouvernement.

### 8.3.1 Aperçu des bases de données/registres nationaux de certifications en Afrique

La vue d'ensemble suivante est basée sur une recherche sur Internet (registres et bases de données en ligne), le rapport de faisabilité de l'ACQF (2021) et l'étude cartographique de l'ACQF (2021). Cette brève section explore deux questions principales :

- Que pouvons-nous apprendre des registres et des bases de données du NQF ?
- Quelles sont les certifications incluses dans les registres et les bases de données du NQF - par niveaux et par secteurs ?

Pour les besoins de cette brève analyse, l'étude de faisabilité de l'ACQF a exploré les registres de certifications existants et accessibles dans cinq pays : Cap-Vert, Kenya, Maroc, Mozambique et Afrique du Sud.

**Tableau 8: Aperçu des registres/bases de données des certifications (associés aux NQF)**

Pays	Registre/base de données des certifications	Les certifications comprennent	Caractéristiques principales
Botswana	<a href="#">Autorité des certifications du Botswana - Registre des certifications</a>	401 certifications complètes - tous les niveaux du NCQF	Le registre est consultable par titre de certification (recherche par mot clé). Les documents de certification peuvent être consultés et téléchargés.  Le registre en ligne publie une liste de certifications (titre, type, niveau, domaine, document). Toutes les certifications enregistrées sont formatées selon un modèle standardisé. La section B du modèle - Spécifications des certifications - contient : le profil du diplômé (résultats d'apprentissage) et les critères d'évaluation associés (détaillent et clarifient les résultats d'apprentissage).
Cap-Vert	<a href="#">Catalogue national des certifications</a>	64 certifications complètes (niveaux 2 à 5 du NQF)	Le catalogue numérique en ligne est accessible sous la forme d'un répertoire de documents PDF.  Toutes les certifications sont structurées selon un format standardisé, comprenant : le profil professionnel, les unités de compétence (acquis d'apprentissage et critères d'évaluation), le programme de

Pays	Registre/base de données de certifications	Les certifications comprennent	Caractéristiques principales
			<p>formation (modules) et le module de formation dans le contexte réel du travail.</p> <p>Les certifications du catalogue sont réparties en 15 familles professionnelles. Le catalogue comprend également un nouveau module de formation transversal de 3 unités (compétences entrepreneuriales).</p>
Kenya	<p>1. Nouveau : <a href="#">Système national de gestion des informations sur les certifications</a> (NAQIMS)</p> <p>2. <a href="#">Registre des certifications</a> (des organismes accrédités)</p>		<p>NAQMIS est un système d'automatisation des processus, basé sur la technologie Blockchain pour enregistrer : a) les institutions délivrant des certifications (QAI), b) les certifications et c) les dossiers des apprenants.</p>
Maroc	<p><a href="#">La formation professionnelle en chiffres</a> (2019-2020)</p> <p>Résumé de toutes les certifications enregistrées gérées par le département de l'EFTP. Mise à jour annuelle</p>	<p>352 programmes d'EFTP menant à des certifications dans 4 niveaux du NQF</p>	<p>Répartition des programmes par niveaux de certification et par secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 niveaux : spécialisation, certification, technicien, technicien spécialiste</li> <li>- 21 secteurs</li> </ul>
Mozambique	<p><a href="#">Catalogue national des certifications professionnelles</a></p> <p>Géré et entretenu par l'<a href="#">ANEP</a></p>	<p>164 certifications enregistrées, aux niveaux 2 à 5. Publié sur le Catalogue en ligne : 149.</p> <p>19 modules indépendants</p>	<p>Le catalogue numérique en ligne est accessible sous la forme d'un répertoire de documents PDF.</p> <p>Toutes les certifications sont structurées sur la base d'un format standardisé, comprenant : des informations générales, des unités de compétences générales, des unités de compétences professionnelles, des modules de formation (générale et professionnelle), un programme de formation (modules) et un module de formation dans le contexte réel du travail.</p> <p>Les certifications du catalogue sont réparties en 16 familles professionnelles. En outre, le catalogue comprend également 19 modules indépendants.</p>

Pays	Registre/base de données de certifications	Les certifications comprennent	Caractéristiques principales
Afrique du Sud	<a href="#">SAQA : registre des certifications et des certifications partielles</a> Géré et maintenu par la <a href="#">SAQA</a>	Grand nombre de certifications de tous niveaux (plus de 22 000)	Le registre en ligne de la SAQA contient des bases de données consultables : 1. <a href="#">Toutes les certifications et normes unitaires</a> (quel que soit leur statut) 2. <a href="#">certifications enregistrées et normes d'unités</a> (certifications NQF) 3. <a href="#">certifications et normes unitaires dont la date de fin d'enregistrement est dépassée</a> 4. <a href="#">Organismes professionnels et désignations professionnelles</a>

Les registres et bases de données des certifications du NQF des six cas sont structurés différemment.

- Dans cinq des six pays mentionnés dans cette analyse, les registres nationaux des certifications sont disponibles en ligne et gérés sur le site web de l'institution chargée de la coordination et de la mise en œuvre du NQF. Le Maroc publie des rapports annuels mettant à jour les informations sur les certifications existantes et développe actuellement un système d'information complet et consultable sur les normes, programmes et certifications de l'EFTP, et prévoit d'établir ultérieurement un registre complet du NQF.
- La SAQA assure l'intégrité et la maintenance du [registre des certifications et des certifications partielles](#). Le registre contient quatre bases de données consultables (pour plus d'informations, voir Tableau 8).
- La KNQA, en tant que gardienne des certifications nationales, a développé le NAQIMS, basé sur la technologie Blockchain. Pour le moment, l'accès aux documents de certification est possible via cette [base de données KNQA](#). Les certifications dans la base de données sont structurées par institution, et actuellement le nombre de certifications des institutions d'EFTP dépasse largement le nombre de certifications d'autres organismes (organismes universitaires, organismes professionnels, organismes de délivrance de certifications étrangères, organismes de niveau de base). Analyse basée sur les données soumises par KNQA, Figure 7 et Figure 8.
- Botswana : Autorité nationale des certifications du Botswana - Le [registre des certifications](#) contient 401 certifications à tous les niveaux du NCQF. Les prestataires des services d'éducation et de formation (ETP) enregistrés et accrédités sont encouragés à développer des programmes d'apprentissage, basés sur les certifications enregistrées, en vue de leur accréditation au Botswana. La fonction de recherche permet d'effectuer des recherches par titre de certification.
- Le Cap-Vert met en œuvre un NQF inclusif et déjà révisé à huit niveaux. Le registre du NQF ([catalogue national des certifications](#)) est disponible en ligne et géré par la principale institution du NQF, l'unité de coordination du système national des certifications (UC-SNQ). Toutefois, il ne comprend que les certifications de l'EFTP (niveaux 2 à 5). Toutes les certifications du registre NQF sont affichées selon un modèle standard, qui comprend le profil des certifications, les normes de formation et l'évaluation, décrits dans les résultats d'apprentissage. Les

certifications du système d'enseignement supérieur sont enregistrées par l'autorité de régulation de l'enseignement supérieur, Agência Reguladora do Ensino Superior (ARES). Analyse des données sur les certifications provenant du Catalogue national des certifications, Figure 5 et Figure 6.

- Le Mozambique a considérablement avancé dans le processus de conception et de consultation du NQF global intégré, et son décret doit être approuvé en 2022 par le Conseil des ministres. Historiquement, le Mozambique a mis en œuvre deux cadres de certifications sectorielles, qui fonctionnent en parallèle (EFTP et enseignement supérieur). Chaque cadre repose sur une base juridique différente, définissant les descripteurs de niveau, les types de certifications et les exigences en matière d'assurance qualité. Le QF de l'EFTP est mis en œuvre par l'Autorité nationale de l'EFTP (ANEP), tandis que le QF de l'enseignement supérieur est coordonné par le Conseil national pour l'évaluation de la qualité (CNAQ). Les données sur les diplômes de l'enseignement supérieur ne sont pas disponibles dans un registre en ligne, mais ont été obtenues via une demande à la CNAQ. Toutes les certifications de la base de données du cadre des certifications de l'EFTP ([catalogue national des certifications](#)) sont affichées selon un modèle standard.

La distribution du nombre de certifications dans les registres de NQF indiqués, par niveaux et par secteurs, est illustrée ci-dessous par deux schémas de deux pays (Kenya et Cap-Vert) (Figure 7 et Figure 8, et Figure 5 et Figure 6). L'un des schémas illustre la répartition des certifications par niveau ; l'autre montre la répartition par secteur. En outre, pour le Maroc, Tableau 9: Maroc - Répartition des certifications dans l'EFTP par niveau de certification et par secteur (2019-2020) montre la répartition des certifications par secteur.

Une constatation importante concerne la grande différence dans le nombre total de certifications incluses dans les registres des NQF. Si l'on compare les deux cas qui disposent de registres complets comprenant tous les niveaux : le Kenya compte 1 262 certifications, tandis que l'Afrique du Sud en compte 22 026. La répartition par niveaux dans ces deux cas montre un schéma différent de concentration des certifications dans les niveaux supérieur, moyen et inférieur. Le registre NQF sud-africain présente une nette concentration de certifications dans les niveaux supérieurs (notamment les niveaux 8 et 9), tandis que le registre NQF du Kenya montre une répartition équilibrée entre les niveaux 3 à 7. En outre, il existe des variations dans la portée des certifications entre les classifications des secteurs industriels.

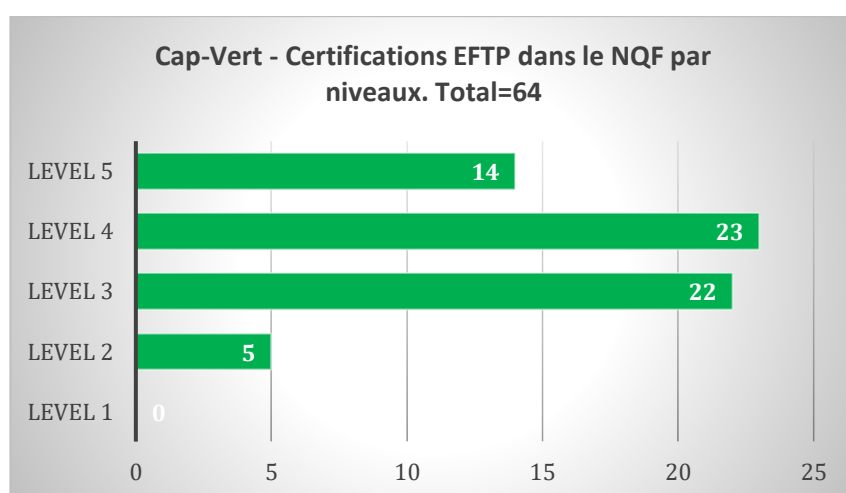


Figure 5: Cap-Vert - Les certifications de l'EFTP dans le catalogue des certifications du NQF, par niveaux

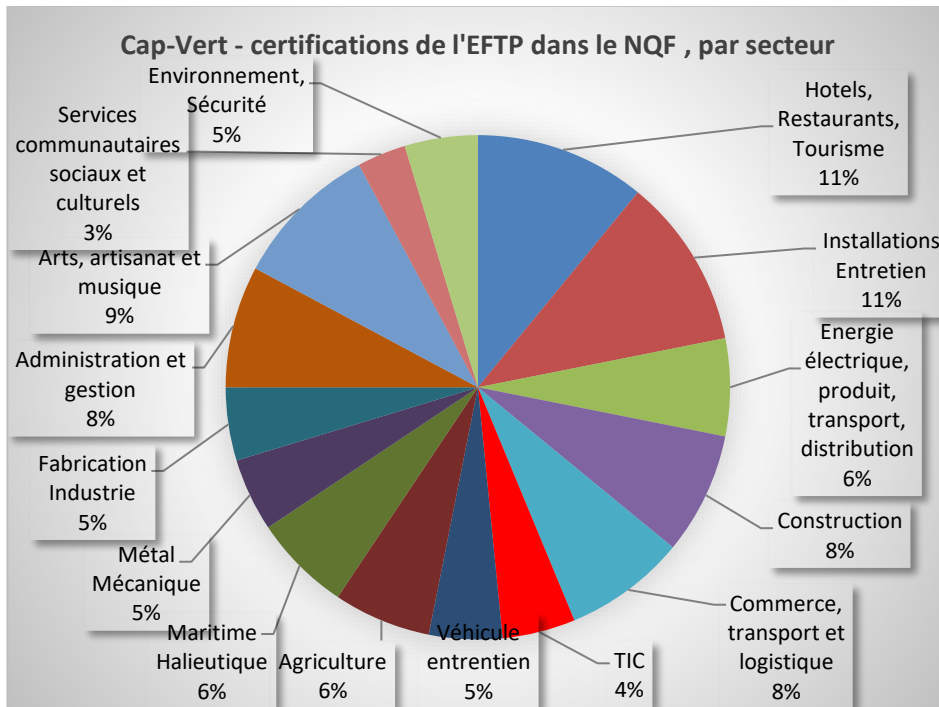


Figure 6: Cap-Vert - Les certifications de l'EFTP dans le NQF - Catalogue national des certifications, par secteur (15 familles professionnelles)

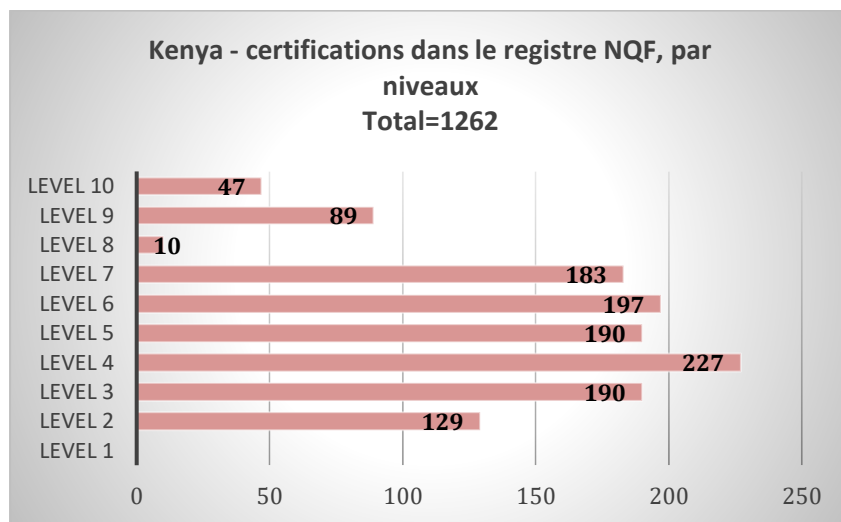


Figure 7: Kenya - certifications dans le registre NQF, par niveaux

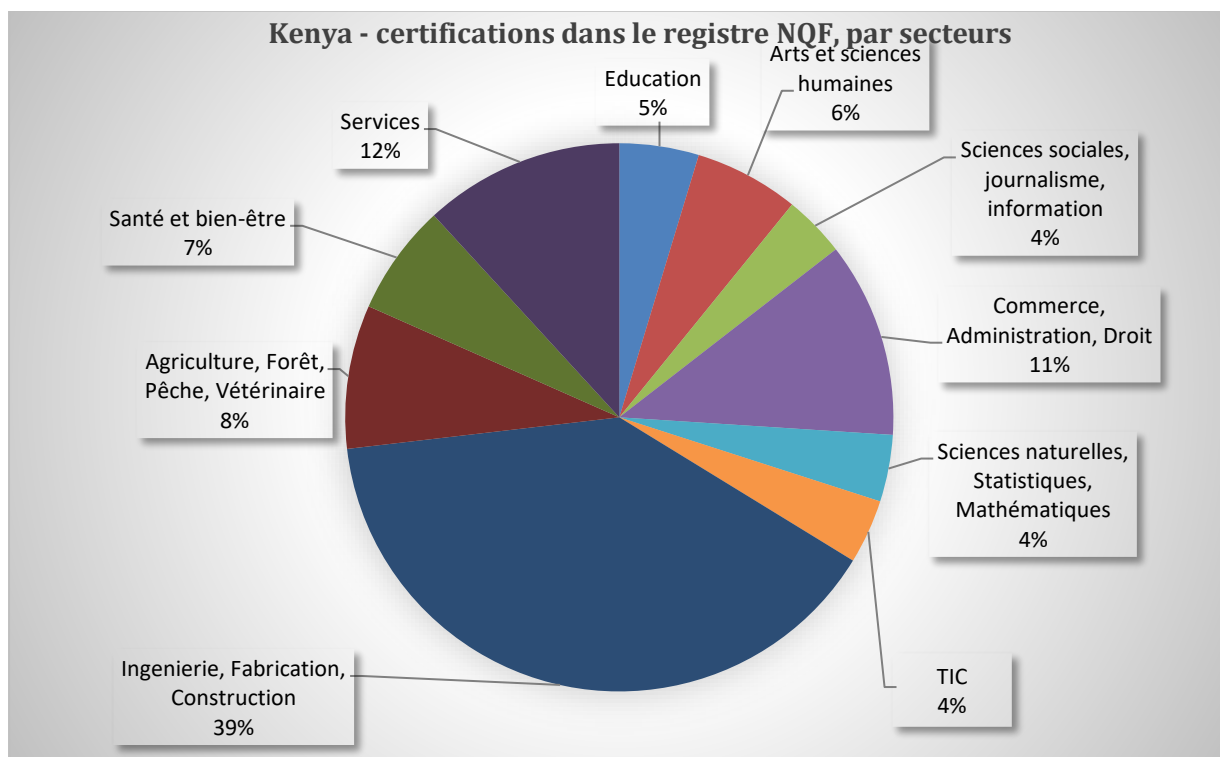


Figure 8: Kenya - certifications dans le registre NQF, par secteurs

Tableau 9: Maroc - Répartition des certifications dans l'EFTP par niveau de certification et par secteur (2019-2020)

SECTEUR	Niveau de formation - qualification				Total
	Spécialisation	Certification	Technicien	Technicien spécialisé	
ADMINISTRATION GESTION ET COMMERCE	1	7	10	12	30
AGRICULTURE		8	3	10	21
ARTISANAT	10	8	5	4	27
ASSISTANCE AUX MÉNAGES	1	4	2	3	10
AUDIO VISUEL ET CINÉMA		1	8	12	21
BTP *	7	7	9	18	41
CHIMIE ET PLASTURGIE ET MINES		1	1	5	7
COIFFURE ESTHÉTIQUE	2	3	1		6
CUIR	3	4	5	2	14
HOTELLERIE ET TOURISME		5	7	11	23
IMME **		12	13	12	37
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE		4	3	11	18
PARAMÉDICAL ET SANITAIRE		2	5	13	20
PECHES MARITIMES		2	3		5
HABILLAGE TEXTILE	2	5	8	3	18
SPORT EQUESTRE	1		6	2	9
TIC ***			3	5	8
AERONAUTIQUE			3	5	8
TRANSPORT ET LOGISTIQUE			4	4	8



SECTEUR	Niveau de formation - qualification				Total
	Spécialisation	Certification	Technicien	Technicien spécialisé	
AUTOMOBILE		2	3	10	15
ÉNERGIE RENOUVELABLE				6	6
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>75</b>	<b>102</b>	<b>148</b>	<b>352</b>

### 8.3.2 Registres et bases de données de certifications dans d'autres régions ou pays

La mise en œuvre du cadre européen des certifications (EQF) et la disponibilité d'un financement ciblé du budget de l'UE (Erasmus+ et autres programmes) ont contribué à l'élaboration et à l'opérationnalisation des NQF dans les 38 pays concernés, y compris des bases de données sur les certifications accessibles en ligne. La mise à jour la plus récente sur le statut de la mise en œuvre des NQF dans les pays de l'EQF fournit des informations sur les bases de données / registres de NQF. Tableau 10 contient les URL des bases de données / registres de certifications nationales existants et accessibles. Certains pays de l'EQF ne sont pas inclus dans le tableau en raison du manque d'informations sur le registre en ligne des certifications le plus récent et le plus opérationnel.

**Tableau 10: Pays de l'EQF : bases de données/registres nationaux de certifications**

Pays/NQF	Base de données / registre des certifications
Autriche	<a href="#">Registre des certifications</a> Connexion à Europass en préparation
Belgique (francophone)	<a href="#">Registre des certifications</a> Connecté à Europass
Belgique (Flandres)	<a href="#">Base de données VKS</a> connectée à Europass (phase de test)
Bulgarie	Liste des certifications de l'EFTP : <a href="#">NAVET</a>
République tchèque	<a href="#">Registre national des certifications</a> Connecté à Europass 1448 certifications disponibles
Danemark	<a href="#">UddannelsesGuiden</a> (Guide de l'éducation)
Estonie	<a href="#">Registre des certifications - recherche</a> Connecté à Europass 4 279 certifications disponibles
Finlande	<a href="#">StudyInfo</a>
France	<a href="#">RNCP - recherche</a> Connexion à Europass en phase de test
Allemagne	<a href="#">Registre des certifications - recherche</a> Connecté à Europass
Grèce	<a href="#">Registre des certifications - recherche</a> Connecté à Europass
Irlande	<a href="#">Registre irlandais des certifications</a> - QQI Connecté à Europass
Lettonie	<a href="#">Base de données des certifications</a> lettones Connecté à Europass
Lituanie	<a href="#">AIKOS - registre des certifications</a> Connecté à Europass
Hongrie	<a href="#">Cadre hongrois des certifications - registre</a>

Pays/NQF	Base de données / registre des certifications
	Connecté à Europass
Malte	
Pays-Bas	<a href="#">Base de données des certifications du NLQF</a> Connecté à Europass
Pologne	<a href="#">Registre intégré des certifications</a> Connecté à Europass
Portugal	<a href="#">Catalogue national des certifications (CNO)</a> Connecté à Europass
Slovénie	<a href="#">Registre SQF</a> Connecté à Europass
Slovaquie	<a href="#">SOK Registre des certifications</a>
Suède	<a href="#">Registre des certifications du NQF</a> Connecté à Europass

D'autres pays disposent de registres/bases de données de certifications et de titres de compétences bien développés et fonctionnels.

- États-Unis : [Credential Engine/moteur de certifications](#) dispose d'une technologie, de services et de capacités analytiques sophistiqués.
  - [Credential Finder/identificateur de certifications](#): est un outil permettant d'explorer toutes les informations publiées dans le registre des certifications (Credential Registry). En mars 2022, le registre contenait 30258 lettres de certifications.
  - [Credential publisher/Editeur de certifications](#): Publier vers l'éditeur d'accréditation
- Nouvelle-Zélande : l'outil de recherche des certifications est intégré au site web de la [l'Autorité nationale des certifications de la Nouvelle-Zélande](#).
- Australie : La [base de données de l'EFTP](#) intègre toutes les certifications et unités de compétences accréditées ainsi que les détails de tous les prestataires enregistrés et leurs autorisations à fournir des services d'éducation et de formation spécifiques.
- Hong Kong : [Registre des certifications](#) (QR). Le QR est une base de données centralisée en ligne contenant des informations sur les certifications, les opérateurs et agences d'évaluations connexes ayant fait l'objet d'un contrôle de qualité, aux fins de la validation des acquis de l'apprentissage. Toutes les certifications répertoriées dans le QR font l'objet d'une assurance qualité et sont reconnues par le [cadre des certifications](#). En vertu de l'Accreditation of Academic and Vocational Qualifications Ordinance (Decret portant accréditation des certifications académiques et professionnelles), le [Hong Kong Council for Accreditation of Academic and Vocational Qualifications \(Conseil national pour l'accréditation des certifications académiques et professionnelles\)](#) est désigné comme l'autorité chargée de l'accréditation.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Quels sont les registres existants dans votre système de certifications ?



## Questions de réflexion

2. S'il existe des registres, sont-ils accessibles au public ? Quels sont les avantages d'un registre public ?
3. Existe-t-il un registre des certifications distinct de celui des prestataires, ou s'agit-il d'un registre combiné qui informe les parties prenantes des certifications pour lesquelles le prestataire a été agréé pour fournir des services d'éducation et de formation ?
4. S'il existe un ou des registres de certifications, fournit-il ou fournissent-ils plus d'informations que le simple titre de la certification ? Quelles autres informations sont incluses ou pourraient l'être ?
5. S'il existe un/des registre(s) de prestataires, quelles informations contient-il ou contiennent-ils ? Pour une plus grande transparence des performances des prestataires, quelles informations supplémentaires pourraient y être ajoutées ?

## 9 Les Micro-titres de compétence

### 9.1 Les micro-titres de compétence dans un système de certifications

La ligne directrice 10 explique qu'au cours des dernières années, il y a eu un intérêt croissant pour les micro-titres de compétence et les programmes reconnus plus courts, comme alternatives ou un complément aux certifications, dans un système de certifications. Les définitions suivantes ont été appliquées dans la ligne directrice 10.

*Les micro-titres de compétence sont généralement axés sur un ensemble spécifique de résultats d'apprentissage dans un domaine d'apprentissage étroit et obtenus sur une période de temps plus courte.<sup>7</sup>*

Les définitions existantes (de l'OCDE, de la Commission européenne, de l'UNESCO) soulignent les caractéristiques clés des micro-titres de compétence :

- Font référence à l'apprentissage sur une période limitée et/ou dans un domaine spécifique
- Peuvent faire partie ou compléter des certifications formelles
- Elles peuvent être "accumulées" au fil du temps, pour enrichir les carrières d'apprentissage individuelles.
- Étant donné leur taille et leur portée limitées, elles sont plus flexibles que les certifications traditionnelles.
- Elles sont fréquemment administrées par voie numérique.

Les micro-titres de compétence peuvent être proposées par des prestataires de services d'éducation et de formation, des fournisseurs (par exemple Microsoft, CISCO), des organismes professionnels et d'autres types d'organisations.

Les micro-titres de compétence sont présentées comme un moyen de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie, d'offrir des possibilités et des parcours d'apprentissage plus flexibles et modulaires, et comme un moyen efficace d'améliorer ou de recycler les compétences des travailleurs. Les micro-titres de compétence sont encore plus importantes lorsque le système de certifications de l'enseignement supérieur

---

<sup>7</sup> UNESCO 2021

ou de l'EFTP ne propose que des programmes complets menant à une certification et que les possibilités d'accès à un achèvement partiel à des fins spécifiques sont limitées.

Les tensions relatives à l'inclusion des micro-titres de compétence dans un système de certifications sont multiples :

- Il ne s'agit pas d'une certification complète et les processus de validation des certifications peuvent être limités aux certifications complètes.
- Les certifications tendent à offrir un résultat cohérent, souvent lié à une main-d'œuvre ou à un rôle professionnel.
- Sont-elles soumises à un contrôle de qualité par l'organisme responsable ou non?

Les micro-titres de compétence doivent :

- Servir de preuve de ce qu'un apprenant a réalisé en confirmant ce que l'apprenant sait, comprend ou peut faire, et être décerné par un fournisseur agréé à cet effet
- Inclure une évaluation basée sur des normes de réussite claires
- Ont une valeur autonome et peuvent être cumulables avec d'autres certifications.
- Respecter les normes de qualité pertinentes pour l'approbation.<sup>8</sup>

Une proposition faite à la Commission européenne (2021) souligne quelques principes clés relatifs aux micro-titres de compétence :

1. la qualité - c'est-à-dire qu'ils sont soumis à des dispositifs d'assurance qualité internes et externes
2. La transparence - c'est-à-dire qu'ils sont mesurables, comparables et compréhensibles, et contiennent des informations claires sur les résultats d'apprentissage, la charge de travail, le contenu, le niveau et l'offre d'apprentissage, le cas échéant.
3. La pertinence - elles doivent être conçues comme des objectifs d'apprentissage distinctes et ciblées et les possibilités d'apprentissage qui y mènent doivent être mises à jour si nécessaire, pour répondre aux besoins d'apprentissage identifiés.
4. Une évaluation valable - c'est-à-dire qu'elles sont évaluées par rapport à des normes transparentes
5. Le parcours d'apprentissage - c'est-à-dire qu'elles sont conçues pour soutenir des parcours d'apprentissage flexibles.
6. La reconnaissance - c'est-à-dire qu'elles sont reconnues comme offrant un éventail d'expériences d'apprentissage plus élargi.
7. Portable - c'est-à-dire qu'elles appartiennent à l'apprenant et peuvent donc être stockées et partagées, par exemple par le biais de portefeuilles numériques.
8. Axées sur l'apprenant - c'est-à-dire qu'elles sont conçues pour répondre aux besoins du groupe cible
9. Authentiques - de sorte qu'il y ait suffisamment d'informations pour vérifier l'identité du titulaire, de l'émetteur, des données et du lieu d'émission.
10. L'information et l'orientation - doivent être intégrées dans les services d'orientation de l'apprentissage tout au long de la vie.

---

<sup>8</sup> Adapté de Oliver 2021

## 9.2 Les micro-titres de compétence dans l'enseignement supérieur

L'OCDE (2021) analyse la qualité et la valeur des micro-titres de compétence dans l'enseignement supérieur. Cette recherche fournit de nombreux cas illustrant les expériences existantes ainsi que de nouvelles perspectives issues des réponses à la crise du Covid-19.

L'OCDE (2021) compare deux systèmes de micro-titres de compétence antérieurs à la crise de Covid19 : l'Irlande et la Nouvelle-Zélande.

**Irlande** : En 2011, le gouvernement irlandais a lancé Springboard (et, par la suite, Springboard+), une initiative nationale de perfectionnement et de recyclage offrant des programmes d'enseignement supérieur gratuits ou fortement subventionnés, à la population active, la priorité étant donnée dans de nombreux cas aux chômeurs. Springboard+ vise à compléter l'offre de programmes d'enseignement supérieur traditionnels et à aider les individus à développer des compétences très demandées sur le marché du travail. Elle combine des programmes d'enseignement supérieur plus courts et plus longs au sein d'une même initiative, en reconnaissant que les exigences en matière de recyclage et de perfectionnement des compétences peuvent varier en fonction du domaine d'étude. Les programmes Springboard+ sont développés à différents niveaux d'enseignement (entre le cadre national irlandais des certifications - niveau 6 et 9, équivalent à la classification internationale type des certifications éducatives (SCED) niveau 5 à 7). Ils diffèrent par le nombre de crédits (de 10 à 100 ECTS) et peuvent être à temps plein ou à temps partiel. Plus particulièrement, le gouvernement irlandais envisage également l'élaboration futur des micro-titres de compétence en tant que produit éducatif autonome largement reconnu dans l'ensemble du système, et intègre la collaboration de l'industrie, de manière similaire au modèle néo-zélandais.

La **Nouvelle-Zélande** a été l'un des pionniers de l'élaboration d'une politique nationale en matière de micro-titres de compétence. Les autorités de ce système considèrent les micro-titres de compétence comme un complément à l'enseignement supérieur traditionnel, bien que, contrairement à l'Irlande, leurs programmes de micro-titres de compétence sont définis comme une offre d'enseignement autonome et requièrent une participation obligatoire des employeurs. L'autorité néo-zélandaise des certifications (NZQA) a créé en 2018 un système d'assurance qualité pour les micro-titres de compétence, en les définissant dans une réglementation spécifique et en fixant leurs normes de qualité. La Commission néo-zélandaise de l'enseignement tertiaire a commencé à fournir des financements aux prestataires d'enseignement supérieur pour l'élaboration et la fourniture de programmes de micro-titres de compétence en 2019. Des frais peuvent être facturés aux apprenants, mais un plafond maximum de 60 NZD (environ 40 USD) par crédit est spécifié dans la réglementation. La reconnaissance des micro-titres de compétence par la NZQA exige des fournisseurs qu'ils démontrent que leurs programmes ne font pas double emploi avec les programmes d'enseignement supérieur existants et qu'ils répondent aux besoins de compétences non satisfaits sur le marché du travail et dans la société. Les prestataires sont également tenus de prouver leur capacité à dispenser un enseignement de qualité. Les programmes de micro-titres de compétence approuvés par la NZQA sont examinés chaque année en fonction des critères de qualité. Il existe actuellement environ 150 programmes de micro-titres de compétence approuvés par la NZQA et proposés par des établissements d'enseignement supérieur et d'autres prestataires de formation, le niveau d'enseignement allant du niveau 2 à 8 du New Zealand certifications Framework (Cadre national des certifications de la Nouvelle Zélande) (NZQF), équivalent au niveau 3 à 6 de la ISCED. La charge de travail des micro-titres de compétence varie entre 5 et 40 crédits (équivalent à 2,5-20 ECTS).

L'OCDE (2021) propose des perspectives sur l'avenir des micro-titres de compétence : potentiel, défis et solutions.

- a) Potentiel
- Les micro-titres de compétence peuvent accroître la flexibilité de l'offre d'éducation et de formation, et améliorer son alignement aux marchés du travail.
  - Les micro-titres de compétence peuvent élargir et approfondir la collaboration entre les établissements d'enseignement, les organismes professionnels et les entreprises.
- b) Les défis à venir
- Les innovations en matière de micro-titres de compétence risquent d'approfondir les inégalités existantes en matière d'accès à l'enseignement supérieur et à l'apprentissage tout au long de la vie.
  - Les apprenants manquent d'informations sur les offres et les avantages des micro-titres de compétence.
  - La reconnaissance généralisée des micro-titres de compétence par les institutions académiques n'est pas encore bien établie, ce qui limite leur portabilité et leur capacité à être cumulables.
- c) Quelques solutions
- Les micro-titres de compétence et le défi de l'équivalence : Pour reconnaître une expérience d'apprentissage découlant d'un micro-titre de compétence et l'intégrer dans un programme diplômant, les établissements d'enseignement supérieur doivent d'abord résoudre un problème d'équivalence : à quoi équivaut cette expérience d'apprentissage dans notre programme d'études ?
  - Le partage de la description, la validation et le partage des diplômes et attestations, y compris les micro-titres de compétence
  - Tableau 11: Approches sélectionnées pour la description et le partage des micro-titres de compétence. présente quelques approches d'inclusion des détails des micro-titres de compétence.

**Tableau 11: Approches sélectionnées pour la description et le partage des micro-titres de compétence.**

Instrument	Propriétaire	Description
Langage de description de la transparence des diplômes et attestations	Credential Engine (Moteur de recherche des titres de compétences) (USA)	Il fournit un vocabulaire commun, unifié, cohérent et transparent pour décrire les titres de compétences, ce qui permet de comparer les données de ces titres à celles de tous les autres titres du registre.
Credentify	Consortium MicroHE	Il s'agit d'un service API qui permet aux universités et aux étudiants d'émettre et de recevoir des micro-titres de compétence qui peuvent être cumulés en ECTS.
Initiative sur les titres de compétences numériques	Consortium d'universités coordonné par le MIT (États-Unis)	Il s'agit d'une plateforme centrale de stockage des dossiers de réussite des élèves, basée sur des infrastructures clés, des grands livres publics et la technologie blockchain, qui vise à devenir la norme en ce qui concerne le stockage et la vérification de l'authenticité des titres de compétences.
Digitary	Digitary	Il s'agit d'une plateforme en ligne utilisée pour vérifier l'authenticité des diplômes, des relevés de notes ou d'autres documents universitaires.

Instrument	Propriétaire	Description
Diploma Supplement	Conseil de l'Europe, Commission européenne et UNESCO	C'est une plateforme conçue pour soutenir la reconnaissance des certifications académiques. Elle contient des informations telles que le titulaire de la certification, le type de certification, le contenu et les résultats de la certification, ainsi que quelques détails sur le système national d'enseignement supérieur).
European Digital Credentials	Commission européenne	Il s'agit d'un ensemble de normes, de services et de logiciels qui permettent aux institutions de délivrer des certifications numériques inviolables et d'autres titres de compétences au sein de l'Espace européen de l'éducation.
Open Education Passport	OEPass Consortium	Il s'agit d'un format standard pour décrire les expériences d'éducation ouverte et de mobilité virtuelle en termes d'ECTS à l'aide d'un projet segmenté en cinq étapes.

Source : OCDE, 2021 : 20.

En fin de compte, les micro-titres de compétence peuvent être intégrés de manière diverse et flexible dans les systèmes d'enseignement supérieur afin de soutenir une série d'objectifs stratégiques.

### 9.3 Les micro-titres de compétence dans l'enseignement et la formation professionnels

La recherche sur les micro-titres de compétence dans le contexte de l'enseignement professionnel et du marché du travail (entreprise) est moins développée que dans l'enseignement supérieur.

Le Cedefop a lancé un programme de recherche à grande échelle sur les [micro-titres de compétence pour l'éducation et la formation sur le marché du travail](#) (première publication à venir) en Europe. Une conférence internationale connexe, qui s'est tenue les 25 et 26 novembre 2021, a offert une plateforme de débat et rassemblé des participants de plus de 40 pays. Ce domaine de recherche porte sur :

- Le rôle potentiel des micro-titres de compétence dans l'enseignement et la formation professionnels, dans les entreprises et les secteurs du marché du travail.
- En savoir plus sur les caractéristiques des micro-titres de compétence, leur valeur ajoutée pour les apprenants individuels, les employés et les employeurs, ainsi que leur impact sur les systèmes de certification et de reconnaissance existants.
- Comprendre si nous observons une révolution dans la façon dont l'apprentissage est valorisé ou si les micro-titres de compétence ne sont qu'un nouveau nom pour quelque chose qui existait depuis toujours.

Les principales conclusions de la première étude de cette recherche indiquent une

- incertitude liée à la dénomination et à la fonction des micro-titres de compétence.
- Les micro-titres de compétence émergent principalement dans des domaines tels que les TIC, l'ingénierie, la fabrication et la construction, mais aussi dans des secteurs comme l'hôtellerie, la santé humaine et le travail social.
- Les avantages évidents des micro-titres de compétence en termes de flexibilité et de réactivité aux besoins du marché du travail.
- Il est également nécessaire de mieux faire connaître les micro-titres de compétence.

- L'assurance qualité des micro-titres de compétence est l'un des aspects les plus importants. Cependant, les processus d'assurance qualité diffèrent et les micro-titres de compétence ne sont pas tous assurés sur la base des normes de qualité établies au niveau national.

L'étude mentionne un compromis entre flexibilité et réglementation : " Les micro-titres de compétence sont la preuve d'expériences d'apprentissage pratiques, flexibles, à la demande et courtes. C'est ce qui les rend si attrayants. Les normes européennes communes doivent préserver cet attrait et ne pas le limiter par une réglementation et une formalisation excessives. Il est donc essentiel de trouver un équilibre approprié entre la promotion de la confiance et de la transparence dans le cadre d'une approche commune, sans compromettre la flexibilité des micro-titres de compétence" (Cedefop, 2021b).



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Les micro-titres de compétence doivent-ils faire l'objet d'une assurance qualité (pour la formulation, l'élaboration, l'approbation et la révision) de la même manière que les certifications ? Si ce n'est pas le cas, quelles modifications du processus seraient nécessaires ?
2. Quelles dispositions devraient être prises pour que les micro-titres de compétence soient intégrées dans votre système de certification ?
3. Comment les différents registres pourraient-ils prendre en compte les micro-titres de compétence et les prestataires autorisés à fournir ces micro-titres de compétence ?

## 10 Élaboration et formulation des certifications

La ligne directrice 10 décrit certaines étapes clés du processus d'élaboration et de formulation d'une spécification de certification. Cette section fournit des précisions sur l'approche d'élaboration ainsi que sur certains points critiques du processus.

### 10.1 Processus d'élaboration et de formulation

Le processus d'élaboration d'une spécification de certification comprend diverses étapes et considérations. Les informations ci-dessous font référence aux "élaborateurs de certifications", qui varient en fonction du contexte du système de certifications et peuvent inclure les personnes responsables de l'élaboration d'une certification au sein d'un ministère, d'un fournisseur, d'une association professionnelle ou d'un conseil mandaté à cet effet.

L'élaboration d'une certification exige une planification importante dans le processus de consultation, la recherche entreprise et la rédaction de la spécification de la certification.

#### 10.1.1 Impliquer les parties prenantes

Les certifications confèrent une reconnaissance de la valeur d'une personne sur le marché du travail et dans l'enseignement et la formation complémentaires. Dans certains pays et dans certaines professions ou certains métiers, il s'agit d'une exigence légale pour exercer cette profession ou ce métier. Il est donc important pour les élaborateurs de certifications que la certification conçue réponde aux besoins ciblés et soit également acceptée comme telle par les parties prenantes concernées. C'est également pour cette raison que de nombreuses autorités de certification (ou organismes responsables) stipulent les exigences en matière d'engagement des parties prenantes, par exemple la Nouvelle-Zélande.



Criterion 4 Acceptability of the programme and consultation

There is a written summary of the consultation undertaken, the views expressed, and consideration of the views. The consultation and summary must articulate the need for and acceptability of the programme to the relevant communities (*including ākongā, whānau, hapū, iwi and where appropriate, hāpori Māori*) and other key stakeholders (*including the qualification developer and any relevant academic, employer, industry, professional and other bodies*) and any required endorsement by a WDC under section 366(1)(g) of the Act has been obtained.

Source : NZQA 2021

Les élaborateurs de certifications devront prendre en compte le nombre et la composition des parties prenantes concernées tout au long des étapes de l'élaboration, ainsi que le niveau de consultation requis. En fonction de la certification à concevoir, les parties prenantes peuvent inclure un mélange des éléments suivants :

- Les entreprises ou employeurs
- Les dirigeants ou groupes communautaires
- Les syndicats
- Les associations professionnelles ou industrielles
- Les organismes de réglementation ou d'accréditation
- Les éducateurs (nationaux et internationaux)
- Les groupes d'équité ou groupes défavorisés.

Aux premiers stades de la recherche, les parties prenantes concernées peuvent contribuer à la clarification des résultats professionnels, éducatifs ou sociaux. Dans les dernières étapes de l'élaboration, les parties prenantes peuvent aider à affiner le projet de spécification de certification et fournir un soutien explicite à la conception.

### 10.1.2 Proposition de recherche et de concept

Les agences de certification (ou organismes responsables) en Afrique demandent généralement aux élaborateurs de certifications de s'assurer qu'il existe un besoin pour la certification et ses résultats. Dans le monde du travail, cela se rapporte généralement aux résultats professionnels ou aux besoins de la main-d'œuvre ; cependant, c'est moins clair dans l'enseignement supérieur où les certifications n'ont pas toujours un résultat professionnel.

L'identification du besoin et de la portée de la certification, comprend deux étapes de recherche clés dans le processus d'élaboration.

1. La détermination des besoins de l'industrie, de l'éducation, de la communauté ou des professionnels. Cet exercice peut comprendre une analyse des professions actuelles et futures ou une consultation des parties prenantes concernées. Parmi les sources d'information, on peut citer : les exigences légales en matière de licence, les exigences des associations professionnelles, les rapports sur le marché du travail, les rapports sur les initiatives stratégiques nationales, les accords régionaux relatifs aux métiers et aux services, les références internationales (provenant d'autres systèmes de certification nationaux ou de certifications régionales convenues), les normes des organisations internationales ou multinationales.
2. La recherche telle que l'analyse des tâches et des processus de travail à l'aide d'une gamme de méthodologies d'élaboration (EFTP/Compétences) et/ou l'identification des résultats professionnels et/ou l'identification des connaissances, compétences et attributs attendus des diplômés. Les méthodes de recherche peuvent inclure : des enquêtes, des entretiens, des techniques d'incidents critiques, des processus de groupe (tels que DACUM), l'analyse fonctionnelle, l'observation).

### 10.1.3 Détermination de la structure de certification et des règles d'achèvement

Les certifications doivent avoir un résultat cohérent et répondre aux spécifications du descripteur de niveau du NQF et du type de certification. Les élaborateurs doivent décrire clairement les résultats d'apprentissage des certifications dans leur ensemble, car cela influencera l'élaboration des composants et la structure finale, ainsi que les règles d'achèvement de la certification.

Les élaborateurs de certifications doivent s'assurer que la structure de certification proposée et la cohérence de l'ensemble des composants répondent aux résultats du type de certification du NQF.

Lors de la détermination de la structure d'une certification, les élaborateurs pourraient impliquer les principales parties prenantes et demander conseil quant à la structure la plus appropriée pour atteindre les résultats d'apprentissage de la certification. Cela pourrait se faire par le biais d'un processus de consultation ou d'un processus DACUM. Pour les certifications de l'EFTP, les composantes qui sont cohérentes dans tous les contextes de travail seront plus que probablement traitées comme des composantes de base, tandis que celles qui ne sont pas considérées comme applicables à tous les contextes seront considérées comme des spécialisations ou des options. Pour les certifications de l'enseignement supérieur, les élaborateurs peuvent demander des éclaircissements auprès des normes ou des agences professionnelles et utiliser des exemples de structures appropriées (provenant d'autres prestataires au niveau national ou international), et peuvent utiliser les compétences d'un expert en conception de programmes. L'évaluation comparative de la structure, du contenu et des règles d'achèvement proposés par rapport aux références internationales examinées lors de la phase de recherche sera une préoccupation importante à ce stade de l'élaboration de la certification. La prise en compte de l'activité de benchmarking influencera à son tour l'emplacement de la certification sur le NQF (voir section 10.2).

Il existe différentes façons de regrouper les composantes d'une certification, notamment les modèles potentiels présentés ci-dessous :

- Matières de base uniquement
- Matières de base et facultatives
- Matières de base et spécialisation
- Matières de base, spécialisation et facultatives
- Uniquement des cours facultatifs.

### 10.1.4 Composants de rédaction

La manière de développer chaque composante (par exemple, la matière, l'unité, la compétence) d'une certification dépendra de la définition d'une certification dans le NQF et de toute exigence fixée par l'agence d'assurance qualité (ou l'organisme responsable) en ce qui concerne la rédaction des résultats d'apprentissage au niveau de la composante. Les élaborateurs de certifications doivent s'assurer que les acquis d'apprentissage (spécifiés dans les composantes) dans leur ensemble répondent aux acquis d'apprentissage spécifiés de la certification.

La Ligne directrice 1 de l'ACQF sur les résultats d'apprentissage et le module de formation qui l'accompagne fournissent des conseils et des informations sur les résultats d'apprentissage. Deux ressources dans le secteur de l'EFTP fournissent des conseils dans ce domaine (à savoir OIT 2016 ; Banque mondiale 2001) et le processus de définition et de rédaction des résultats d'apprentissage est bien documenté dans le manuel du Cedefop (Cedefop 2017).

Lors de la rédaction des composants individuels, il ne devrait pas être nécessaire de satisfaire à tous les aspects (implicites dans les domaines). Cependant, en tant qu'ensemble complet, les composants doivent

répondre à tous les aspects d'un descripteur de niveau. Dans certains pays (et dans certains secteurs), une cartographie est nécessaire pour démontrer que c'est le cas.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

Dans votre pays, ou dans un autre pays que vous connaissez, examinez comment les parties prenantes sont incluses dans l'élaboration et la formulation des spécifications de certification.

1. A quelles étapes de l'élaboration et de la formulation des spécifications de certification les parties prenantes sont-elles impliquées ?
2. Suggérer des stratégies supplémentaires pour renforcer l'engagement des parties prenantes dans le processus, y compris l'approbation et la révision des certifications.

## 10.2 Localisation de la certification sur le NQF

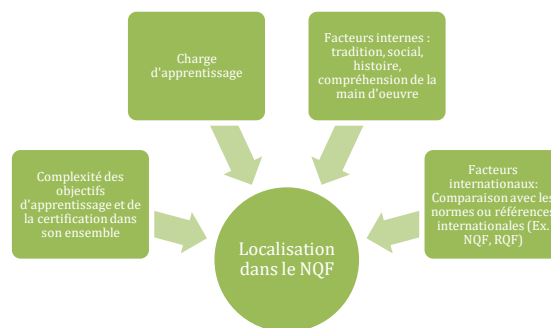
Une compréhension claire de la manière dont les certifications sont situées dans un NQF est un aspect important du processus de formulation et d'élaboration. Cependant, il n'y a pas toujours de lignes directrices claires ou une bonne compréhension de comment le niveau et le type de certification sont déterminés lors de la conception d'une certification. La confiance dans ce processus engendra la confiance dans la cohérence de la conception des certifications au sein d'un pays, et engendra également la confiance dans tous les liens qui sont faits entre les descripteurs de niveau du NQF et les descripteurs de niveau du RQF dans le processus de référencement.

La ligne directrice 10 indique que, d'une manière générale, il existe deux approches, selon que la certification comprend ou non une mesure du volume (valeur du crédit) :

- L'approche la plus adaptée
- Approche basée sur les crédits.

Ces deux approches ne sont pas mutuellement exclusives et un NQF et ses processus d'assurance qualité peuvent avoir une combinaison d'approches. Dans les deux approches, il n'est pas supposé que toutes les composantes seront au même niveau de complexité d'apprentissage, et il peut y avoir un mélange de composantes au-dessus et en-dessous du niveau NQF du résultat de la certification.

Comme un NQF peut être considéré comme une construction sociale, d'autres facteurs peuvent influencer l'emplacement d'une certification sur le NQF. Ces facteurs peuvent ne pas être explicites et dépendre des traditions, de la société, de l'histoire ou des accords ou conventions en matière de travail/emploi. Le diagramme ci-dessous résume les éléments à prendre en compte pour déterminer l'emplacement d'une certification sur le NQF.



**Figure 9: Facteurs permettant de situer une certification sur le NQF**

La méthodologie d'attribution d'un niveau, d'une mesure de volume et d'un type de certification à une spécification de certification (et à ses composants) varie d'un NQF à l'autre et il n'y a pas de bonne méthode. L'exemple suivant, relatif au cadre des certifications du Lesotho, fournit une explication détaillée.

Le Lesotho, dans le manuel de procédures du cadre des certifications du Lesotho (LQF)<sup>9</sup>, présente une méthodologie pour évaluer la spécification des certifications proposée. Le LQF est un cadre basé sur le crédit et adopte donc l'approche basée sur le crédit. Le manuel comprend deux processus :

- Déterminer le niveau de complexité de la certification
- Attribuer une valeur de crédit à chaque composante (par exemple, une matière ou une unité) de la certification et à la certification dans son ensemble.

Lors de la détermination du niveau de LQF d'une certification ou d'une certification partielle, les éléments suivants sont considérés comme essentiels :

- Assurer l'alignement avec les descripteurs de niveau en termes de profondeur, d'ampleur, de complexité et de volumes d'apprentissage.
- Les acquis d'apprentissage spécifiques (liés aux unités/cours/modules) doivent conduire à la réalisation des attributs des acquis de niveau.
- Les descripteurs de certification, notamment pour les programmes spécialisés et professionnels, régissent la planification et la conception afin d'améliorer la rigueur et la reconnaissance des certifications.

Dans le LQF, la valeur du crédit correspond au temps moyen d'apprentissage et d'évaluation nécessaires pour atteindre la composante. Pour déterminer la valeur du crédit, il faut tenir compte des activités potentielles d'un programme :

- les sessions d'enseignement formel (cours, classes, coaching, séminaires, tutorats)
- travaux pratiques (en laboratoire et autres lieux)
- activités TIC pertinentes
- l'utilisation de la bibliothèque ou des centres de ressources pédagogiques pour la lecture et la recherche
- le temps d'étude privé

<sup>9</sup> <https://acqf.africa/resources/nqf-inventory/countries/lesotho>

- le temps d'étude autodirigée en utilisant du matériel pédagogique gratuit en ligne et/ou sous forme de texte
- les activités d'apprentissage informel (par exemple, groupes communautaires, ateliers communautaires)
- la réflexion
- L'évaluation.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

Dans votre pays, ou dans un autre pays que vous connaissez, recherchez tous les documents pertinents relatifs au NQF et aux processus d'élaboration d'une spécification de certification. Du point de vue d'un élaborateur de certifications :

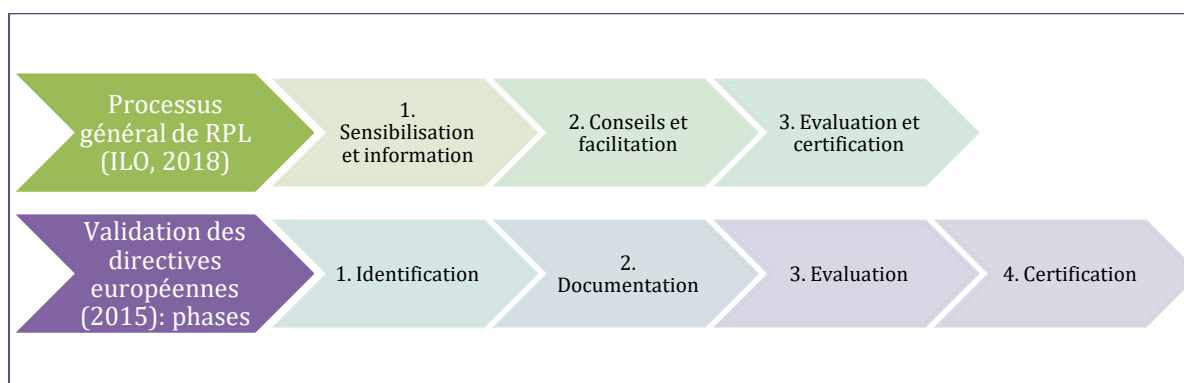
1. Existe-t-il une explication claire de l'emplacement de la spécification de certification proposée dans le NQF ?
2. De quelles informations pensez-vous avoir besoin pour vous aider à déterminer le niveau, la valeur des crédits (le cas échéant) et le type de certification de la spécification de certification ?

## 11 Validation des acquis de l'apprentissage

### 11.1 Aperçu de la validation des acquis de l'apprentissage

La ligne directrice 10 aligne la définition de la reconnaissance des acquis d'apprentissage (RA) à celle de la validation de l'apprentissage non-formel et informel du Conseil de l'Union européenne (2017).

La RPL est considérée à la fois comme un processus et une évaluation. Castel-Branco (2022) résume le processus de RLP dans le diagramme suivant.



**Figure 10: Phases du RPL**

Source : Castel-Branco 2022 (adapté de ILO 2018, Cedefop 2015)

Les quatre phases des lignes directrices européennes mentionnées à la figure 5 sont également expliquées par les questions clés mentionnées ci-dessous.

**Tableau 12: Quatre phases de validation - questions principales**

L'identification	La documentation	Évaluation	La certification
<p>Quelles procédures et quels outils ?</p> <p>Un mélange d'approches d'identification standardisées et basées sur le dialogue ?</p> <p>Comment l'orientation et les conseils sont-ils inclus ?</p>	<p>Quels sont les critères utilisés pour l'admission des justificatifs dans le processus ?</p> <p>Quels formats sont utilisés pour documenter l'apprentissage non-formel et informel ?</p> <p>Les formats de documentation favorisent-ils le transfert et la portabilité des connaissances, aptitudes et compétences acquises ?</p>	<p>Les outils d'évaluation sont-ils adaptés aux besoins et aux caractéristiques de l'individu ?</p> <p>Quel point de référence (norme) est utilisé et dans quelle mesure permet-il de saisir les variations individuelles qui caractérisent l'apprentissage non-formel et informel ?</p> <p>Les conditions d'évaluation ont-elles été clairement définies et communiquées en termes de procédure, d'outils et de normes d'évaluation (aux candidats ; aux employeurs et aux établissements d'enseignement) ?</p>	<p>La certification - liée aux systèmes nationaux de certifications ?</p> <p>La crédibilité de l'organisme qui délivre la certification ?</p> <p>Les certificats précisent-ils la certification (identiques aux certificats d'apprentissage formel ?)</p> <p>Les résultats de la validation (documents, portefeuilles, certificats, etc.) peuvent-ils être échangés contre une formation complémentaire ou un emploi ?</p>

Source : Adapté des *Lignes directrices européennes pour la validation de l'apprentissage non-formel et informel*, Cedefop 2015.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Pensez-vous que les quatre phases des lignes directrices européennes fournissent un cadre clair sur lequel un pays peut se baser pour mettre en œuvre la validation des acquis de l'apprentissage ?
2. Quelles questions pourriez-vous ajouter à chacune de ces quatre phases ?

## 11.2 Approche de la validation des acquis de l'apprentissage

La ligne directrice 10 explique qu'il existe toute une série d'approches et de modèles de RLP dans les différents pays. Certains pays mettent en place des processus et des structures distincts pour la reconnaissance, tandis que d'autres ont fusionné ces processus avec les processus d'évaluation de tous les apprenants (indépendamment de la manière dont l'apprentissage a été acquis). Certains pays limitent ou établissent des restrictions autour de l'accès à la RLP (au sein de tous les secteurs ou entre eux), tandis que d'autres considèrent qu'il ne devrait y avoir aucune limitation ou restriction autour de la RLP au sein de tous les secteurs ou entre eux.

Le webinaire d'apprentissage par les pairs de l'ACQF sur la RPL du 18 février 2022<sup>10</sup> a mené un sondage sur la mise en œuvre de la validation des acquis de l'apprentissage. Il en ressort que, pour les pays d'Afrique, la majorité des systèmes prévoient l'accès à la RPL pour toutes les certifications du NQF ou sont principalement mis en œuvre dans le secteur de l'EFTP. Un petit nombre de pays ont indiqué que seule une certification partielle pouvait être obtenue grâce à la RPL.

Le tableau ci-dessous présente un résumé de quelques pays sélectionnés, en termes de base de RLP et du modèle général adopté.

**Tableau 13: Approches et modèles de RLP**

Pays	Base	Modèle
Cap-Vert	Loi (décret-loi 54/2014 du 22 septembre - prévoit la reconnaissance, la validation et la certification des compétences comme un droit pour tous les citoyens.  Source : Castel-Branco 2022	La loi définit le processus en 3 phrases : information et orientation, reconnaissance et validation des compétences, certification des compétences.
Maurice	La Mauritius certifications Authority Act 2001 (Loi de l'Autorité nationale mauricienne des certifications de 2001)- exige que l'autorité reconnaisse et valide les compétences.  Source : Castel-Branco 2022	La RPL prend en compte à la fois la reconnaissance de l'apprentissage non-formel et informel, ainsi que l'apprentissage formel (accrédité).  Le document <a href="#">Recognition of Prior Learning Guidelines (Directives sur la validation des acquis de l'apprentissage)</a> (2016) décrit la raison d'être, les phases, la procédure d'appel et l'assurance qualité de la RPL. Parmi les phases il y a : la pré-candidature, la re-sélection, la facilitation, l'évaluation.
Maroc	<i>La vision stratégique 2030 pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion</i> prévoit un système complet pour la RPL.	Le processus comprend : l'information et l'orientation, l'admissibilité, le suivi et certification.  Les certifications attribuées à l'issue du processus de RPL n'ont pas la même valeur et le même statut que les certifications issues des filières formelles d'EFTP.
Mozambique	Par décret no. 58/2021 du 17 août 2021, le nouveau Système de reconnaissance des compétences acquises a obtenu un statut légal et est davantage soutenu par un règlement (le règlement SRCA publié au Bulletin de la République le 16/12/2021).	Le Quadro Nacional de Qualificações Profissionais (QNQP) valide et certifie l'apprentissage en dehors des prestataires de services de formation et permet l'accès à la formation formelle.  Les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus, et avoir au moins 3 ans

<sup>10</sup> <https://acqf.africa/capacity-development-programme/webinars/13th-peer-learning-webinar-focus-on-recognition-of-prior-learning>

Pays	Base	Modèle
	Source : Castel-Branco 2022	<p>d'expérience professionnelle avérée dans le domaine concerné.</p> <p>Les évaluations sont réalisées par des centres agréés à cet effet.</p>
Seychelles	<p>L'autorité des certifications des Seychelles (SQA) a adopté en 2017 une politique nationale révisée <a href="#">de RPL</a> et des <a href="#">directives nationales de RPL</a>.</p> <p>La politique fournit une orientation stratégique générale.</p> <p>Les lignes directrices décrivent, pour toutes les organisations et personnes impliquées dans le processus de RLP, l'élaboration d'un modèle de RLP, la mise en œuvre et la RLP.</p>	<p>Les lignes directrices notent que le résultat doit être évalué au même niveau que les résultats obtenus par l'apprentissage formel, il n'y a pas de limite au niveau de réalisation, autrement dit, toutes les certifications sont concernées.</p> <p>Phases : initiation, demande, nomination d'un coordinateur de RPL (enregistré auprès de la SQA), réunion, élaboration du portefeuille, soumission, identification des composantes des certifications, présélection du portefeuille, évaluation du portefeuille, identification du fournisseur de RPL et matrice de transfert de crédits fournie, le fournisseur effectue une évaluation de RPL avec 2 à 4 évaluateurs sélectionnés (utilisant une gamme de méthodologies), certification. Les évaluations RPL sont modérées en interne et vérifiées en externe.</p>
Afrique du Sud	<p>Politique, <a href="https://www.saga.org.za/documents/policies-and-criteria/national-policy-and-criteria-implementation-rpl-amended-march-2019">https://www.saga.org.za/documents/policies-and-criteria/national-policy-and-criteria-implementation-rpl-amended-march-2019</a></p> <p>La politique décrit les rôles et les responsabilités des différents acteurs du système, y compris : SAQA, les conseils de qualité, les établissements d'enseignement et de formation, les organismes professionnels, les employeurs, les praticiens du RPL et les candidats au RPL.</p>	<p>Évaluation pour l'accès et l'admission, la reconnaissance et la certification, ou la poursuite de l'apprentissage.</p> <p>A une chaîne d'influence sur les autres approches des sous-cadres.</p> <p>L'accent est mis sur la valeur/la parité des résultats (sauf ce qui est requis pour l'analyse des données)</p> <p>Des données sont collectées selon le taux de RPL</p>
Australie TVET	<p>Normes de qualité en droit (certification et prestataire)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>certifications nationales, <a href="https://www.dese.gov.au/aisc/trainin-g-packages">https://www.dese.gov.au/aisc/trainin-g-packages</a></li> </ul>	<p>Évaluation d'un individu par rapport à des normes définies individuellement. La certification se fait au niveau de l'unité individuelle ou de la certification (si elle est atteinte).</p>



Pays	Base	Modèle
	<ul style="list-style-type: none"> <li>certifications des prestataires, <a href="https://www.legislation.gov.au/Details/F2021L00269">https://www.legislation.gov.au/Details/F2021L00269</a></li> <li><a href="https://www.legislation.gov.au/Series/F2014L01377">https://www.legislation.gov.au/Series/F2014L01377</a></li> </ul>	<p>La conception des certifications ne peut pas limiter des voies particulières.</p> <p>Les prestataires doivent offrir la RPL aux candidats. Le transfert de crédits (de l'apprentissage formel) est obligatoire pour les unités nationales de compétences acquises précédemment.</p> <p>Des données sont collectées sur le taux de RPL et de transfert de crédits.</p>
France	<p>Diverses lois ont été mises en œuvre, telles que :</p> <p>La loi de <i>modernisation sociale</i> de 2002 qui a établi la validation des acquis de l'expérience (VAE) comme un droit pour chaque citoyen.</p> <p>Loi de 2014 sur l'enseignement et la formation professionnels, rendant la RPL accessible en dessous du niveau 3.</p> <p>La loi sur le travail de 2016 n'exige qu'une année d'expérience pour demander la RPL (il y avait une limite de 3 ans), et il n'y a pas de limite de temps pour conserver les éléments évalués sans atteindre la certification complète (il y avait une limite de 5 ans).</p> <p>La réforme de l'EFTP de 2018 confirme le bloc de compétences, les heures d'expérience professionnelle et le nombre de mentorat sur place dans la limite d'un an.</p> <p>La loi sur le travail de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel exige des certifications pour permettre la validation des compétences acquises.</p> <p>Sources : Werquin 2021, France : rapport de référencement actualisé au CEC (n.d.), <a href="https://europa.eu/europass/en/reports-referencing-national-certifications-frameworks-egf">https://europa.eu/europass/en/reports-referencing-national-certifications-frameworks-egf</a></p>	<p>Évaluation par rapport à des normes et pouvant aboutir à une certification complète. L'accent a été déplacé du processus vers une évaluation.</p> <p>Des données sont collectées selon le taux de RPL</p>

Les différentes approches de la RLP indiquent qu'il existe des variations, notamment en termes de :

- Champ d'application de la RPL : non-formel, informel et formel.
- Accessibilité (ou limitations) au RLP

- Comparabilité de l'estime du résultat.

Le site Internet de l'ACQF comprend un rapport intitulé " Recognition of prior learning gives us wings" (La reconnaissance des acquis nous donne des ailes) (<https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings>) qui traite de la manière dont la RPL est mise en œuvre dans 10 pays africains. L'activité suivante est liée à ce rapport.



### Activité

Cette activité peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Lisez le rapport "Recognition of prior learning gives us wings" (La validation des acquis de l'apprentissage nous donne des ailes) accessible par le lien suivant (<https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings>).

1. Sélectionnez deux études de cas de pays dans la liste du tableau ci-dessous. Examinez les études de cas et résumez (très brièvement) les informations clés relatives à la RPL.

Pays	Application sectorielle	Limitations quant aux personnes pouvant postuler	Qui peut fournir des services en RPL
Cap-Vert			
Kenya			
Maurice			

## 11.3 Obstacles et facteurs favorables à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'apprentissage

La ligne directrice 10 fournit, à partir de recherches, une liste d'obstacles et de facteurs favorables à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'apprentissage.

Le webinaire d'apprentissage par les pairs de l'ACQF sur la RPL du 18 février 2022<sup>11</sup> a réalisé un sondage sur la mise en œuvre de la validation des acquis de l'apprentissage :

- Les participants ont noté que les principaux obstacles ou défis à la mise en œuvre de la RLP étaient : le manque de professionnels de la RLP formés, le manque de conseils et d'informations pour le public, le manque de centres/prestataires de RLP, le fait que la RLP ne fasse pas partie intégrante du système d'éducation et de formation, et les ressources financières.
- Les participants ont noté que les facteurs favorables à la mise en œuvre de la RLP comprenaient : un changement de mentalité selon lequel toutes les formes d'apprentissage sont valables, une grande campagne d'information sur la RLP et la participation des employeurs. Parmi les autres facteurs favorables, citons : un NQF, des ressources financières et une législation de soutien.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Selon vous, quels sont les trois principaux obstacles à la mise en œuvre de la RLP dans votre pays ?
2. Quels sont les trois catalyseurs de la mise en œuvre du RLP que vous suggèreriez dans votre pays ?

## 11.4 Stratégies pour soutenir le processus de validation des acquis de l'apprentissage

La ligne directrice 10 indique que la validation des acquis de l'apprentissage est à la fois un processus et une évaluation.

En tant que processus, elle peut être vue comme différentes étapes ou phases, l'évaluation et la certification étant le point final. Les étapes ou phases qui précèdent ces dernières étapes consistent à informer et à soutenir le candidat tout au long du processus et de l'organisation des justificatifs.

### 11.4.1 Soutien au candidat

Si l'on considère la phase en quatre étapes de la figure 5, le processus comprend à la fois la sensibilisation et l'information, mais aussi le conseil/orientation et la facilitation. Ces deux phases pourraient englober les étapes suivantes :

1. Préparer le candidat
2. Faciliter la réalisation d'une auto-évaluation par le candidat
3. Identifier les justificatifs pertinentes qui sont actuelles (ou d'un passé récent) et qui peuvent être authentifiées.

---

<sup>11</sup> <https://acqf.africa/capacity-development-programme/webinars/13th-peer-learning-webinar-focus-on-recognition-of-prior-learning>

Le candidat doit être considéré comme étant au centre du processus, et sa **préparation** est essentielle à la réussite de son engagement. La préparation du candidat consiste à lui **fournir des informations** sur les points suivants :

- Qu'est-ce que la RPL ?
- Le processus, notamment : comment il se déroule, comment les justificatifs doivent être évalués, ce que l'on attend du candidat, quel soutien est disponible, les normes par rapport auxquelles il sera évalué, comment entrer dans le processus.
- Le résultat et la parité de la valeur dans les décisions.

La manière dont les candidats reçoivent ces informations variera en fonction de leur niveau de connaissance du processus, de leur confiance à s'engager dans le processus, de leur capacité à gérer les informations écrites et à les préparer, et de l'aide dont ils auront probablement besoin.

Dans le cadre de la préparation d'un candidat, une **auto-évaluation** est souvent entreprise. L'auto-évaluation permet au candidat de déterminer s'il a de bonnes raisons de demander la reconnaissance et d'identifier les composantes (par exemple, les compétences ou les sujets) pour lesquelles il doit faire une demande. Une auto-évaluation doit permettre d'identifier la force de l'expérience de la personne et aussi les justificatifs potentiels, mais elle ne doit pas poser trop d'obstacles pour entraver le processus. Une auto-évaluation peut également identifier des lacunes en matière d'expérience et/ou de justificatifs.

L'auto-évaluation est l'étape préparatoire à l'**identification des justificatifs pertinentes**. Un processus RPL suppose généralement que les candidats auront produit des justificatifs avant le début du processus. Les candidats peuvent avoir besoin d'aide pour identifier les justificatifs pertinentes qui sont à la fois actuelles (ou dans un passé récent) et peuvent être authentifiées. Les processus de validation peuvent inclure :

- Portefeuille de justificatifs et entretien visant à obtenir des éclaircissements et à vérifier les connaissances et la compréhension, comme cela peut être utilisé pour vérifier l'authenticité.
- Des évaluations de défis pour combler les lacunes identifiées, par exemple des tâches spécifiquement conçues pour générer des justificatifs qui peuvent inclure des entretiens, des démonstrations et le développement de produits.

Préparer le candidat aux diverses stratégies de collecte de justificatifs deviendra un aspect essentiel du processus de soutien.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

La politique de la SAQA relative à la RPL<sup>12</sup> établit des liens avec les différents acteurs de la validation des processus d'apprentissage non formel et informel. Il décrit les rôles et les responsabilités des différents acteurs, notamment : SAQA, les conseils de qualité, les établissements d'enseignement et de formation, les organismes professionnels, les employeurs, les praticiens de la RPL et les candidats à la RPL.

Il est possible de répondre aux questions suivantes dans différents contextes, par exemple : au niveau de l'organisme d'assurance qualité ou de l'autorité de certification, au niveau du prestataire, au niveau

<sup>12</sup> <https://www.saqa.org.za/documents/policies-and-criteria/national-policy-and-criteria-implementation-rpl-amended-march-2019>



### Questions de réflexion

de l'association professionnelle ou au niveau de l'employeur. Avant de répondre ou de discuter de ces questions, précisez clairement à quel contexte se rapporte la réponse.

3. Au sein de l'organisation, quelles stratégies pourraient être mises en place pour informer les candidats potentiels de la validation de l'apprentissage non-formel et informel ?
4. Au sein de l'organisation, quelles stratégies de soutien pourraient être mises en œuvre pour aider les candidats dans le processus ?

#### 11.4.2 Priorité aux stratégies de soutien

Diverses stratégies de soutien pourraient être mises en place par l'entité qui entreprend les processus de RLP. Ce soutien pourrait inclure :

- Une séance d'information ou réunion pour informer le candidat potentiel du RLP
- L'assistance à l'auto-évaluation
- La mise à disposition d'une personne de contact pour répondre aux questions pendant que le candidat prépare les justificatifs.
- Aider le candidat à comprendre les normes (par exemple, les compétences)
- Fournir aux candidats des exemples de justificatifs
- Permettre aux mentors ou aux personnes d'appui de participer à la demande, à la collecte des justificatifs et au processus d'évaluation.
- L'appui linguistique, en matière d'alphabétisme et aux personnes handicapées.



### Questions de réflexion

Les questions de réflexion peuvent être traitées individuellement ou dans le cadre d'une discussion de groupe.

1. Compte tenu de la liste ci-dessus, en tant que candidat potentiel de RPL, quelle forme de soutien apprécieriez-vous le plus ?
2. Quels seraient les avantages et les inconvénients de permettre aux mentors ou aux personnes d'appui de participer au processus d'évaluation ?

## 12 Résumé

En tant qu'outil stratégique, un NQF ne fonctionne pas de manière isolée mais fait partie d'un écosystème plus large, le système des certifications. Il est intrinsèquement lié à ses dispositifs d'assurance qualité et à une série de structures (par exemple, les registres) et de stratégies associées, par exemple, la RPL.

Les cadres de certifications ont la capacité d'être transformationnels, indépendamment du fait qu'ils devraient, à la base :

- Être accessible à tous les citoyens
- Officiellement reconnus, indépendamment de la manière ou du lieu où l'apprentissage a été acquis ; apprentissage formel, non-formel et informel.
- Transparents en ce qui concerne les résultats d'apprentissage ainsi que des dispositifs d'assurance de la qualité

- Pertinents vis-à-vis des besoins du pays et des citoyens ; non seulement en termes de besoins de main-d'œuvre, mais aussi par rapport aux besoins sociaux et communautaires plus larges.
- Dotés de dispositifs d'assurance qualité pour que les certifications soient reconnues et acceptées comme reflet exact de ce qu'un individu sait, comprend et peut faire.

Les NQF en tant qu'outils stratégiques ne sont qu'un des nombreux instruments que les décideurs politiques devraient utiliser dans le cadre d'une réponse cohérente au sein du système de certification du pays.

## 13 Glossaire

**Cadre continental africain des certifications** : L'ACQF est une initiative stratégique de l'Union africaine dont le processus d'élaboration est en cours (2019-2022). La vision actuelle de l'ACQF est la suivante : améliorer la comparabilité, la qualité et la transparence des certifications de tous les sous-secteurs et niveaux d'éducation et de formation ; faciliter la reconnaissance des diplômes et certificats ; travailler de manière complémentaire avec les cadres nationaux et régionaux des certifications ; promouvoir la coopération et l'alignement entre les cadres des certifications (nationaux et régionaux) en Afrique et dans le monde.

Source: ACQF Thematic Brief 1 2021a

**Éducation de base** : L'éducation et la formation qui ont lieu dans les écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les centres d'éducation et de formation pour adultes. Également connu sous le nom d'enseignement général.

Source : ACQF Thematic Brief 1 2021a, adapté de SAQA NQFPedia 2017

Le **domaine de l'autonomie et de la responsabilité** désigne le contexte dans lequel les connaissances et les compétences sont appliquées de manière autonome et responsable ; ce domaine d'apprentissage fait référence au degré d'indépendance requis pour résoudre des problèmes et accomplir des tâches, y compris la prise de décision et la responsabilité pour soi-même et pour les autres.

*\*NOUVELLE directive sur les descripteurs de niveau*

**Compétence** : La capacité avérée d'utiliser des connaissances, des aptitudes et des capacités personnelles, sociales et/ou méthodologiques, dans des situations de travail ou d'étude et dans le cadre du développement professionnel et personnel.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

Le **crédit** est la confirmation qu'une partie d'une certification, consistant en un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage, a été évaluée et validée par une autorité compétente, selon une norme convenue ; le crédit est accordé par les autorités compétentes lorsque l'individu a atteint les acquis d'apprentissage définis, attestés par des évaluations appropriées et pouvant être exprimés en une valeur quantitative (par exemple des crédits ou des points de crédit) démontrant la charge de travail estimée dont un individu a généralement besoin pour atteindre les acquis d'apprentissage correspondants.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

**Systèmes de crédit** : outil de transparence permettant de faciliter la reconnaissance de crédit(s). Ces systèmes peuvent comprendre, entre autres, des équivalences, des exemptions, des unités/modules pouvant être accumulés et transférés, l'autonomie des prestataires qui peuvent individualiser les parcours, et la validation de l'apprentissage non formel et informel.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

Le **transfert de crédits** est le processus qui permet aux personnes qui ont accumulé des crédits dans un contexte donné de les faire valoriser et reconnaître dans un autre contexte.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.

[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

Le **domaine** désigne une catégorie d'apprentissage. Il peut être structuré en sous-domaines.

*\* NOUVEAU Guide du descripteur de niveau*

**Apprentissage formel** : Apprentissage qui se déroule dans un environnement organisé et structuré (dans un établissement d'enseignement ou de formation ou sur le lieu de travail) et qui est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel du point de vue de l'apprenant. Il aboutit généralement à la validation et à la certification.

Source : Glossaire du Cedefop 2014

**Enseignement général (enseignement primaire et secondaire)**: Voir éducation de base.

**L'enseignement supérieur** :

- Tous les programmes d'études ou ensembles de programmes d'études, de formation ou de formation à la recherche de niveau post-secondaire qui sont reconnus par les autorités compétentes d'un État partie comme appartenant à son système d'enseignement supérieur.

*Convention d'Addis*

- Enseignement tertiaire d'un niveau académique plus élevé que l'enseignement secondaire, nécessitant généralement un niveau minimum d'admission et la réussite de l'enseignement secondaire.

*Dossier thématique 1*

**Apprentissage informel** : Apprentissage résultant des activités quotidiennes liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est pas organisé ou structuré en termes d'objectifs, de temps ou de soutien à l'apprentissage. Dans la plupart des cas, l'apprentissage informel n'est pas intentionnel du point de vue de l'apprenant. Il ne mène généralement pas à la certification.

Source : Glossaire du Cedefop 2014

Le **domaine des connaissances** désigne les différents types de connaissances tels que les faits, les principes, les théories et les pratiques ; les connaissances peuvent être théoriques ou factuelles.

*\*NOUVELLE directive sur les descripteurs de niveau*

**Résultats d'apprentissage** : Énoncés de ce qu'un apprenant sait, comprend et est capable de faire à l'issue d'un processus d'apprentissage, qui sont définis en termes de connaissances, d'aptitudes et de compétences.

Source : Conseil de l'Union européenne (2017)

**Niveau** : Une des séries de niveaux d'acquis d'apprentissage selon lesquels un NQF ou RQF est organisé. Les niveaux sont généralement organisés en ordre croissant, du plus faible au plus élevé, selon le nombre de niveaux contenus dans le NQF ou le RQF.

*\*NOUVELLE directive sur le référencement*

**Descripteur de niveau** : Une déclaration décrivant les acquis d'apprentissage à un niveau particulier du cadre national des certifications (NQF) qui fournit une indication générale des types d'acquis d'apprentissage qui conviennent à une certification à ce niveau.

Source : Ajusté à partir de SAQA NQFPedia 2017

**Apprentissage tout au long de la vie** : Toute activité d'apprentissage entreprise tout au long de la vie, qui permet d'améliorer les connaissances, le savoir-faire, les aptitudes, les compétences et/ou les certifications pour des raisons personnelles, sociales et/ou professionnelles.

Source : Glossaire du Cedefop 2014

**Cadre national des certifications** : Une politique et un instrument pour l'élaboration et la classification des certifications selon un ensemble de critères pour des niveaux spécifiques d'apprentissage atteint, qui vise à intégrer et à coordonner les sous-systèmes nationaux de certifications et à améliorer la transparence, l'accès, la progression et la qualité des certifications en relation avec le marché du travail et la société civile.

Source : Recommandation du Conseil du 22 mai 2017 relative au cadre européen des certifications.  
[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=FR)

**Système national des certifications** : Il comprend tous les aspects de l'activité d'un pays qui aboutissent à la reconnaissance d'un apprentissage. Ces systèmes comprennent les moyens d'élaboration et d'opérationnalisation de la politique nationale ou régionale en matière de certifications, les dispositions institutionnelles, les processus d'AQ, les processus d'évaluation et de délivrance des diplômes, la reconnaissance des compétences et d'autres mécanismes qui relient l'éducation et la formation au marché du travail et à la société civile. Les systèmes de certification peuvent être plus ou moins intégrés et cohérents. L'une des caractéristiques d'un système de certification peut être un cadre explicite des certifications.

Source : OCDE 2006

**Apprentissage non-formel** : Apprentissage qui s'inscrit dans des activités planifiées non explicitement désignées comme apprentissage (en termes d'objectifs d'apprentissage, de temps d'apprentissage ou de soutien à l'apprentissage). L'apprentissage non-formel est intentionnel du point de vue de l'apprenant.  
Source : Glossaire du Cedefop 2014

**Certification** : Désigne le résultat formel d'un processus d'évaluation et de validation qui est obtenu lorsqu'une autorité compétente détermine qu'un individu a atteint des résultats d'apprentissage selon des normes données.

Source : Conseil de l'Union européenne (2017)

Signifie une combinaison planifiée d'acquis d'apprentissage ayant un ou plusieurs objectifs définis, destinée à fournir aux apprenants qualifiés une compétence appliquée et une base pour un apprentissage ultérieur, et qui a été évaluée en termes d'acquis de niveau de sortie, enregistrée sur le NQF et certifiée et délivrée par un organisme reconnu.

Source : SAQA NQFPedia 2017

**Cadres des certifications** : Systèmes de classification, d'enregistrement, de publication et d'articulation des certifications de qualité.

Source : Convention d'Addis, UNESCO 2014

**Assurance qualité** : Processus et procédures visant à garantir que les certifications, l'évaluation et l'exécution des programmes répondent à certaines normes.

Source : Tuck 2007

**Reconnaissance des certifications étrangères**: Reconnaissance formelle par une autorité compétente d'une partie de la valeur d'un diplôme étranger ou d'une formation validée.

Source : Convention d'Addis, UNESCO 2014

**Référencement** : Une méthodologie utilisée pour comparer les cadres nationaux de certifications/les niveaux de certifications avec un cadre général. Par le biais d'un processus de référencement structuré, un groupe national d'experts multipartite référence (définit et établit la relation/le lien) les niveaux du NQF/NQS et les niveaux et l'assurance qualité d'un cadre régional des certifications. (DÉFINITION EN COURS DE DISCUSSION)

*\*NOUVELLE directive sur le référencement*

**Cadre régional des certifications** : Une large structure de niveaux de résultats d'apprentissage qui est convenue par les pays d'une région géographique. Un moyen de permettre à un cadre national des certifications de se rapporter à un autre et, par la suite, à une certification d'un pays d'être comparée à une certification d'un autre pays.

Source : Cadre de référence des certifications de l'ANASE 2015

**Domaine de "Compétences"**: on entend par "compétences" la capacité à appliquer des connaissances et à utiliser un savoir-faire pour accomplir des tâches et résoudre des problèmes. Les compétences sont décrites comme étant cognitives (impliquant l'utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (impliquant la dextérité manuelle et l'utilisation de méthodes, matériaux, outils et instruments).



## *Dossier thématique 1*

**Partie prenante** : Une personne ou une organisation ayant un intérêt ou une préoccupation dans quelque chose. Dans l'enseignement et la formation professionnels, les parties prenantes comprennent le gouvernement, les prestataires de formation, l'industrie, les clients et la communauté.

Source : TESDA Philippines,

<https://www.tesda.gov.ph/uploads/File/RelatedTvetInfo/The%20TVET%20Glossary%20of%20Terms,%204th%20Edition.pdf>

Un **sous-domaine** est une sous-catégorie de l'un des domaines d'apprentissage.

### *\*NOUVELLE directive sur les descripteurs de niveau*

**Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)** : L'EFTP, en tant que partie de l'apprentissage tout au long de la vie, peut avoir lieu aux niveaux secondaire, post-secondaire et tertiaire et comprend l'apprentissage sur le lieu de travail, la formation continue et le développement professionnel, qui peuvent mener à des certifications. L'EFTP comprend également un large éventail de possibilités de développement des compétences adaptées aux contextes nationaux et locaux. Apprendre à apprendre, développer des compétences en littérature et en calcul, des compétences transversales et des compétences en matière de citoyenneté font partie intégrante de l'EFTP.

Source : AQCF Thematic Brief 1 2021a, source originale, UNESCO 2015

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000234137>

**Validation de l'apprentissage non-formel et informel** : désigne le processus de confirmation par une autorité compétente qu'un individu a acquis des acquis d'apprentissage dans des contextes d'apprentissage non formel et informel, mesurés par rapport à une norme pertinente, et consistant en les quatre phases distinctes suivantes :

- l'identification par le dialogue des expériences particulières d'un individu,
- la documentation pour rendre visible les expériences de l'individu,
- une évaluation formelle de ces expériences, et
- la certification des résultats de l'évaluation qui peut conduire à une certification partielle ou totale.

Également connue sous le nom de validation des acquis de l'apprentissage (RPL), la RPL est la confirmation par une autorité compétente que les résultats d'apprentissage, qu'une personne a acquis dans des contextes d'apprentissage non formels et informels, ont été mesurés par rapport à une norme pertinente.

Source : Note thématique 1 2021a de l'ACQF, adapté de la recommandation 2017 de l'EQF.

## 14 Conseils aux formateurs et aux apprenants

Au terme de ce module de formation, l'apprenant sera en mesure de :

1. Identifier comment un NQF et son assurance qualité sont liés au sein d'un système de certification.
2. Identifier et comprendre les structures clés d'un NQF
3. Analyser la logique et la cohérence d'un NQF
4. Comparer les différentes modalités de gouvernance d'un NQF
5. Identifier les principales approches d'assurance qualité pour la formulation et la validation des certifications, et la fourniture de certifications par les prestataires de services d'éducation et de formation.
6. Identifier des stratégies de mise en œuvre pour réduire les obstacles à la reconnaissance des acquis.

Les conseils suivants sont fournis aux formateurs et aux apprenants en ce qui concerne les exigences du programme d'apprentissage.

Domaine d'orientation	Notes
Pré-requis recommandés	<p>Il n'y a pas de pré-requis pour suivre ce module de formation. Cependant, étant donné la nature technique du matériel, les apprenants devraient avoir les connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une connaissance et une compréhension générales des certifications et des cadres de certifications</li> <li>- Une connaissance et une compréhension générales de l'assurance de la qualité dans le cadre d'un système de certifications.</li> <li>- Une expérience pratique (par exemple, dans des organisations s'occupant de NQFs, de certifications).</li> </ul>
Le temps théorique requis pour compléter le module	<p>Le module de formation couvre un large éventail d'informations techniques relatives aux certifications et au cadre des certifications, avec une série de questions et d'activités de réflexion.</p> <p>Ce module de formation, lorsque suivi par un individu ou un groupe, devrait prendre environ 16 heures d'apprentissage et 8 heures d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lecture : 4 heures</li> <li>- Présentielle : 16 heures</li> <li>- Évaluation : 8 heures.</li> </ul> <p>La lecture préalable doit inclure la ligne directrice 10.</p>
Matériel didactique	<p>Il n'y a pas de matériel didactique spécifique ou de liens connexes requis pour ce module d'apprentissage. Les liens externes requis sont limités à :</p> <p>La question de réflexion liée à la RPL, <i>Recognition of prior learning gives us wings</i> (La reconnaissance des acquis nous donne des ailes)'(<a href="https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings">https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings</a>).</p> <p>L'évaluation n° 1 demande à l'apprenant d'accéder à un document du NQF d'un pays de son choix.</p>

Domaine d'orientation	Notes
	L'évaluation n°2 demande à l'apprenant de cartographier les dispositifs d'assurance qualité des systèmes de certification, dans tous les secteurs, avec le NQF choisi dans l'évaluation n° 1.
Organisation	Si le cours est dispensé à un grand groupe, il est suggéré de limiter les petits groupes à 4 ou 6 personnes afin d'encourager la participation de chaque membre. Il est suggéré que chaque petit groupe, pour chaque tâche, désigne un rapporteur et un porte-parole. Les points de vue doivent être partagés par tous les groupes dans le but de susciter d'autres discussions et révélations.
Évaluation	<p>Les évaluations peuvent être effectuées en tant qu'individu ou en tant que groupe.</p> <p>Si le programme de formation devient une partie d'un élément accrédité d'une certification (par exemple un module, une matière), les évaluations devront être ajustées pour garantir que les performances individuelles puissent être démontrées.</p> <p>Il n'y a pas de ressources spécifiques requises, à l'exception de celles incluses dans les évaluations #1 et #2 qui nécessitent l'accès à des informations relatives à un NQF et à ses dispositifs d'assurance qualité associés.</p>

## 15 Évaluation

### Approche de l'évaluation

Les évaluations ont été développées pour permettre à un individu ou à un groupe de réaliser les tâches données. Il y a trois évaluations qui sont axées sur :

1. la cohérence et la logique du NQF
2. Les liens entre le NQF et l'assurance qualité
3. La prise en compte des étapes de la reconnaissance des acquis, à partir d'une étude de cas.

Les tâches d'évaluation 1 et 2 exigent que l'individu ou le groupe ait accès à un NQF qu'il connaît bien, ainsi qu'aux dispositifs d'assurance qualité qui lui sont associés dans et entre les secteurs de l'éducation et de la formation.

### Évaluation n° 1 : cohérence et logique du NQF

L'évaluation suivante peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Sélectionnez un document de politique de NQF de votre choix. Rédiger un rapport, comme s'il s'adressait à l'autorité responsable, en faisant une critique du document de politique et en suggérant des améliorations ou en proposant des domaines qui nécessitent un examen plus approfondi.

1. Faites une analyse critique du document en relation avec les questions suivantes. Les questions ne sont pas exhaustives mais visent à orienter votre réponse. Il est suggéré pour chaque domaine d'intérêt,
2. une fois que vous avez analysé le document de politique de NQF, de faire des suggestions d'amélioration ou suggérer des domaines qui nécessitent un examen plus approfondi. Justifiez votre réponse.

Le tableau suivant présente quelques domaines clés que votre rapport devra aborder. Cependant, la liste des domaines clés dépend de ce qui est inclus dans le document de politique de NQF, et la liste est donc indicative plutôt qu'exhaustive.

Domaine	Questions
Champ d'application	Quel est le champ d'application du NQF ? Les informations sont-elles cohérentes dans tout le document ?
Objectifs	Quels sont les buts ou objectifs du NQF ? Sont-ils cohérents et alignés au champ d'application du NQF ?
Descripteurs de niveau	Les descripteurs de niveau sont-ils génériques ou spécifiques à un type de certification ? Les domaines sont-ils séparés ou mélangés ? Y a-t-il une logique verticale et horizontale ?
Mesure de la charge d'apprentissage	Quelle est la mesure de la charge d'apprentissage utilisée ? Si une valeur de crédit est attribuée : <ul style="list-style-type: none"><li>• La définition est-elle claire ? Les termes "dirigé" et "non dirigé" (ou des termes similaires) sont-ils bien définis ?</li></ul>

Domaine	Questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>A quoi sert la mesure de la charge ? Cohérence de la construction des certifications et/ou d'un système de crédit et d'accumulation ? L'objectif est-il clair ?</li> </ul>
Descripteurs de type de certification	Des niveaux sont-ils attribués aux types de certification dans le NQF ? Existe-t-il une carte/un tableau et/ou un texte descriptif ? Y a-t-il un alignement avec d'autres aspects du NQF ? Y a-t-il des entrées sur la carte/le tableau qui ne sont pas des types de certifications mais plutôt une étape dans le système plus large d'éducation et de formation ?
Cohérence	Y a-t-il une cohérence globale ? Toutes les structures sont-elles reliées entre elles ?
Promotion d'autres stratégies	Comment le NQF promeut-il d'autres stratégies, telles que l'apprentissage tout au long de la vie, la reconnaissance des acquis de l'apprentissage ? Ces concepts sont-ils clairement expliqués ? Les informations d'accompagnement et les diagrammes soutiennent-ils l'intention des stratégies ?

Longueur des mots : La longueur suggérée est de 2000 mots.

## Évaluation n° 2 : liens avec l'assurance qualité

L'évaluation suivante peut être effectuée individuellement ou en groupe.

Pour le NQF sélectionné dans l'évaluation n° 1, examinez les dispositifs d'assurance qualité pour deux secteurs, par exemple l'EFTP et l'enseignement supérieur.

Rédigez un rapport destiné à un public international, expliquant les dispositifs d'assurance qualité des deux secteurs. Il est suggéré de traiter les deux secteurs séparément et de procéder à une analyse des écarts éventuels.

Le tableau suivant présente quelques domaines clés que votre rapport devra aborder. Cependant, la liste des domaines clés dépend de ce qui est inclus dans le système de certifications, et la liste est donc indicative plutôt qu'exhaustive.

Domaine	Questions
NQF	Qui est responsable du NQF ? Quelle est la base juridique du NQF et/ou de l'autorité ? Comment l'engagement des parties prenantes est-il reconnu dans la gouvernance du NQF ?
Organisme responsable de l'assurance de la qualité	Qui est responsable de l'assurance qualité dans le secteur ? Quelle est leur mission légale ? Comment l'agence (ou les agences) inclut-elle les parties prenantes dans la gouvernance de l'agence ou du système de certification ?
Assurance de la formulation et l'élaboration des certifications	Existe-t-il un processus transparent d'assurance qualité pour la formulation et l'élaboration des certifications, par exemple des normes de qualité, des lignes directrices, des critères ? Comment les certifications sont-elles approuvées ? Existe-t-il un processus permettant de contrôler l'efficacité des certifications, par exemple si

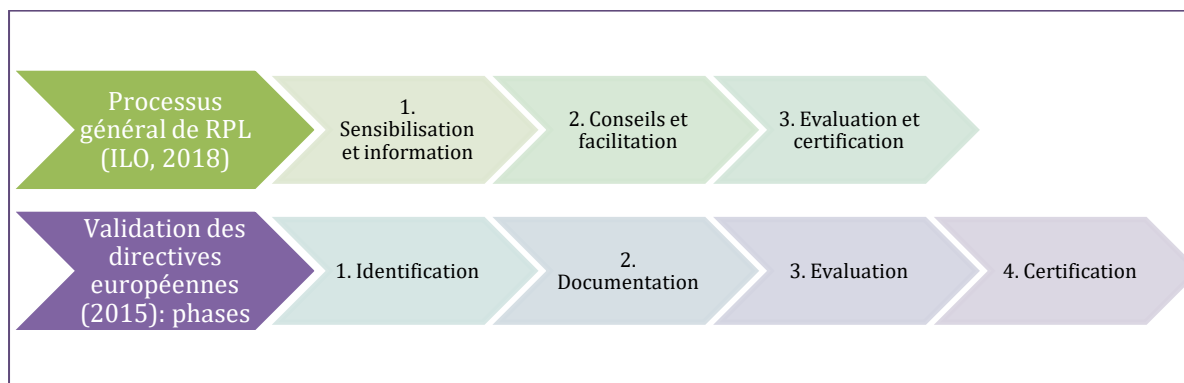
Domaine	Questions
	elles continuent à répondre à un besoin identifié ? Comment les parties prenantes, par exemple les associations professionnelles, sont-elles incluses dans les processus d'assurance qualité ?
Assurance des prestataires	Existe-t-il un processus transparent d'assurance de la qualité des prestataires, par exemple des normes, des lignes directrices et des critères de qualité ? Comment les prestataires sont-ils approuvés ? Comment les prestataires sont-ils contrôlés ? Les rapports des activités de suivi sont-ils rendus publics ? Compte tenu des résultats des activités de suivi, des sanctions, des conditions et des récompenses sont-elles appliquées ?
Assurance de la fourniture de programmes menant à une certification	Existe-t-il un processus transparent pour assurer la qualité de l'offre de programmes menant à une certification, par exemple des normes de qualité, des lignes directrices, des critères ? Comment les prestataires sont-ils approuvés pour dispenser un programme menant à une certification ? Comment les prestations des prestataires sont-elles contrôlées ? Les rapports des activités de suivi sont-ils rendus publics ? Compte tenu des résultats des activités de suivi, des sanctions, des conditions et des récompenses sont-elles appliquées ?
Assurance de l'évaluation et de la certification	<p>Qui octroie les documents de certification, par exemple l'organisme de certification ?</p> <p>Comment la qualité des conclusions des évaluations est-elle assurée, par exemple par des processus de vérification ou de modération ?</p> <p>Comment la qualité des documents de certification est-elle assurée pour garantir qu'ils fournissent des informations cohérentes et que des stratégies sont en place pour éviter les activités frauduleuses ?</p>
Registres	<p>Existe-t-il des registres publics pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les certifications qui répondent au NQF</li> <li>• Les fournisseurs et les programmes qu'ils sont autorisés à dispenser ?</li> </ul> <p>Qui est responsable de la tenue de ces registres ?</p>
Information du public (évaluations à l'échelle du système, données)	<p>Les données sur la conformité et/ou les performances des prestataires sont-elles rendues publiques ?</p> <p>Des évaluations à l'échelle du système, par exemple l'adoption du RPL, la satisfaction des parties prenantes, sont-elles entreprises et rendues publiques ?</p>

Longueur des mots : La longueur suggérée est de 2000 mots.

## Évaluation n°3 : RPL

L'évaluation suivante peut être effectuée individuellement ou en groupe.

La RPL est considérée à la fois comme un processus et une évaluation. Castel-Branco (2022) résume le processus de RLP dans le diagramme suivant.



**Figure 6 : Les phases du RPL**

Source : Castel-Branco 2022 (adapté de ILO 2018, Cedefop 2015)

Le site Internet de l'ACQF comprend un rapport intitulé " Recognition of prior learning gives us wings" (La reconnaissance des acquis de l'apprentissage nous donne des ailes) "<https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings>) qui explique comment la RPL est mise en œuvre dans 10 pays africains.

L'annexe 6 comprend un extrait de ce rapport relatif à la mise en œuvre du RLP au Kenya.



### Évaluation

Cette évaluation peut être entreprise individuellement ou en groupe.

Lisez l'aperçu kenyan de la mise en œuvre du RPL (annexe 6) et répondez aux questions suivantes.

1. Dans l'étude de cas de la section " Comment fonctionne la RPL ? ", identifiez les différentes étapes qui entrent dans les 4 phases du modèle de l'Union européenne.
2. Dans le cadre du processus " Comment fonctionne la RPL ? ", quelles étapes pourraient être ajoutées pour renforcer la phase d'identification mentionnée ci-dessus ?
3. Au Kenya, la RPL est applicable au secteur de l'enseignement général, au secteur industriel, au secteur TVET et au secteur universitaire. Révision du processus " Comment fonctionne la RPL ? Déterminez si des aspects du processus identifié de " Comment fonctionne la RPL ? " doivent être adaptés (par exemple, renforcement, changement d'orientation) pour les différents secteurs. Si oui, comment et qu'est-ce qui pourrait être adapté ?

## 16 Annexes

### Références et lectures complémentaires

#### ACQF:

ACQF. 2021a. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 1. Concepts and definitions on qualifications and qualifications frameworks. Author: Castel-Branco, E. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-1-concepts-and-definitions>

ACQF 2021b. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 2. Competences' Frameworks. Author: Castel-Branco, E. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-2-competences-frameworks>

ACQF. 2021c. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 3.1. Level descriptors in qualifications frameworks. Overview from 24 African Qualifications Frameworks. Author: Castel-Branco, E. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-3-1-level-descriptors>

ACQF. 2021d. ACQF Capacity Development Programme. Thematic brief 4.1. Regional qualifications frameworks (RQF) – 3 case studies: SADCQF, ASEAN QRF, EQF. Author: Castel-Branco, E. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-4-1-regional-qualifications-frameworks-rqf>

ACQF. 2021e. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 6.1. Quality assurance for Technical Vocational-Education and Training (TVET). Overview of approaches or regional/ international organisations. Author: Castel-Branco, E. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-6-1-tvet-quality-assurance>

ACQF 2021f. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 11. Governance and management of NQFs. Author: Mukhwana, E. J. <https://acqf.africa/capacity-development-programme/thematic-briefs/acqf-thematic-brief-11-governance-of-nqfs-nqs>

ACQF. 2021g. Towards the African Continental Qualifications Framework – Mapping report. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, R. Matlala, U. Kyari and T. Sibiya. <https://acqf.africa/resources/mapping-study/acqf-mapping-report-comprehensive>

ACQF. 2021h. Towards the African Continental Qualifications Framework – Synthesis. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Authors: J. Keevy, A. Bateman, E. Castel-Branco, L. Mavimbela, J. Adotevi, L. Sutherland, and R. Matlala. <https://acqf.africa/resources/mapping-study/acqf-mapping-report-synthesis>

ACQF. 2021i. Feasibility report. Rationale, scenarios and plan. Authors: E. Castel-Branco. E. Mukhwana et al. <https://acqf.africa/resources/policy-guidelines/feasibility-study>

ACQF. 2022a. Guideline 10: Qualifications and NQFs (or NQsS): A systemic view. Author: Bateman. A.

ACQF. 2022b. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 8. National Qualifications Frameworks in a changing world. Author: Castel-Branco, E. (forthcoming)

ACQF. 2022c. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 9. Competence-based training. Author: Castel-Branco, E. (forthcoming)



ACQF. 2022d. ACQF Capacity Development Programme. Thematic Brief 10. ACQF level descriptors – story of the development journey. Author: Jaftha, C. (forthcoming)

### Autres:

African Standards and Guidelines for Quality Assurance in Higher Education (ASG-QA). <https://haqaa2.obsglob.org/african-standards-and-guidelines-for-quality-assurance-in-higher-education-asg-qa/>

African Union. 2015. Continental Education Strategy for Africa 2016-2025. [https://au.int/sites/default/files/documents/29958-doc-cesa\\_-\\_english-v9.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/29958-doc-cesa_-_english-v9.pdf)

African Union. 2019. Plan of Action for the African Decade for Technical, Professional, Entrepreneurial Training and Youth (2019-2028). <https://edu-au.org/resources/category/42-plan-of-action-for-the-african-decade-for-technical-professional-entrepreneurial-training-and-youth-employment>

Anderson, L.W., Krathwohl, D. R., Airasian, P. W., Cruikshank, K. A., Mayer, R. E., Pintrich, P. R., Raths, J. and Wittrock, M. C. (eds). 2001. *A Taxonomy for Learning, Teaching and Assessing*. New York, Addison Wesley Longman.ASEAN (2015).

Australian Government – Department of Education, Skills, and Employment. 2021. National Micro-Credentials Framework. <https://www.dese.gov.au/download/13591/national-microcredentials-framework/26500/document/pdf>

Bateman, A., Keating, J., Gillis, S., Dyson, C., Burke, G. & Coles, M. (2012) *Concept Paper: EAST ASIA SUMMIT Vocational Education and Training Quality Assurance Framework*, Volume II. [http://www.unevoc.unesco.org/forum/120619%20-%20East%20Asia%20Quality%20Assurance%20Framework\\_final%20concept%20paper\\_post%20workshop.pdf](http://www.unevoc.unesco.org/forum/120619%20-%20East%20Asia%20Quality%20Assurance%20Framework_final%20concept%20paper_post%20workshop.pdf)

Biggs, J. and Collis, K. 1982. *Evaluating the Quality of Learning: The SOLO Taxonomy*. (New York: Academic Press.

Castel-Branco, E. 2022. Recognition of prior learning gives us wings. African Continental Qualifications Framework Project (ACQF). <https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings>

Cedefop. 2015. Ensuring the quality of certification in vocational education and training. <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/5551>

Cedefop. 2013. 'Analysis and overview of NQF level descriptors in European countries'. Working paper. [https://www.cedefop.europa.eu/files/6119\\_en.pdf](https://www.cedefop.europa.eu/files/6119_en.pdf)

Cedefop 2017. Defining, writing and applying learning outcomes: a European handbook. Luxembourg: Publications Office. <http://dx.doi.org/10.2801/566770>

Cedefop. 2018. Analysis and overview of NQF level descriptors in European countries. Research paper, No. 68. [https://www.cedefop.europa.eu/files/5566\\_en.pdf](https://www.cedefop.europa.eu/files/5566_en.pdf)

Cedefop. 2010. The development of national qualifications frameworks in Europe. Working paper No. 8. [http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/6108\\_en.pdf](http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/6108_en.pdf)

Council of the European Union. 2020. Council Recommendation of 24 November 2020 on vocational education and training (VET) for sustainable competitiveness, social fairness and resilience 2020/C 417/01. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32020H1202%2801%29>

Council of the European Union 2017. Council recommendation of 22 May 2017 on the European Qualifications Framework for lifelong learning and repealing the recommendation of the European Parliament and of the Council of 23 April 2008 on the establishment of the European Qualifications Framework for lifelong learning. Accessed [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615\(01\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32017H0615(01)&from=EN)

Department of Vocational education and training of Morocco, 2020. <https://www.dfp.gov.ma/publications/330-la-formation-professionnelle-en-chiffres.html>

Dreyfus, H. and Dreyfus, S. (1986). Mind over machine: the power of human intuition and expertise in the era of the computer. New York: Free Press.

European Commission. A European Approach to micro-credentials. Website and resources: <https://education.ec.europa.eu/levels/higher-education/european-approach-to-micro-credentials>

European Commission 2021, Proposal for a COUNCIL RECOMMENDATION on a European approach to micro-credentials for lifelong learning and employability. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52021DC0770>

European Commission, 2022. EQF Advisory Group Note EQF 58-2 Synthesis of national developments related to the implementation of the Council Recommendations on EQF and VNFIL.

European Commission 2021, Commission Staff Working Document Accompanying the document Proposal for a Council Recommendation on a European approach to micro-credentials for lifelong learning and employability. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52021SC0367&qid=1639417448217>

European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area. 2015. [https://www.enqa.eu/wp-content/uploads/2015/11/ESG\\_2015.pdf](https://www.enqa.eu/wp-content/uploads/2015/11/ESG_2015.pdf)

EQAVET: <https://www.eqavet.eu/>

EQAVET – quality assurance cycle : <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1546&langId=en>

ETF. 2015. Promoting quality assurance in vocational education and training: The ETF approach. <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/promoting-quality-assurance-vocational-education-and>

ETF. 2017. Getting organized for better qualifications: A toolkit. <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/getting-organised-better-qualifications-toolkit>

ETF. 2020. INFORM – Issue 26 – Monitoring vocational education and training quality in ETF partner countries. <https://www.etf.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/inform-issue-26-monitoring-vocational-education-and>

ETF. 2021. Orientation Note on Regional Qualifications Frameworks. Author: Andrea Bateman. <https://acqf.africa/resources/library/publications-from-international-sources/etf-orientation-note-on-regional-qualifications-frameworks-2021>

Keivy, J., Mayet, A. and Matlala, R. (2017). Southern African Development Community Regional Qualifications Framework: Analytical Review of Level Descriptors. Report prepared by JET education services for the SADC.

World Bank. 2001. A Framework for defining and assessing occupational and training standards in developing countries. Information series No. 386. Authors: Fretwell, D.H., Lewis, M.V. and Deij, A.

ILO (2016). Update guidelines for development of Regional Model Competency Standards. International Labour Organization. ILO: Bangkok.

Markowitsch, M. and Luomi-Messerer, K. 2007. Development and Interpretation of Descriptors of the European Qualifications Framework. European Journal of Vocational Training, v42 n3-v43 n1 p33-58 2007. [https://www.cedefop.europa.eu/files/etv/Upload/Information\\_resources/Bookshop/491/42\\_en\\_markowitsch.pdf](https://www.cedefop.europa.eu/files/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/491/42_en_markowitsch.pdf)

OECD 2006. Qualification system: Bridges to lifelong learning. Authors: Coles, M. and Werquin, P. OECD: Paris.

OECD, 2021. Quality and value of micro-credentials in higher education. [https://www.oecd-ilibrary.org/education/quality-and-value-of-micro-credentials-in-higher-education\\_9c4ad26d-en](https://www.oecd-ilibrary.org/education/quality-and-value-of-micro-credentials-in-higher-education_9c4ad26d-en)

Oliver, B., 2021. Presentation at UNESCO Conference: A conversation starter: Towards a common definition of micro-credentials. <https://en.unesco.org/news/defining-micro-credentials-opportunities-and-challenges-shaping-educational-landscape>

Quality and Qualifications Ireland. 2017. National Qualifications Frameworks: Reflections and Trajectories. Author: Mike Coles. <https://www.gqi.ie/news/QQI-publishes-Qualifications-Frameworks---Reflections-and-Trajectories>

SAQA NQFPedia. 2017. Standard Glossary of Terms. Terms related to the South African National Qualifications Framework 2017. [https://www.saqa.org.za/documents/references/nqfpedia?language\\_content\\_entity=en](https://www.saqa.org.za/documents/references/nqfpedia?language_content_entity=en)

Tuck R. 2007. An introductory guide to national qualifications frameworks: conceptual and practical issues for policy makers. Geneva: International Labour Office (ILO) [http://www.ilo.org/skills/pubs/WCMS\\_103623/lang--en/index.htm](http://www.ilo.org/skills/pubs/WCMS_103623/lang--en/index.htm).

UNESCO. 2014. Quality Assurance Guidelines for Open Educational Resources: TIPS Framework. <https://en.unesco.org/icted/content/quality-assurance-guidelines-open-educational-resources-tips-framework>

UNESCO. 2014. Revised Convention on the Recognition of Studies, Certificates, Diplomas, Degrees and Other Academic Qualifications in Higher Education in African States 2014. Adopted on 12 December 2014. [http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL\\_ID=49282&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html#STATE\\_PARTIES](http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIES)

UNESCO. 2017b. Guidelines for the quality assurance of TVET qualifications in the Asia-Pacific Region. Authors: Bateman, A and Coles, M. <https://bangkok.unesco.org/content/guidelines-quality-assurance-tvet-qualifications-asia-pacific-region>

UNESCO. 2017a. A synthesis of best practices of TVET quality assurance in selected South Asian countries. Authors: Bateman, A and Coles, M. <https://unevoc.unesco.org/up/Quality%20assurance%20South%20Asia.pdf>

UNESCO. 2019. Global Convention on the recognition of qualifications concerning higher education. [http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL\\_ID=49557&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=49557&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)

UNESCO 2021, Draft Preliminary Report. A conversation starter: Towards a common definition of micro-credentials.

## Annexe 1 : But ou objectifs des NQF

Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
Botswana	<p>Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre intégré unique pour les acquis de l'apprentissage</li> <li>• L'accès, la mobilité et la progression</li> <li>• L'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation</li> <li>• La comparabilité et la détermination de l'équivalence des certifications</li> <li>• L'harmonisation des certifications aux besoins de l'industrie</li> <li>• La promotion de l'apprentissage tout au long de la vie par la reconnaissance des acquis de l'apprentissage, y compris l'apprentissage sur le lieu de travail.</li> <li>• La promotion de la reconnaissance régionale et internationale, et de la transférabilité des certifications locales</li> <li>• La reconnaissance des certifications internationales ayant fait l'objet d'assurance qualité.</li> <li>• L'enregistrement des certifications ayant fait l'objet d'assurance qualité.</li> </ul> <p>Source : Botswana Qualifications Authority (National Credit and Qualifications Framework) Regulations 2016</p>	De la petite enfance à l'enseignement et à la formation tertiaires
Cap-Vert	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer et articuler les certifications obtenues dans les différents sous-systèmes de l'éducation, de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur, ainsi que celles obtenues par des voies non formelles et informelles et par l'expérience professionnelle ;</li> <li>• améliorer la transparence des certifications, en soutenant leur valeur sur le marché du travail, dans l'éducation et la formation et dans d'autres contextes de la vie personnelle et sociale ;</li> <li>• promouvoir l'accès, l'évaluation et la qualité des certifications ;</li> <li>• appliquer une approche fondée sur les compétences pour définir et décrire les certifications et promouvoir la validation de l'apprentissage non formel et informel ; exploiter les avantages de cette approche pour accroître la participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie de la population exposée au chômage et à l'emploi précaire ;</li> <li>• promouvoir des liens étroits avec le cadre européen des certifications et avec les NQF d'autres pays, notamment les pays membres de la CEDEAO, dans le but d'améliorer la mobilité des personnes et de faciliter la reconnaissance des certifications et des compétences ;</li> </ul>	Couvrir l'enseignement de base, secondaire et supérieur, la formation professionnelle et les processus de reconnaissance, de validation et de certification des compétences acquises par des moyens non formels et informels, conformément à la législation.

Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• améliorer la lisibilité, la transparence et la comparabilité des certifications dans le système d'éducation et de formation et dans la formation à l'emploi ; et</li> <li>• adopter des mesures adéquates garantissant que tous les nouveaux certificats et diplômes délivrés par les autorités compétentes contiennent une référence claire au niveau adéquat du NQF.</li> </ul>	
Lesotho	<p>Les objectifs sont résumés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer les cadres sectoriels existants dans un cadre unique, comme le reflètent les descripteurs de niveau.</li> <li>• Supprimer les barrières entre les institutions et les autres sous-secteurs pour améliorer l'articulation et la progression des apprenants.</li> <li>• Faire respecter l'équité et la réparation en permettant aux citoyens d'acquérir des certifications indépendamment de leur âge et de leur manque de certifications formelles. Des mesures spéciales sont en place pour permettre l'accès aux handicapés et aux groupes minoritaires défavorisés et pour promouvoir l'accès des femmes aux programmes de compétences rares.</li> <li>• Améliorer l'articulation et la mobilité des apprenants par des liens et des parcours entre les cours et les certifications d'éducation et de formation. Les compétences obtenues dans différents contextes sont prises en compte par le biais de la validation des acquis de l'apprentissage (RPL) et la reconnaissance des compétences actuelles (RCC) sur le lieu de travail ou dans les établissements d'enseignement.</li> <li>• Favoriser la qualité et la pertinence par le biais d'une éducation et d'une formation fondées sur les résultats et les normes, qui sont davantage axées sur la demande et débouchent sur des emplois intéressants. Cela nécessite l'engagement et la participation de tous les partenaires sociaux.</li> <li>• Reconnaître et valoriser la diversité et la valeur de toutes les certifications dans la mesure où elles servent des objectifs identifiés contribuant à des objectifs de développement plus larges.</li> <li>• Faciliter l'innovation en matière de programmes et le renouvellement des certifications</li> <li>• Assurer la cohérence des processus de vérification des certifications et d'articulation de tous les prix dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la recherche, de l'innovation et du développement des compétences au Lesotho, dans la région de la SADC et au niveau international.</li> </ul>	L'éducation de base, la formation technique et professionnelle, l'enseignement, les prix de développement professionnel et les certifications partielles.

Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
Mozambique	<p>Le projet de décret du NQF intégré définit 7 objectifs, brièvement résumés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• faciliter la clarté et l'articulation de toutes les certifications dans un cadre intégré et promouvoir un enseignement fondé sur les compétences ;</li> <li>• établir la cohérence et la transparence des certifications dans le cadre du système national d'éducation (SNE) et faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes et autres certifications ;</li> <li>• définir des paramètres permettant de comparer les certifications au sein du SNE ;</li> <li>• faciliter la mobilité horizontale et verticale des titulaires de certifications au sein du SNE ;</li> <li>• assurer la portabilité des certifications, la mobilité des apprenants et des travailleurs, et l'apprentissage tout au long de la vie ;</li> <li>• faciliter l'alignement des certifications nationales aux cadres des certifications de la SADC (SADCQF) et d'autres certifications en Afrique et dans le monde ; et</li> <li>• faciliter l'accès aux certifications offertes dans le cadre du SNE grâce à des processus de reconnaissance des compétences acquises.</li> </ul> <p>Principes du nouveau NQF global : égalité, équité, transparence, flexibilité, mobilité, pertinence interne, pertinence externe, application obligatoire et autorité technique.</p>	Nouveau NQF intégré et complet (adoption prévue en mars 2022, par le Conseil des ministres)
Namibie	<p>Le NQF représente un ensemble d'accords, de règles et d'exigences qui visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'utilisation cohérente des titres de certification</li> <li>• permettre aux gens de mieux comprendre ce qu'une personne titulaire d'une certification particulière a accompli.</li> <li>• Aider les gens à déterminer les similitudes et les différences entre les certifications en Namibie.</li> <li>• Améliorer l'harmonisation des différents secteurs de l'éducation et de la formation et leur alignement au monde du travail.</li> <li>• Donner aux gens une plus grande assurance de la qualité de l'éducation, de la formation et de l'évaluation en Namibie.</li> </ul>	Du certificat au doctorat (EFTP et enseignement supérieur)

Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la réputation des systèmes d'éducation et de formation de la Namibie dans les communautés régionales, continentales et internationales.</li> </ul> <p>Source : <a href="http://www.namqa.org/about-us/Overview/161/">http://www.namqa.org/about-us/Overview/161/</a></p>	
Rwanda	<p>Les objectifs du RQF consistent à :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Créer un NQF intégré pour les résultats d'apprentissage et de formation issus de l'éducation de base, l'EFTP, l'enseignement supérieur et d'autres prestataires de services dans l'industrie et la pratique professionnelle.</li> <li>Améliorer la compréhension du système éducatif rwandais, y compris les parcours d'apprentissage et les certifications, et la manière dont ils sont liés les uns aux autres.</li> <li>Veiller à ce que les normes rwandaises en matière d'éducation et de formation soient définies par des résultats d'apprentissage convenus et appliqués de manière cohérente.</li> <li>Améliorer et coordonner la qualité de l'éducation et de la formation en fixant des normes pour tous les niveaux de certification dans les différents sous-secteurs de l'éducation.</li> <li>Promouvoir des approches de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation basées sur les compétences dans tous les sous-secteurs de l'éducation rwandaise.</li> <li>Offrir des parcours multiples qui encouragent les apprenants à améliorer leurs aptitudes, leurs connaissances et leurs compétences afin de répondre aux besoins changeants de l'éducation et du marché du travail.</li> <li>Promouvoir la validation des acquis de l'apprentissage, grâce à laquelle l'apprentissage formel et informel est mesuré et transmis pour être reconnu dans différents contextes en vue de l'octroi de crédits, de l'accès, de l'inclusion ou de la promotion dans le système national d'éducation et de formation formelles et sur le marché du travail.</li> <li>Établir un cadre de référence pour les prestataires rwandais des services d'éducation et de formation afin de s'assurer qu'ils respectent les normes de qualité requises et délivrent des attestations de certification et des diplômes reconnus aux niveaux national, régional et international.</li> </ol> <p>Source: Rwanda Qualifications Framework 2021</p>	Éducation de base, adulte, EFTP et enseignement supérieur
Seychelles	La loi portant création de l'Autorité des certifications des Seychelles définit le Seychelles National certifications Framework (Cadre National Seycheillois des Certifications) (SNQF) comme "un cadre	De l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur.

Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
	<p>pour l'élaboration, la reconnaissance et l'octroi de certifications fondées sur des normes de connaissances, d'aptitudes et de compétences à acquérir par les apprenants".</p> <p>Tel que décrit dans le rapport sur l'alignement du NQF des Seychelles au SADCQF (pg 21-22), le Seychelles National certifications Framework (SNQF) est conçu pour fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des normes de formation et certifications cohérentes, de qualité assurée et reconnues au niveau national ;</li> <li>• La reconnaissance et les crédits dus pour les connaissances et les compétences acquises. Il vise à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir l'exhaustivité de la reconnaissance de l'apprentissage et des certifications obtenues dans le pays, tout en assurant la parité avec les certifications professionnelles ;</li> <li>• Promouvoir et réglementer l'élaboration des certifications fondées sur des normes d'unité liées aux exigences du lieu de travail et de la société ;</li> <li>• Promouvoir une approche plus intégrée de l'éducation et de la formation ;</li> </ul> </li> </ul> <p>Le site web indique ce qui suit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il fournit une structure, ou un cadre, qui permet d'inclure tous les types d'éducation et de formation dans un seul système et de les comparer entre eux.</li> <li>• Il est destiné à aider les apprenants à faire des choix éclairés concernant leurs certifications et à voir quelles certifications et quelles carrières peuvent s'offrir à eux. Il est également plus facile pour l'apprenant d'expliquer aux autres les certifications qu'il possède. Ceci est important pour la quête d'études ou de formations supplémentaires, ou pour postuler à un emploi, dans le pays ou à l'étranger.</li> <li>• Il a pour but d'aider les prestataires des services d'éducation et de formation à s'assurer que les normes de leurs certifications sont au niveau requis et peuvent être reconnues tant dans le pays qu'à l'étranger.</li> <li>• Pour les employeurs, le cadre servira à clarifier le niveau d'éducation et de formation que leurs employés actuels ou potentiels possèdent, par exemple en les comparant avec d'autres certifications du cadre.</li> </ul>	



Pays	But ou objectifs du NQF	Champ d'application
	Source : <a href="http://www.sqa.sc/pages/NQF/Nqf.aspx">http://www.sqa.sc/pages/NQF/Nqf.aspx</a>	
Afrique du Sud	<p>Les objectifs de la NQF sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) créer un cadre national intégré unique pour les acquis d'apprentissage</li> <li>b) faciliter l'accès à l'éducation, à la formation et aux carrières, ainsi que la mobilité et la progression au sein de celles-ci.</li> <li>c) améliorer la qualité de l'éducation et de la formation</li> <li>d) accélérer la réparation des discriminations injustes passées en matière d'éducation, de formation et d'emploi.</li> </ul> <p>Source: No. 67 of 2008: National Qualifications Framework Act, 2008</p>	Enseignement général et complémentaire, professions et métiers, enseignement supérieur
Zimbabwe	<p>Les principaux objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1. établir des parcours pour la progression verticale des certifications d'éducation et de formation</li> <li>2. établir des voies pour la comparabilité horizontale des certifications d'éducation et de formation</li> <li>3. accroître la cohérence entre les résultats de l'éducation et les besoins du marché du travail</li> </ul> <p>Source: Zimbabwe National Qualifications Framework 2018</p>	Enseignement général, EFTP, Enseignement supérieur, Professions libérales

## Annexe 2 : Étude de cas sur le NQF

Ce qui suit est un extrait sélectif d'un NQF qui ne se trouve pas sur le continent africain.

### Justification :

1. Le NQF contribue à définir les relations entre le système d'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, et le système scolaire.
2. Il définit les résultats d'apprentissage des niveaux académiques et le système de crédits basé sur la charge académique. Cela facilite la comparaison des programmes entre les écoles, les instituts techniques et professionnels, les instituts d'enseignement monastique et supérieur, ce qui favorisera la mobilité et la portabilité de ces certifications.

### Objectifs :

1. Répondre à la diversité des objectifs d'éducation et de formation que les citoyens poursuivent à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
2. Soutenir et renforcer la mobilité nationale et internationale des diplômés et des travailleurs par la reconnaissance de la valeur et de la comparabilité des certifications du pays.
3. Soutenir l'élaboration et le maintien des parcours, qui donnent accès aux certifications et aident les étudiants à se déplacer latéralement.

### Champ d'application

1. Le NQF est un système transparent qui sert de point de référence pour toutes les certifications.
2. Le NQF permet un processus de reconnaissance internationale et la mobilité transfrontalière des étudiants, ce qui favorisera l'accessibilité et l'emploi grâce à la normalisation et aux liens.

Niveau	Enseignement scolaire	Enseignement professionnel	Enseignement supérieur	Éducation monastique
8			Doctorat	Titre de certification XXXXX
7			Masters	Titre de certification XXXX
6			Bachelor	Titre de certification XXX
5		ND1 et ND2	Diplôme	XX titre de certification
4	HSEC	NC2 et NC3		
3	CSE	NC1		X titre de certification
2	LSE			
1	PE			

Note : PE = Enseignement primaire, LSE = Premier cycle d'enseignement secondaire, CSE = Certificat d'études secondaires de premier cycle, HSEC = Certificat d'études secondaires de second cycle, NC = Certificat national, ND = Diplôme national.

### Annexe 3 : Résumé des principes et des indicateurs d'AQ - UNESCO Asie-Pacifique (UNESCO 2017b)

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
1.	Il existe une vision claire de la manière dont l'AQ des certifications de l'EFTP fonctionne dans le système de certifications de l'EFTP.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Une vision de l'AQ des certifications de l'EFTP communiquée par la législation, les plans directeurs ou des documents similaires.</li> <li>● Une feuille de route documentée et communiquée pour l'élaboration ou l'amélioration futurs du système des certifications de l'EFTP (et de son assurance qualité) à moyen et long termes.</li> </ul>	<p><i>La preuve qu'il existe une vision claire de l'AQ des certifications de l'EFTP est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'adoption d'un cadre juridique, d'un schéma directeur ou d'un document similaire pour l'assurance qualité des certifications de l'EFTP.</li> <li>● La feuille de route est approuvée par toutes les parties prenantes clés.</li> </ul>
2.	Les organisations impliquées dans l'AQ des certifications de l'EFTP fonctionnent selon des modalités de gouvernance claires et transparentes.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le fait que les organisations impliquées dans l'AQ des certifications de l'EFTP disposent de dispositions de gouvernance appropriées, documentées par des protocoles et des pratiques, pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ orienter leur travail de manière transparente</li> <li>○ Garantir l'indépendance des décisions</li> <li>○ Éviter les conflits d'intérêts</li> <li>○ Identifier clairement les rôles et les lignes de responsabilité et de redevabilité</li> <li>○ Assurer la responsabilité par le biais de rapports publics</li> </ul> </li> <li>● La publication protocoles et pratiques et leur mise en œuvre par les organisations.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité des protocoles et pratiques mis en œuvre est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le nombre d'organisations qui ont rendu publics leurs protocoles et pratiques en matière d'AQ des certifications de l'EFTP.</li> <li>● Le nombre d'organisations ayant fait l'objet d'une évaluation interne et/ou externe qui démontre que des dispositions de gouvernance appropriées sont en place et sont systématiquement mises en œuvre.</li> <li>● Le nombre d'organisations qui ont rendu publiques les conclusions des évaluations internes et/ou externes.</li> </ul>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
		<ul style="list-style-type: none"> <li>La réalisation d'évaluations interne et/ou externe par les organisations pour informer leurs pratiques.</li> </ul>	
3.	L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP est financée de manière appropriée.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La documentation, la communication et la publication des plans annuels d'allocations budgétaires.</li> <li>L'appui et l'alignement des allocations budgétaires aux objectifs et pratiques de la politique d'AQ des certifications de l'EFTP.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité de l'allocation budgétaire et de l'adéquation des dépenses est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le niveau d'investissement dans les ressources, services et installations d'évaluation.</li> <li>Le niveau d'investissement dans les capacités et les compétences des évaluateurs, y compris le développement professionnel.</li> <li>Le niveau d'investissement dans les capacités et les compétences du personnel chargé de l'assurance qualité, y compris le développement professionnel.</li> <li>Le niveau d'investissement dans le suivi, la révision et l'amélioration continue.</li> </ul>
4.	L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP repose sur des normes de qualité claires et transparentes.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La documentation, la communication et la publication des normes de qualité.</li> <li>L'application des normes de qualité à la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP.</li> <li>L'application des normes de qualité aux processus d'évaluation.</li> <li>La révision des normes de qualité et leur raffinement en fonction de l'évaluation.</li> <li>Les normes de qualité permettent d'établir des comparaisons entre les systèmes de certification, tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieur.</li> <li>Le niveau de transparence et de sensibilisation des parties prenantes aux objectifs et normes</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité des normes de qualité et de leur application est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le nombre de prestataires de services d'évaluation (par exemple, établissements d'enseignement, prestataires d'EFTP, centres d'évaluation, organismes de certification/attribution) qui répondent aux normes de qualité.</li> <li>Le nombre de certifications de l'EFTP qui répondent aux normes de qualité de l'accréditation.</li> <li>Le nombre de certifications de l'EFTP qui ont été réévaluées par rapport aux normes de qualité.</li> <li>Le nombre de prestataires d'évaluation qui ont été réévalués par rapport aux normes de qualité.</li> </ul>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
		d'assurance qualité en rapport avec les certifications de l'EFTP.	
5.	L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP concerne la conception et la formation des certifications, les processus d'évaluation, de validation et de certification.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Les adresses documentées de la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La conception et formation de certifications fondées sur les acquis d'apprentissage et liées aux besoins du marché du travail.</li> <li>○ L'évaluation et la validation des résultats de l'évaluation, en veillant à ce que des décisions d'évaluation valides et fiables soient prises conformément à des normes claires fondées sur les résultats.</li> <li>○ Les processus de certification, afin confirmer que les résultats des normes prédéterminées ont été atteints et qu'un registre précis des réalisations est émis.</li> </ul> </li> <li>● La mise en œuvre de la pratique de l'assurance qualité des certifications de l'EFTP.</li> <li>● Un plan d'évaluation de l'efficacité des pratiques d'AQ des certifications de l'EFTP est convenu et entrepris (voir principes 10, 11 et 12).</li> <li>● Les conclusions et les rapports d'évaluation sont rendus publics.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité des pratiques d'AQ est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le nombre de certifications de l'EFTP qui répondent aux normes de qualité de l'accréditation.</li> <li>● Le nombre de certifications de l'EFTP alignées aux besoins du marché du travail.</li> <li>● Le nombre de certifications de l'EFTP ayant reçu l'approbation d'une association professionnelle.</li> <li>● Le nombre d'évaluateurs qui répondent aux normes de qualité ou qui ont des certifications en matière d'évaluation.</li> <li>● Le nombre d'évaluateurs participant au développement professionnel.</li> <li>● Le niveau d'activité lié à l'évaluation et à la révision des résultats de l'évaluation.</li> <li>● La preuve de l'amélioration des pratiques d'évaluation à la suite de l'évaluation et de la révision.</li> <li>● La proportion du personnel chargé de l'assurance qualité participant au développement professionnel.</li> <li>● La proportion du personnel ayant des certifications en matière d'assurance qualité.</li> <li>● Le niveau de satisfaction des participants et des employeurs quant aux résultats des certifications.</li> <li>● Le nombre d'employés ayant obtenu des diplômes ou poursuivi leurs études.</li> </ul>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
6.	Les principaux groupes de parties prenantes sont impliqués dans les aspects clés de la pratique de l'AQ (par exemple, la conception et la formation des certifications de l'EFTP, l'évaluation, la validation et la certification).	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La documentation des processus d'AQ des certifications de l'EFTP en incluant les rôles des principales parties prenantes.</li> <li>• Les rôles des principales parties prenantes sont clairs et rendus publics.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'engagement et de la participation des principales parties prenantes est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proportion de parties prenantes clés participant à la conception et à la formation des certifications, des processus d'évaluation, de validation et de certification de l'EFTP (voir le principe 5).</li> <li>• La proportion de parties prenantes clés participant aux examens de la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP (voir le principe 10).</li> </ul>
7.	Les dimensions économiques, sociales et environnementales sont explicites dans la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP pour : maximiser l'accès, l'inclusion sociale, les parcours, l'articulation, la participation des groupes vulnérables et les taux de rétention et d'achèvement des participants ; et donner la priorité aux secteurs industriels clés.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des documents de politique publique qui établissent un lien entre l'offre d'EFTP de qualité et la réalisation des aspirations économiques, sociales et environnementales du pays.</li> <li>• Des informations fournies aux parties prenantes sur les programmes d'accès et d'inclusion sociale.</li> <li>• Des informations fournies aux parties prenantes sur les services d'évaluation des titres de compétences.</li> <li>• Le nombre et la gamme de programmes mis en œuvre.</li> <li>• Les données démographiques des participants liées à des mesures quantitatives.</li> </ul>	<p><i>La preuve que la gestion de l'AQ inclut les dimensions économiques, sociales et environnementales est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre d'inscrits aux certifications de l'EFTP par rapport au nombre total d'inscrits dans le système d'enseignement formel.</li> <li>• Le taux de rétention et d'achèvement par type de certification d'EFTP, secteur industriel et domaine d'étude, et données démographiques des participants.</li> <li>• Le taux d'abandon par type de certification de l'EFTP, secteur d'activité et domaine d'étude.</li> <li>• Le niveau d'investissement dans des stratégies visant à maximiser l'accès et l'inclusion sociale.</li> <li>• La proportion de participants issus de groupes vulnérables.</li> <li>• La gamme de parcours/l'articulation de chaque certification et domaine d'étude dans le secteur de l'EFTP et les autres secteurs de l'éducation du pays,</li> </ul>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
			<p>par exemple l'éducation de base, l'enseignement supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La proportion de participants passant d'une certification d'EFTP à une autre et/ou à d'autres secteurs de l'éducation.</li> <li>• La proportion des certifications de l'EFTP qui concernent les domaines sectoriels prioritaires.</li> <li>• Le nombre de certifications de l'EFTP alignées aux besoins du marché du travail.</li> <li>• La proportion de certifications de l'EFTP comportant une composante formelle d'apprentissage sur le lieu de travail.</li> <li>• La proportion de participants ayant obtenu tout ou partie d'une certification d'EFTP grâce à la validation des acquis de l'apprentissage, par exemple l'évaluation de l'apprentissage non formel ou informel.</li> <li>• Le nombre de demandes d'évaluation de diplômes, par exemple de certifications internationales.</li> </ul>
8.	Les obstacles à l'évaluation, notamment à l'apprentissage non-formel et informel, sont réduits au minimum.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des décisions éclairées par la recherche sur les obstacles à l'évaluation.</li> <li>• Les obstacles à l'évaluation, notamment à l'apprentissage non-formel, documentés, et des stratégies ou dispositifs préventifs proposés.</li> <li>• La mise en œuvre de programmes et leur communication.</li> <li>• La documentation des lignes directrices pour les évaluateurs, relatives aux procédures de reconnaissance des acquis.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité des stratégies mises en œuvre est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de projets visant à réduire les obstacles à l'évaluation de l'apprentissage non formel et informel.</li> <li>• La proportion de certifications de l'EFTP offrant la validation des acquis de l'apprentissage ou des crédits convenus.</li> <li>• La proportion de demandes de reconnaissance d'acquis ou de crédits qui aboutissent.</li> </ul>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La proportion de participants ayant obtenu tout ou partie d'une certification d'EFTP grâce à la validation des acquis de l'apprentissage, par exemple l'évaluation de l'apprentissage non formel ou informel.</li> <li>• La proportion des certifications de l'EFTP qui comprennent des accords formels de crédit avec d'autres certifications pertinentes au sein de l'EFTP ou dans d'autres secteurs.</li> <li>• Le taux de participation de l'apprentissage non-formel et professionnel.</li> </ul>
9.	La professionnalisation du personnel sous-tend l'AQ des pratiques de certification de l'EFTP.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La documentation de la sélection, le recrutement et la rémunération du personnel AQ et/ou des évaluateurs.</li> <li>• La documentation des stratégies de développement professionnel pour le personnel d'AQ et/ou les évaluateurs.</li> <li>• L'appui et l'alignement des allocations budgétaires aux besoins de développement professionnel du personnel AQ et/ou des évaluateurs.</li> </ul>	<p><i>La preuve que la pratique de l'AQ est maintenue dans le temps est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion d'investissements et d'allocations attribuée à la capacité et aux compétences des évaluateurs, notamment en matière de développement professionnel.</li> <li>• La proportion d'investissements et d'allocations attribuée aux capacités et aux compétences du personnel chargé de l'assurance qualité, y compris le développement professionnel.</li> <li>• La proportion du personnel ayant des certifications en matière d'assurance qualité.</li> <li>• Le nombre d'évaluateurs qui répondent aux normes de qualité ou qui ont des certifications en matière d'évaluation.</li> <li>• Le taux de rétention/de rotation du personnel évaluateur.</li> </ul>



#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
			<ul style="list-style-type: none"> <li>● La proportion du personnel chargé de l'assurance qualité participant au développement professionnel.</li> <li>● Le taux de rétention/de rotation du personnel chargé de l'assurance qualité.</li> </ul>
10.	L'amélioration continue sous-tend l'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP ; les décisions sont fondées sur des données et des recherches.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Des normes et des ensembles de données, ainsi que des stratégies de recherche visant à informer l'amélioration continue des décisions relatives aux certifications de l'EFTP sont convenues et utilisées.</li> <li>● Des processus de suivi et d'amélioration continue sont mis en œuvre.</li> <li>● Les résultats des activités de suivi et d'amélioration continue sont communiqués et rendus publics.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité de l'amélioration continue de la pratique de l'AQ est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La cohérence et l'exhaustivité des ensembles de données.</li> <li>● La proportion de l'utilisation des ensembles de données dans la recherche et la prise de décision.</li> <li>● Nombre d'examens de la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP.</li> </ul>
11.	Les organisations impliquées dans l'AQ des certifications de l'EFTP s'engagent à réaliser une évaluation interne et une évaluation externe cyclique, ainsi qu'à rendre publiques les conclusions des évaluations externes.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'évaluation interne et les méthodes externes sont documentées.</li> <li>● L'évaluation interne est mise en œuvre et les conclusions sont suivies.</li> <li>● Une évaluation externe est entreprise ; les conclusions indépendantes relatives à l'AQ des certifications de l'EFTP sont communiquées et rendues publiques, et les conclusions sont mises en œuvre.</li> </ul>	<p><i>La preuve de l'efficacité de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le nombre d'organisations appliquant l'évaluation interne et rendant publics les résultats et les améliorations.</li> <li>● Le nombre d'organisations appliquant une évaluation externe cyclique et rendant publiques les conclusions des évaluations externes.</li> </ul>
12.	L'adaptation de la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP à l'objectif et sa viabilité.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP est documentée, démontrant que les pratiques sont proportionnelles au contexte.</li> </ul>	<p><i>La preuve que la pratique de l'AQ est maintenue dans le temps est mesurée par :</i></p>

#	Principes	Indicateurs	
		Qualitatifs	Quantitatifs
		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Il existe un plan pour des pratiques d'AQ durables.</li> <li>● L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP est examinée pour évaluer l'adéquation à l'objectif, la durabilité potentielle et l'amélioration continue (voir les principes 10 et 11).</li> <li>● La pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP reste stable et est appliquée de manière cohérente dans le temps.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Le nombre d'examens systématiques de la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP (voir le principe 10).</li> <li>● Les niveaux de satisfaction et de confiance des principales parties prenantes dans la pratique de l'AQ des certifications de l'EFTP restent constants ou s'améliorent avec le temps.</li> <li>● Les niveaux de satisfaction et de confiance des parties prenantes clés dans les résultats des certifications de l'EFTP restent constants ou s'améliorent au fil du temps.</li> </ul>
13.	L'AQ de la pratique des certifications de l'EFTP est renforcée par des liens et une coopération au niveau national et international.	<p><i>Sa mise en œuvre est démontrée par le fait que :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● La stratégie d'harmonisation des pratiques d'AQ des certifications de l'EFTP avec d'autres secteurs éducatifs du pays, par exemple l'enseignement supérieur et l'éducation de base, est documentée, communiquée et rendue publique.</li> <li>● Les normes de qualité de l'EFTP sont comparées aux autres systèmes d'AQ du secteur de l'éducation du pays.</li> <li>● La stratégie d'internationalisation et de coopération est documentée, communiquée et rendue publique.</li> <li>● Les normes de qualité de l'EFTP sont comparées aux systèmes de certification d'autres pays.</li> <li>● Des projets conjoints (nationaux et internationaux) sont entrepris en matière d'AQ des certifications de l'EFTP.</li> <li>● L'établissement et l'appartenance à une communauté de pratique.</li> </ul>	<p><i>La preuve que la pratique de l'AQ est maintenue dans le temps est mesurée par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Le nombre d'activités d'étalonnage et d'harmonisation avec d'autres systèmes d'AQ du secteur de l'éducation dans le pays qui ont été entreprises et rendues publiques.</li> <li>● Le nombre d'activités d'analyse comparative avec les systèmes d'AQ d'autres pays qui ont été entreprises et rendues publiques.</li> <li>● Le nombre et le niveau de participation à des projets de collaboration liés à l'AQ des certifications de l'EFTP, au niveau national et international.</li> <li>● Le niveau de participation aux activités de la communauté de pratique.</li> </ul>

## Annexe 4 : Cadre de l'EQAVET (CERAQ)

**Source** : Recommandation du Conseil du 24 novembre 2020 en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience. [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32020H1202\(01\)&from=EN](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32020H1202(01)&from=EN)

### Partie A — Descripteurs indicatifs du CERAQ

La présente annexe propose des descripteurs indicatifs qui visent à soutenir les États membres et les prestataires de services d'EFP, comme ils le jugent approprié, dans la mise en œuvre du cadre CERAQ. Ils sont structurés selon les phases du cycle de qualité: planification — mise en œuvre — évaluation — réexamen. Ils peuvent s'appliquer à l'EFP initiaux et continus, ainsi qu'à tous les environnements d'apprentissage: formation en milieu scolaire ou formation par le travail, y compris les programmes d'apprentissage.

Critères de qualité	Descripteurs indicatifs au niveau du système d'EFP	Descripteurs indicatifs au niveau du prestataire de services d'EFP
La planification reflète une vision stratégique partagée par les parties intéressées et comprend des buts/objectifs, des mesures ainsi que des indicateurs précis.	<p>Les buts/objectifs de l'EFP sont décrits pour le moyen terme et le long terme, et sont liés aux objectifs européens et de développement durable, compte tenu des aspects liés à la durabilité environnementale.</p> <p>Les partenaires sociaux et toutes les autres parties intéressées participent à la fixation des buts/objectifs de l'EFP aux différents niveaux.</p> <p>Les cibles sont établies et surveillées au moyen d'indicateurs spécifiques (critères de réussite).</p> <p>Des mécanismes et des procédures ont été établis pour définir les besoins en formation du marché du travail et de la société.</p>	<p>Les buts/objectifs européens, nationaux et régionaux concernant les mesures d'EFP sont reflétés dans les objectifs locaux fixés par les prestataires de services d'EFP.</p> <p>Des buts/objectifs précis ainsi que des cibles précises sont fixés et contrôlés, et les programmes sont conçus pour les atteindre.</p> <p>Une consultation permanente a lieu avec les partenaires sociaux et toutes les autres parties intéressées pour définir les besoins spécifiques locaux et individuels.</p> <p>Une répartition précise des responsabilités en matière de gestion et de développement de la qualité a été effectuée.</p> <p>Le personnel est associé à la planification, notamment en ce qui concerne le développement de la qualité, au début du processus.</p>
	<p>Une politique d'information a été conçue pour assurer une diffusion optimale des résultats en termes de qualité dans le respect des prescriptions nationales/régionales en matière de protection des données.</p> <p>Des normes et des lignes directrices pour la reconnaissance, la validation et la certification des compétences des personnes ont été définies.</p> <p>Les qualifications apportées par l'EFP sont décrites en utilisant les acquis d'apprentissage.</p> <p>Des mécanismes sont mis en place pour assurer la qualité de la conception, de l'évaluation et du réexamen des qualifications.</p> <p>Les programmes d'EFP sont conçus pour permettre des parcours d'apprentissage</p>	<p>Les prestataires prévoient des initiatives de coopération avec les parties intéressées.</p> <p>Les parties intéressées participent au processus d'analyse des besoins locaux.</p> <p>Les prestataires de services d'EFP disposent d'un système d'assurance de la qualité précis et transparent.</p> <p>Les mesures sont conçues de manière à garantir le respect des règles en matière de protection des données.</p>

	flexibles et pour réagir rapidement à l'évolution des besoins du marché du travail.	
Des plans de mise en œuvre sont conçus en consultation avec les parties intéressées et comprennent des principes précis.	<p>Des plans de mise en œuvre sont établis en coopération avec les partenaires sociaux, les prestataires de services d'EFPP et les autres parties intéressées aux différents niveaux.</p> <p>Ces plans de mise en œuvre comportent un examen des ressources requises, de la capacité des utilisateurs et des outils et lignes directrices nécessaires à l'appui du processus.</p> <p>Des lignes directrices et des normes ont été élaborées pour la mise en œuvre aux différents niveaux. Ces lignes directrices et normes comprennent l'évaluation, la validation et la certification des qualifications.</p> <p>Les plans de mise en œuvre prévoient une aide particulière à la formation des enseignants et des formateurs, y compris en ce qui concerne les compétences numériques et la durabilité environnementale.</p>	<p>Les moyens sont dégagés/affectés au niveau interne de manière à atteindre les objectifs fixés dans les plans de mise en œuvre.</p> <p>Des partenariats adéquats et inclusifs, y compris ceux qui sont conclus entre enseignants et formateurs, sont clairement soutenus pour la mise en œuvre des mesures prévues.</p> <p>Le plan stratégique de développement des compétences du personnel précise la nécessité de former les enseignants et les formateurs.</p> <p>Le personnel suit régulièrement des formations et coopère avec les parties intéressées extérieures pour contribuer au renforcement des capacités et à l'amélioration de la qualité, et pour consolider les résultats.</p>
	<p>Les responsabilités des prestataires de services d'EFPP dans le processus de mise en œuvre sont décrites de manière claire et transparente.</p> <p>Il existe un cadre d'assurance de la qualité national et/ou régional, qui comprend des lignes directrices et des normes de qualité au niveau des prestataires de services d'EFPP en vue d'encourager l'amélioration permanente et l'autoréglementation.</p>	<p>Les programmes des prestataires de services d'EFPP permettent aux apprenants d'atteindre les acquis d'apprentissage escomptés et d'être associés au processus d'apprentissage.</p> <p>Les prestataires de services d'EFPP répondent aux besoins d'apprentissage des personnes en utilisant une approche centrée sur l'apprenant qui permet aux apprenants d'atteindre les acquis d'apprentissage escomptés.</p> <p>Les prestataires de services d'EFPP encouragent l'innovation en matière de méthodes d'enseignement et d'apprentissage, en milieu scolaire ou professionnel, avec l'appui des technologies numériques et des outils d'apprentissage en ligne.</p> <p>Les prestataires de services d'EFPP utilisent des méthodes valables, précises et fiables pour évaluer les acquis d'apprentissage des personnes.</p>
Une évaluation des résultats et des processus est réalisée régulièrement, étayée par des mesurages.	<p>Une méthode d'évaluation couvrant l'évaluation interne et externe a été conçue.</p> <p>La participation des parties intéressées au processus de contrôle et d'évaluation est approuvée et clairement décrite.</p> <p>Les normes et processus nationaux/régionaux d'amélioration et d'assurance de la qualité sont adaptés</p>	<p>Une autoévaluation est effectuée régulièrement conformément aux réglementations/cadres nationaux et régionaux ou à l'initiative des prestataires de services d'EFPP; elle porte également sur la préparation au numérique et sur la durabilité environnementale des établissements d'EFPP.</p> <p>L'évaluation et le réexamen portent sur les processus et les résultats de l'enseignement et de la formation, y compris l'évaluation de la satisfaction des apprenants ainsi que les</p>

	<p>et proportionnés aux besoins de ce secteur.</p> <p>Les systèmes sont soumis à une autoévaluation et à un réexamen interne et externe, selon les besoins.</p>	performances et la satisfaction du personnel.
	<p>Des systèmes d'alerte rapide sont mis en œuvre.</p> <p>Des indicateurs de performance sont utilisés.</p> <p>Une collecte de données utiles est effectuée de manière régulière et cohérente pour mesurer les réussites et identifier les points à améliorer. Des méthodes appropriées de collecte de données ont été conçues (questionnaires et indicateurs/critères mesurables, par exemple).</p>	<p>L'évaluation et le réexamen comprennent la collecte et l'utilisation de données, ainsi que des mécanismes adéquats et efficaces pour associer les parties intéressées internes et externes.</p> <p>Des systèmes d'alerte rapide sont mis en œuvre.</p>
Réexamen	<p>Des procédures, des mécanismes et des instruments pour procéder à des réexamens sont définis et utilisés pour améliorer la qualité de l'offre à tous les niveaux.</p> <p>Les processus sont régulièrement analysés et des plans d'action sont conçus pour les modifier. Les systèmes sont adaptés en conséquence.</p> <p>Les informations sur les résultats de l'évaluation sont rendues publiques.</p>	<p>Les retours d'information des apprenants sur leur expérience d'apprentissage individuelle et sur leur environnement d'apprentissage et d'enseignement sont collectés, avec les retours d'information des enseignants, des formateurs et de toutes les autres parties intéressées, et utilisés pour développer de nouvelles actions.</p> <p>Les informations sur les résultats du réexamen sont largement accessibles au public.</p> <p>Les procédures sur le retour d'information et le réexamen font partie d'un processus d'apprentissage stratégique au sein de l'organisation, soutiennent le développement d'une offre de haute qualité et améliorent les possibilités offertes aux apprenants.</p> <p>Les résultats du processus d'évaluation sont examinés avec les parties intéressées et des plans d'action pertinents sont mis en place.</p>

## Partie B — L'ensemble d'indicateurs de référence du CERAQ

La présente section propose un ensemble d'indicateurs de référence pour faciliter l'évaluation et l'amélioration de la qualité des systèmes nationaux/régionaux et/ou des prestataires de services d'EFP dans la mise en œuvre du cadre CERAQ.

Indicateur	Type d'indicateur	Objet de la mesure
Indicateurs généraux pour l'assurance de la qualité		
Numéro 1		
Utilité des systèmes d'assurance de la qualité pour les prestataires de services d'EFP:	Indicateur de contexte/d'intrant	Promouvoir une culture de l'amélioration de la qualité au niveau des prestataires de services d'EFP.
a) proportion de prestataires de services d'EFP appliquant des systèmes internes d'assurance de la qualité définis par la législation/de leur propre initiative;		Accroître la transparence de la qualité de la formation.

b) proportion de prestataires de services d'EFPP accrédités.		Améliorer la confiance mutuelle en ce qui concerne la prestation de services de formation.
Numéro 2		
Investissement dans la formation des enseignants et des formateurs:  a) proportion d'enseignants et de formateurs participant à une formation complémentaire; b) montant des fonds investis, y compris pour les compétences numériques.	Indicateur d'intrant/de processus	Favoriser l'adhésion des enseignants et des formateurs au processus de développement de la qualité dans l'EFPP.  Améliorer la capacité d'adaptation de l'EFPP à l'évolution des exigences du marché du travail.  Renforcer les capacités d'apprentissage individuelles.  Améliorer les résultats des apprenants.
Indicateurs appuyant les objectifs de qualité des mesures en matière d'EFPP		
Numéro 3		
Taux de participation aux programmes d'EFPP:  nombre de participants aux programmes d'EFPP (1), en fonction du type de programme et des critères individuels (2).	Indicateur d'intrant/de processus/d'extrait	Obtenir des informations de base sur l'attrait de l'EFPP, aux niveaux des prestataires de services d'EFPP et du système d'EFPP.  Cibler le soutien apporté pour améliorer l'accès à l'EFPP, notamment pour ce qui concerne les groupes défavorisés.
Numéro 4		
Taux d'achèvement des programmes d'EFPP:  nombre de personnes ayant achevé avec succès/abandonné des programmes d'EFPP, en fonction du type de programme et des critères individuels.	Indicateur de processus/d'extrait/de résultats	Obtenir des informations de base sur les résultats de l'enseignement et sur la qualité des processus de formation.  Calculer les taux de décrochage par rapport aux taux de participation.  Contribuer à ce que les apprenants achèvent avec succès les programmes, ce qui constitue l'un des principaux objectifs de qualité dans le domaine de l'EFPP.  Favoriser la prestation de services de formation adaptés, y compris pour les groupes défavorisés.
Numéro 5		
Taux de placement dans le cadre des programmes d'EFPP:  a) sort des apprenants de l'EFPP à un moment donné après l'achèvement d'une formation, en fonction du type de programme et des critères individuels (3); b) pourcentage d'apprenants employés à un moment donné après l'achèvement d'une formation, en fonction du type de programme et des critères individuels.	Indicateur de résultats	Favoriser l'employabilité.  Améliorer la capacité d'adaptation de l'EFPP à l'évolution des exigences du marché du travail.  Favoriser la prestation de services de formation adaptés, y compris pour les groupes défavorisés.
Numéro 6		

Utilisation sur le lieu de travail des compétences acquises:  a) informations sur l'emploi obtenu par les personnes qui ont achevé une formation, en fonction du type de formation et des critères individuels; b) taux de satisfaction des travailleurs et des employeurs à l'égard des compétences/qualifications acquises.	Indicateur de résultats  (combinaison de données qualitatives et de données quantitatives)	Améliorer l'employabilité.  Améliorer la capacité d'adaptation de l'EFPP à l'évolution des exigences du marché du travail.  Favoriser la prestation de services de formation adaptés, y compris pour les groupes défavorisés.
Informations contextuelles		
Numéro 7		
Taux de chômage (4) en fonction des critères individuels	Indicateur de contexte	Informations générales pour la prise de décision au niveau des systèmes d'EFPP.
Numéro 8		
Prévalence de groupes vulnérables:  a) pourcentage de participants à l'EFPP, classés comme appartenant à des groupes défavorisés (dans une région donnée ou dans un bassin d'emploi donné), par âge et par sexe; b) taux de réussite des groupes défavorisés, par âge et par sexe.	Indicateur de contexte	Informations générales pour la prise de décision au niveau des systèmes d'EFPP.  Favoriser l'accès des groupes défavorisés à l'EFPP.  Favoriser la prestation de services de formation adaptés pour les groupes défavorisés.
Numéro 9		
Mécanismes d'identification des besoins en formation du marché du travail:  a) informations sur les mécanismes mis en place pour définir l'évolution des exigences à différents niveaux; b) données concrètes sur l'utilisation de ces mécanismes et leur efficacité.	Indicateur de contexte/d'intrant (informations qualitatives)	Améliorer la capacité d'adaptation de l'EFPP à l'évolution des exigences du marché du travail.  Favoriser l'employabilité.
Numéro 10		
Systèmes utilisés pour favoriser un meilleur accès à l'EFPP et orienter les apprenants (potentiels) de l'EFPP:  a) informations sur les systèmes existants aux différents niveaux; b) preuve de leur efficacité.	Indicateur de processus (informations qualitatives)	Favoriser l'accès à l'EFPP, y compris pour les groupes défavorisés.  Orienter les apprenants (potentiels) de l'EFPP.  Favoriser la prestation de services de formation adaptés.

(1) En ce qui concerne la FPI: une période de formation de six semaines est nécessaire pour qu'un apprenant puisse être comptabilisé comme participant. En ce qui concerne l'apprentissage tout au long de la vie: pourcentage de la population admise à des programmes formels d'EFPP.

(2) À côté des informations de base sur le sexe et l'âge, d'autres critères sociaux peuvent être appliqués: décrochages scolaires, niveau de formation le plus élevé, statut des migrants, personnes handicapées, durée du chômage, etc.

(3) En ce qui concerne la FPI: y compris des informations sur le sort des apprenants qui ont décroché.

(4) Définition conforme à celle de l'OIT: personnes âgées de 15 à 74 ans sans travail, qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour commencer à travailler.

## Annexe 5 : Modèles de gouvernance et engagement des parties prenantes d'un NQF

Pays	Aperçu de la gouvernance et de l'engagement des parties prenantes	Aperçu des fonctions
Hong Kong	<p><b>Bureau de l'éducation</b></p> <p>Le Bureau est chargé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• formuler, développer et réviser les politiques, les programmes et la législation en matière d'éducation, du niveau pré-primaire au niveau tertiaire</li> <li>• superviser la mise en œuvre effective des programmes éducatifs.</li> </ul> <p>Le Bureau contrôle les services fournis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le comité des subventions de l'université, le bureau de financement des étudiants, la Hong Kong Examinations and Assessment Authority (Autorité des examens et évaluations de Hong Kong), le Hong Kong Council for Accreditation of Academic and Vocational certifications (le Conseil d'homologation des certifications académiques et professionnelles de Hong Kong) et le Vocational Training Council (le Conseil pour la formation professionnelle).</li> </ul> <p>Source : <a href="https://www.edb.gov.hk/en/about-edb/info/our-work/index.html">https://www.edb.gov.hk/en/about-edb/info/our-work/index.html</a></p> <p>Le Bureau a créé des comités consultatifs sur la formation sectorielle (ITAC) ou des comités consultatifs sur la formation intersectorielle (CITAC), composés de représentants des employeurs, des employés, des organismes professionnels et des organismes de réglementation des industries concernées. Leur fonction principale est de développer des normes de compétences, mais ils sont également des acteurs clés dans la promotion du QF dans le secteur industriel.</p> <p><a href="https://www.hkqf.gov.hk/en/itac/index.html">https://www.hkqf.gov.hk/en/itac/index.html</a></p>	<p>Le Bureau de l'éducation est responsable de la formulation de la politique, de la stratégie et de l'orientation de l'élaboration du QF de Hong Kong. Un Secrétariat a été mis en place par le Bureau en juin 2009, et sert de bras exécutif pour développer, mettre en œuvre et promouvoir le QF. Les principales fonctions et responsabilités du Secrétariat sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• aider l'EDB à développer l'infrastructure du QF, en vue de créer une plate-forme plus efficace pour l'apprentissage tout au long de la vie.</li> <li>• la mise en œuvre du QF dans divers secteurs et industries</li> <li>• améliorer la reconnaissance des certifications du QF et des certifications reconnues par le QF au niveau local et international.</li> </ul> <p>Source : <a href="https://www.hkqf.gov.hk/en/overview/gov_admin/index.html">https://www.hkqf.gov.hk/en/overview/gov_admin/index.html</a></p>



Pays	Aperçu de la gouvernance et de l'engagement des parties prenantes	Aperçu des fonctions
Kenya	<p><b>Autorité nationale des certifications du Kenya</b></p> <p>Loi de 2014 sur l'Autorité nationale des certifications du Kenya (KNQA) + règlement 2018</p> <p>La gestion de la KNQA est assurée par un conseil composé d'un président nommé par le secrétaire général du Gouvernement, de trois secrétaires principaux (éducation, travail, finances), de six personnes (issues de la Commission pour l'enseignement universitaire, de l'autorité TVETA, du Conseil des normes et de l'assurance qualité de l'éducation, d'une association professionnelle, de groupes d'employeurs et de syndicats) et du directeur général.</p> <p>Source : <a href="https://www.knqa.go.ke/index.php/background/">https://www.knqa.go.ke/index.php/background/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• coordonner et superviser l'élaboration des politiques relatives aux certifications nationales</li> <li>• élaborer un cadre pour un système d'accréditation des certifications</li> <li>• développer un système d'évaluation des certifications nationales</li> <li>• développer et revoir les interrelations et les liens entre les certifications nationales</li> <li>• maintenir une base de données nationale des certifications</li> <li>• publier des manuels, codes et lignes directrices sur les certifications nationales</li> <li>• conseiller et soutenir toute personne, organisme ou institution responsable de l'octroi de certifications nationales</li> <li>• fixer des normes et des critères de référence pour les certifications et les compétences, y compris les aptitudes, les connaissances, les attitudes et les valeurs</li> <li>• définir les niveaux de certifications et de compétences</li> <li>• prévoir la reconnaissance des acquis ou des compétences, y compris les aptitudes, les connaissances, les attitudes et les valeurs</li> <li>• faciliter les liens, les transferts de crédits et les exemptions, ainsi qu'une mobilité verticale et horizontale à tous les niveaux pour permettre l'entrée, la rentrée et la sortie.</li> <li>• mener des recherches sur l'égalisation des certifications</li> <li>• établir des normes pour l'harmonisation et la reconnaissance des certifications nationales et étrangères</li> <li>• renforcer la confiance dans le système national de certifications qui contribue à l'économie nationale</li> <li>• fournir des parcours qui soutiennent le développement et le maintien d'un accès flexible aux certifications</li> <li>• promouvoir la reconnaissance des certifications nationales au niveau international</li> </ul>
Namibie	<b>Autorité des certifications de Namibie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place et administrer un NQF</li> </ul>

Pays	Aperçu de la gouvernance et de l'engagement des parties prenantes	Aperçu des fonctions
	<p>Loi de 1996 sur l'Autorité namibienne des certifications (NQA) ; règlement : 2006</p> <p>Le NQA est géré par un conseil composé du secrétaire permanent, du vice-chancelier de l'université de Namibie, du recteur de l'école polytechnique de Namibie, du directeur du NQA, des secrétaires permanents de 10 autres ministères, de 21 autres membres nommés par le ministre (9 invités issus d'organisations d'employeurs, d'organisations d'employés, d'organisations représentant les personnes handicapées et d'organisations représentant le secteur privé, ainsi que 6 autres personnes au sein de différents ministères, et également des membres représentant les organismes professionnels [architectes, ingénieurs, géomètres, services sanitaires et sociaux, enseignement juridique] et le conseil national de la formation professionnelle.</p> <p>Source : <a href="https://www.namqa.org/about-us/Legislation/129/">https://www.namqa.org/about-us/Legislation/129/</a>, <a href="http://www.namqa.org/about-us/Executive-Management/127/">http://www.namqa.org/about-us/Executive-Management/127/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• fixer des normes professionnelles pour toute profession, tout emploi, tout poste ou toute position</li> <li>• fixer les normes du programme d'études pour atteindre les normes professionnelles</li> <li>• promouvoir l'élaboration ou l'analyse de critères de référence des normes de performance acceptables pour toute profession, tout emploi ou toute position</li> <li>• accréditer les personnes, institutions et organisations qui dispensent un enseignement et des cours d'instruction ou de formation</li> <li>• évaluer et reconnaître les compétences acquises en dehors de l'enseignement formel</li> <li>• être un forum sur les questions relatives aux certifications</li> <li>• mettre en place des moyens de collecte et de diffusion des informations relatives aux certifications</li> <li>• vérifier si une certification particulière répond aux normes nationales</li> <li>• conseiller toute personne, tout organe, toute institution, toute organisation ou tout groupe d'intérêt sur les questions relatives aux certifications et aux normes nationales de certification.</li> </ul>
Nouvelle-Zélande	<p><b>Autorité des certifications de Nouvelle-Zélande</b></p> <p>Entité de la Couronne telle que définie par la <i>loi sur les entités de la Couronne de 2004</i>, et créée en vertu du sous-alinéa 2 de l'alinéa 5 de la loi sur l'éducation et la formation de 2020.</p> <p>La New Zealand certifications Authority (Autorité des certifications de la Nouvelle-Zélande) (NZQA) est dirigée par un conseil d'administration (connu sous le nom de Tertiary Education Commission/Commission pour l'éducation tertiaire), qui est nommé par le ministre de l'éducation. La Commission représente les intérêts de l'industrie, de la communauté et de l'éducation. Elle compte entre 6 et 9 membres au maximum.</p> <p>Source : <a href="https://www.nzqa.govt.nz/">https://www.nzqa.govt.nz/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• gérer le cadre des certifications de la Nouvelle-Zélande</li> <li>• administrer le système d'évaluation des écoles secondaires</li> <li>• faire l'assurance qualité indépendante des prestataires des services d'enseignement tertiaire non universitaire</li> <li>• assurer la reconnaissance des certifications</li> <li>• établir des normes pour certaines normes unitaires spécifiées.</li> </ul>
Écosse	<b>SCQF Partnership</b>	<u>Objectifs :</u>

Pays	Aperçu de la gouvernance et de l'engagement des parties prenantes	Aperçu des fonctions
	<p>Le SCQF Partnership, créé en novembre 2006, est une société à responsabilité limitée par garantie et une organisation caritative écossaise accréditée.</p> <p>Le SCQF Partnership (SCQFP) est dirigé par un conseil d'administration composé d'organisations membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Réseau de développement des collègues</li> <li>• L'agence d'assurance qualité pour l'enseignement supérieur</li> <li>• Les Universités d'Écosse</li> <li>• L'autorité écossaise des certifications.</li> </ul> <p>Tous les organismes représentés au conseil d'administration jouent un rôle de premier plan dans l'apprentissage tout au long de la vie en Écosse.</p> <p>En outre, le conseil a un président indépendant et deux administrateurs cooptés, l'un représentant les intérêts des employeurs et l'autre étant le président du comité de qualité du SCQFP.</p> <p>Source :</p> <p><a href="https://scqf.org.uk/the-scqf-partnership/">https://scqf.org.uk/the-scqf-partnership/</a></p> <p><a href="https://scqf.org.uk/the-scqf-partnership/the-scqf-partnership-board/">https://scqf.org.uk/the-scqf-partnership/the-scqf-partnership-board/</a></p> <p><a href="https://www.sfc.ac.uk/access-inclusion/articulation/articulation.aspx">https://www.sfc.ac.uk/access-inclusion/articulation/articulation.aspx</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• veiller à ce que, le cas échéant, tous les apprentissages et les certifications évalués en Écosse soient inclus dans le cadre de référence</li> <li>• étendre la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel</li> <li>• développer et promouvoir le cadre en tant qu'outil d'apprentissage tout au long de la vie</li> <li>• développer des relations avec d'autres cadres au niveau international</li> </ul>
Afrique du Sud	<p><b>Autorité sud-africaine des certifications (SAQA)</b></p> <p>Loi de 2008 sur le cadre national des certifications</p> <p>La SAQA est dirigée par un conseil composé de 12 membres nommés par le ministre en consultation avec le ministre du Travail (par le biais d'un processus de nomination), le PDG de la SAQA et le PDG de chaque conseil de la qualité. Le ministre doit nommer les membres dans le cadre du processus de nomination afin de s'assurer que les fonctions sont exercées selon les normes les plus élevées. Les candidatures doivent être présentées par des personnes impliquées dans l'éducation et la</p>	<p>Le rôle de la SAQA est de promouvoir les objectifs du NQF, de superviser l'élaboration et la mise en œuvre du NQF et de coordonner les sous-cadres. Les fonctions de la SAQA sont définies à l'article 13 de la loi NQF, qui, en résumé, donne à la SAQA le mandat suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser la mise en œuvre du NQF et collaborer avec les conseils de la qualité.</li> <li>• Développer et mettre en œuvre les politiques et critères du NQF</li> <li>• Enregistrer les certifications et les certifications partielles sur le NQF</li> </ul>

Pays	Aperçu de la gouvernance et de l'engagement des parties prenantes	Aperçu des fonctions
	<p>formation, des organisations impliquées dans l'éducation et la formation, des organismes professionnels, des syndicats, des entreprises et des organisations représentant les intérêts de la communauté et du développement. Les nominations doivent tenir compte de la représentativité du conseil, comme la race, le sexe et le handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître les organismes professionnels et enregistrer les désignations professionnelles</li> <li>• Entreprendre des recherches et collaborer avec des homologues internationaux.</li> <li>• Tenir à jour la base de données nationale des dossiers des apprenants</li> <li>• Fournir un service d'évaluation et de conseil en matière de certifications étrangères</li> <li>• Informer le public sur le NQF</li> <li>• Fournir des conseils au ministre de l'enseignement supérieur et de la formation.</li> </ul> <p>Source : <a href="https://www.sqa.org.za/about-sqa">https://www.sqa.org.za/about-sqa</a></p>

## Annexe 6 : Étude de cas sur la validation des acquis de l'apprentissage

L'étude de cas suivante est un extrait de *La validation des acquis de l'apprentissage nous donne des ailes* (ACQF 2022, Auteur Eduarda Castel-Branco). Source : <https://acqf.africa/resources/recognition-of-prior-learning/recognition-of-prior-learning-gives-us-wings>

### Kenya<sup>13</sup>

L'[autorité nationale des certifications du Kenya \(KNQA\)](#) a été créée en 2015, conformément à la [loi n° 22 de 2014 sur le cadre national des certifications du Kenya \(KNQF\)](#).

Les [règlements KNQF, 2018](#) stipulent les règlements concernant tous les domaines du NQF (certification ; reconnaissance, équation et approbation des certifications étrangères et RPL ; structure du NQF - systèmes d'évaluation des certifications nationales, base de données nationale. Niveaux, volume d'apprentissage, accumulation de crédits en vue de l'obtention de certifications, transfert de crédits, octroi de certifications).

Par l'intermédiaire du KNQA, le gouvernement kényan a publié en juin 2021 le "[Cadre stratégique de reconnaissance des acquis](#)" et les "[Directives pour la mise en œuvre de la reconnaissance des acquis au Kenya](#)". Cela est conforme à la loi KNQF n° 22 de 2014, qui encourage la RPL dans les sections suivantes de la loi ;

- Section 4(c) : Mandate le KNQA pour développer un système de compétences, d'apprentissage tout au long de la vie et d'obtention de certifications nationales ;
- Section 8(1)(k) : Prévoit la reconnaissance de l'acquisition de compétences, y compris les aptitudes, les connaissances, les attitudes et les valeurs, indépendamment du lieu et de la manière dont les individus les ont acquises.

Une phase pilote visant à tester les nouvelles lignes directrices en matière de RPL a débuté en 2021 et s'est concentrée sur les certifications professionnelles dans trois domaines : le textile, la mécanique automobile et la soudure. Les candidats sont pour la plupart des travailleurs du secteur informel (JUA KALI). Les travailleurs qualifiés du secteur informel, les artisans et les petites entreprises auront de meilleures chances d'entrer et de participer à l'économie formelle.

### **La politique de RPL**

- Vise à fournir un cadre coordonné pour la mise en œuvre de toutes les activités liées au RPL au Kenya ;
- intègre la RPL dans les cadres juridiques et politiques existants dans les secteurs de l'éducation, de la formation et de l'emploi ;
- Aligne les activités de RPL au cadre national des certifications du Kenya (KNQF) ;
- Définit les objectifs, les résultats attendus et les mécanismes d'assurance qualité pour la mise en œuvre du RPL au Kenya ;
- Définit les différents cadres institutionnels et leurs rôles spécifiques dans le processus de RPL ;
- Décrit le processus d'exécution du RPL au Kenya.
- Promeut l'accès, l'employabilité, la mobilité, la progression et les chances équitables pour les groupes défavorisés, découragés et traditionnellement marginalisés ;
- Permet la coordination nationale de la RPL en se concentrant sur l'intégration de la RPL dans les politiques et cadres juridiques existants en matière d'éducation, de formation et d'emploi ;

---

<sup>13</sup> Remerciements au Dr Eusebius Juma Mukhwana pour la rédaction de la section sur la RPL Kenya.

- soutient l'acceptation élargie des travailleurs qui ont été formés de diverses manières, y compris l'utilisation de la RPL, en particulier par les employeurs ; et encourage les employés à poursuivre leur carrière en utilisant la RPL, et les établissements de formation à reconnaître et à admettre les étudiants qui souhaitent utiliser la RPL pour poursuivre leurs études ;
- Développer les capacités humaines et technologiques pour mettre en œuvre et gérer le RLP dans le pays ;
- Soutenir la mise en œuvre du système d'accumulation et de transfert de crédits (KCATs) au Kenya;
- Soutenir l'internationalisation des certifications kenyanes et faciliter la mobilité des Kenyans qui souhaitent aller travailler dans d'autres pays ;

L'écosystème de la RPL au Kenya identifie quatre secteurs du système d'éducation et de formation où la RPL peut être pratiquée et mise en œuvre :

- Le secteur de l'enseignement général ;
- Le secteur industriel (travailleurs en activité) ;
- Le secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) ;
- Les secteurs universitaires.

### **Comment fonctionne le RLP ?**

Les praticiens du RPL travaillent avec les candidats pour s'assurer que :

- Les aptitudes et les compétences sont évaluées
- Discuter des objectifs des candidats les aide à choisir la bonne certification qui correspond aux compétences pour la validation des acquis de l'apprentissage (RPL) et expliquer les actions et les étapes nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- Portefeuille d'évidences
  - o Rassembler des évidences telles que : un curriculum vitae actuel, des lettres de référence, des exemples de travail, des photos/vidéos, des certificats et des relevés de notes ainsi que des certifications et des expériences d'apprentissage à l'étranger ;
- Vérification des aptitudes et des compétences
  - o Une fois que les évaluateurs RPL auront examiné votre portefeuille de justificatifs, ils vous convoqueront pour un entretien sur les compétences et une observation pratique, si nécessaire ;
- Qualifié/ Octroi du certificat
  - o Si les candidats sont jugés compétents et répondent aux normes fixées pour le niveau qui a été évalué, ils sont alors certifiés compétents et reçoivent un certificat ;
  - o Tous les certificats sont reconnus au niveau national et octroyés par un organisme de certification (qui doit être accrédité par le KNQA) ;
  - o L'évaluateur peut également juger le candidat non compétent ou recommander une formation de remise à niveau pour l'aider à respecter les normes fixées ;
- Les candidats sont-ils satisfaits du processus de RLP ?
  - o Si vous n'êtes pas satisfait du résultat de l'évaluation, vous avez le droit de faire appel !
  - o Dans ce cas, les candidats ont droit à une évaluation supplémentaire (à leurs frais).

### **Quels sont les avantages du RPL**

- RPL pour le transfert ou l'harmonisation des crédits (crédits nationaux et étrangers) ;
- RPL pour la reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience ;
- La RPL pour l'amélioration des compétences ou des certifications
- Les exigences réglementaires de certains secteurs en matière d'emploi de personnes qualifiées.

### **Qui est qualifié pour évaluer et octroyer des certificats RPL ?**

Dans le contexte kenyan, les institutions suivantes sont habilitées à évaluer les candidats et à octroyer un certificat RPL :

- Toute institution reconnue ou accréditée conformément à la loi du KNQF. par le KNQA en tant qu'institution octroyant des certifications (il peut s'agir d'un organisme/institution d'examen du secteur de l'enseignement général, de l'EFTP, de l'industrie et de l'université) ;
- Une université accréditée conformément à la loi sur les universités (n° 42 de 2012) ;
- Les écoles nationales polytechniques avec un avis juridique ;

Exemple d'outil d'évaluation dans le contexte RPL utilisé au Kenya

Niveau KNQF	Portefeuille de justificatifs	Exigences minimales
2	Échantillons de travail / photos / vidéos / fichiers audio Les matériaux ou outils utilisés par le candidat au travail Évaluateurs	Obligatoire Échantillons de travail N'importe quels trois sont acceptés
3	Échantillons de travail / photos / vidéos / fichiers audio Les matériaux ou outils utilisés par le candidat au travail Évaluateurs Feuille de présence et emploi de temps	Obligatoire Échantillons de travail N'importe quels trois sont acceptés
4	Échantillons de travail / photos / vidéos / fichiers audio Les matériaux ou outils utilisés par le candidat au travail Évaluateurs Feuille de présence et emploi de temps Registres et autres rapports de performances Curriculum vitae	Obligatoire Échantillons de travail N'importe quels trois sont acceptés
5	Échantillons de travail / photos / vidéos / fichiers audio Les matériaux ou outils utilisés par le candidat au travail Évaluateurs Feuille de présence et emploi de temps Registres et autres rapports de performances Budgets des travaux effectués Dossiers de formation sur le lieu de travail Curriculum vitae	Obligatoire : - Échantillons de travail - Curriculum vitae N'importe quels cinq sont acceptés

**Le processus d'évaluation du RPL**

Les processus et procédures d'évaluation du RLP peuvent comporter les étapes suivantes :

- Orientation et facilitation ;
- Déterminer l'objectif de l'évaluation ;
- Identifier les justificatifs requis ;
- Utiliser des méthodes appropriées de collecte de données ;
- Interpréter les justificatifs et rendre un verdict ;
- Saisir le résultat ;
- Rendre compte aux principales parties prenantes ;
- Le candidat retenu recevra un certificat ;
- Procédure d'appel.